

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / mars 2022

La mise en valeur et la médiation des fonds patrimoniaux auprès du jeune public

Pierre-Marie Bartoli

Sous la direction de Malcolm Walsby
Professeur des universités – Enssib

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier Malcolm Walsby pour cette belle proposition de sujet et les conseils qu'il m'a dispensés.

Je remercie également André-Pierre Syren pour son aide et ses conseils lors de nos échanges qui m'ont notamment permis de prendre du recul sur ma manière d'aborder la restitution de cette enquête.

Je souhaite exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont répondu à mon appel à entretiens et m'ont partagé leur expérience : Morgane Avellaneda, Dora Balagny, Christelle Barb, Marjorie Béa, Laetitia Bossart, Lucille Bourgeois, Charlotte Brès, Aurélien Brossé, Célia Cabane, Myriam Cauvin, Marion Chaigne, Rémy Cordonnier, Jocelyne Deschaux, Clémence Desrues, Julien Donadille, Jehanne Ducros-Delaigue, Nathalie Dugué, Viviane Ezratty, Joseph Favre, Clarisse Gadala, Émilie Gangnat, Fabienne Gelin, Marie-Amélie Guichard, Anne Guichard-Cazenave, Jean-François Hannecart, Claire Haquet, Bérénice Hartwig Rigaud, Muriel Hoareau, Anne-Sophie Lambert, Céline Latil, Sophie Lemaur-Pautremat, Carole Le Natur, Céline Magron, Jessica Maisonneuve, Nadine Marchand, Bruno Mayorgas, Clarisse Meunier, Pascale Milly, Gilles Moraton, Anastasia Prioux, Sophie Robert, Mathilde Siméant, Aline Théret, Hélène Valotteau et Sylvie Yeomans.

Merci également à Pierre Moison pour le prêt de son exemplaire d'Exposer en bibliothèque, dont la date de sortie était prévue la semaine suivant le rendu du mémoire.

Et enfin, je tiens à remercier mes camarades de la promotion Gisèle Halimi pour leur aide et leurs conseils quand je les ai sollicités.

Résumé :

Les fonds patrimoniaux des bibliothèques sont des supports de médiation auprès du jeune public. Leurs usages, dans toute leur diversité, sont très différents selon les types d'activités, les thématiques abordées, l'âge du public et le cadre dans lequel il découvre ces documents. Cette mission de médiation est portée par des bibliothèques dont les organisations et les moyens varient, tout comme les objectifs qu'elles donnent à celle-ci. À partir de l'expérience partagée par une quarantaine de professionnels, de nombreuses situations sont étudiées avec les opportunités et les difficultés qu'elles suscitent.

Descripteurs :

Patrimoine

Éducation

Enfance et jeunesse

Culture

Médiation

Bibliothèques -- Activités culturelles

Bibliothèques municipales -- France -- Fonds spéciaux

Abstract:

Heritage collections in libraries are a medium of cultural outreach towards the youth. Yet, the uses of these outreach programs and efforts can be different according to a variety of factors: which activity is practised, the themes reflected upon, the public's age as well as the context in which they discover these documents. The libraries that host this outreach mission vary, both in their internal organisation and in their resources, just as they do in the goals that they pursue. This thesis studies the opportunities and difficulties associated with cultural heritage outreach based on the experiences of more than forty librarians and cultural heritage professionals.

Keywords:

Heritage

Education

Childhood and youth

Culture

Cultural outreach

Libraries -- Cultural activities

Public libraries -- France -- Special collections

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
PREMIERE PARTIE LA DECOUVERTE DES FONDS PATRIMONIAUX DES BIBLIOTHEQUES PAR LES JEUNES PUBLICS	15
1.1 Des dispositifs divers	15
<i>1.1.1 Les occasions de la médiation des fonds patrimoniaux auprès des jeunes</i>	<i>15</i>
<i>1.1.2 Les formes et les acteurs de cette médiation : un premier panorama.....</i>	<i>17</i>
<i>1.1.3 Les lieux de l'animation</i>	<i>18</i>
1.2 Le choix des fonds patrimoniaux valorisés auprès des jeunes publics	21
<i>1.2.1 Les fonds patrimoniaux des bibliothèques</i>	<i>21</i>
<i>1.2.2 Les différents âges et les programmes scolaires : des usages variés des fonds patrimoniaux.....</i>	<i>22</i>
<i>1.2.3 L'ancrage local.....</i>	<i>25</i>
<i>1.2.4 De la presse à l'EMI</i>	<i>27</i>
<i>1.2.5 La valorisation de fonds spécialisés modernes</i>	<i>27</i>
1.3 Anatomie de l'atelier patrimonial en bibliothèque.....	29
<i>1.3.1 Constantes et variations des ateliers patrimoniaux</i>	<i>29</i>
<i>1.3.2 Mises en scène du patrimoine</i>	<i>31</i>
<i>1.3.3 Valoriser la mission de conservation du patrimoine</i>	<i>34</i>
<i>1.3.4 Créer, fabriquer, jouer</i>	<i>37</i>
<i>1.3.5 Des médiations par étapes.....</i>	<i>40</i>
DEUXIEME PARTIE LA MISSION DE MEDIATION PATRIMONIALE AUPRES DES MINEURS.....	41
2.1. Les objectifs de la médiation des fonds patrimoniaux auprès des enfants et des adolescents.....	41
<i>2.1.1 La médiation auprès des jeunes</i>	<i>41</i>
<i>2.1.2 Le but de la médiation selon celles et ceux qui la pratiquent</i>	<i>42</i>
<i>2.1.3 À partir des enfants, toucher de nouveaux publics adultes</i>	<i>44</i>
2.2 Rendre accessibles le patrimoine et les bibliothèques qui le conservent	46
<i>2.2.1 Ouvrir et légitimer l'accès aux bibliothèques patrimoniales et à leurs fonds</i>	<i>46</i>
<i>2.2.2 Les expositions patrimoniales en bibliothèque : une valorisation encore peu adaptée aux jeunes publics.....</i>	<i>48</i>

2.3 La place de la valorisation	51
2.3.1 <i>Des services patrimoine à géométrie variable</i>	51
2.3.2 <i>Être formé et se former à la médiation patrimoniale</i>	53
2.3.3 <i>Une mission parmi d'autres</i>	54
TROISIEME PARTIE BESOINS ET OPPORTUNITES POUR CONDUIRE DES MEDIATION PATRIMONIALES DANS DE BONNES CONDITIONS	57
3.1 Les atouts de la communication.....	57
3.1.1 <i>La tutelle et les autres institutions culturelles locales</i>	57
3.1.2 <i>Le dialogue avec les enseignants</i>	58
3.1.3 <i>Faire réseau entre bibliothécaires médiateurs</i>	60
3.2 Permettre l'appropriation du patrimoine par le jeune public	62
3.2.1 <i>Usagers du patrimoine</i>	62
3.2.2 <i>Des expositions patrimoniales pour les jeunes</i>	64
3.2.3 <i>Mieux intégrer le patrimoine dans les activités de la bibliothèque</i>	66
3.2.4 <i>Des expériences éditoriales</i>	68
3.3 Atouts et limites du numérique.....	69
3.3.1 <i>Favoriser la diffusion et le partage du patrimoine</i>	69
3.3.2 <i>Créer l'interaction</i>	70
3.3.3 <i>Des limites de la médiation numérique.....</i>	71
CONCLUSION	75
SOURCES.....	77
Programmes de visites de groupes cités.....	77
Ressources numériques citées	77
Comptes de bibliothèques sur les réseaux sociaux cités	78
BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE	79
Le patrimoine en bibliothèque	79
Médiation et animations patrimoniales en bibliothèque	80
... et en musée.....	83
L'école et l'éducation artistique et culturelle.....	83
Les réseaux sociaux et les jeunes	84
ANNEXES.....	85
Liste des entretiens	85
Trame d'entretien	89
TABLE DES MATIERES.....	91

Sigles et abréviations

ABF : Association des bibliothécaires de France

BAPSO : Bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer

BBF : *Bulletin des bibliothèques de France*

BMC : Bibliothèque municipale classée

BnF : Bibliothèque nationale de France

BNU : Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg

CCFr : Catalogue collectif de France

CLEMI : Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information / Centre pour l'éducation aux médias et à l'information

CNLJ : Centre national de la littérature pour la jeunesse

CRFCB : Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques

EAC : Éducation artistique et culturelle

ECLA : Écrit Cinéma Livre Audiovisuel en Aquitaine [désormais **ALCA**, Agence Livre Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine]

EMI : Éducation aux médias et à l'information

Enssib : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

IFLA : Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques

IGB : Inspection générale des bibliothèques [désormais **IGÉSR**, Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche]

JEP : Journées européennes du patrimoine

MAC VAL : Musée d'art contemporain du Val-de-Marne

MMP : Médiathèque musicale de Paris

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

PEG : Patrimoine écrit et graphique

PSC : Projet scientifique et culturel

SCD : Service commun de la documentation

SIGB : Système intégré de gestion des bibliothèques

TAP : Temps d'activité périscolaire

TPE : Travaux personnels encadrés

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION

Il devient possible de considérer que quel que soit le niveau de médiation atteint avec les différents publics, les actions entreprises à cet égard dans les bibliothèques patrimoniales remplissent le rôle de rouages discrets mais essentiels à l'avancement des loisirs, de l'éducation et de la science. Ainsi, loin des anciens lieux sombres et poussiéreux plus fréquentés par les rongeurs et les vieux érudits atteints de la goutte que par la lumière du jour, les bibliothèques patrimoniales des XX^e et XXI^e siècles se sont transformées en institutions résolument modernes, ouvertes et engagées dans leur société.¹

Dans la conclusion de cet article, Sarah de Bogui exprime de façon imagée l'idée que la médiation du patrimoine est une activité permettant aux bibliothèques qui le conservent de s'ouvrir sur la cité, sur les publics, par opposition à l'image d'établissements poussiéreux et désertés sauf quelques lecteurs érudits qu'elles pourraient renvoyer dans l'imaginaire collectif. La médiation serait une façon de valoriser dans une société moderne ces lieux de conservation des témoignages du passé. Elle permettrait de donner vie aux fonds qu'ils contiennent grâce à leur usage et leur découverte.

Le fait que ces valorisations puissent jouer un rôle, comme elle l'écrit, dans les loisirs et l'éducation pose la question de la manière dont la médiation du patrimoine peut être utile et enrichissante auprès des jeunes. Ils ne sont pas le plus souvent le public cible de la programmation culturelle des bibliothèques sur le patrimoine, qui vise généralement les adultes. Cependant, notamment par le biais des accueils de classe, des journées du patrimoine, de certaines expositions et de sites internet, des bibliothèques utilisent leurs fonds patrimoniaux pour accompagner les enseignements d'histoire, de littérature ou encore d'art plastique dans une perspective d'éducation artistique et culturelle, mais aussi pour partager à ce public un patrimoine local, lui permettre de saisir, à un jeune âge, le temps profond de l'histoire, susciter des émotions, et tout simplement lui apprendre que ces choses existent et sont accessibles.

Dans cette étude, le jeune public sera considéré dans une large étendue, jusqu'à 18 ans, de la maternelle (très rarement) au lycée, même si les exemples concerneront en majorité des élèves de primaires et des collégiens, âges et niveaux pour lesquels les médiations patrimoniales sont les plus courantes. Elle portera sur la valorisation du patrimoine des bibliothèques françaises – principalement municipales et nationale – même si l'enquête menée a permis d'écouter également quelques professionnels travaillant dans d'autres établissements culturels.

Il faut noter que la définition de ce qui relève du patrimoine en bibliothèque est toujours sujette à débats et interprétations diverses. Le *Code du patrimoine* formule dans l'article R311-1 que :

¹ S. de Bogui, « Le rôle de médiation des bibliothèques patrimoniales en milieu universitaire », *Documentation et bibliothèques*, vol. 4, n° 4, 2008, p. 257-264.

Sont des documents patrimoniaux, au sens du présent livre, les biens conservés par les bibliothèques relevant d'une personne publique, qui présentent un intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique, notamment les exemplaires identifiés de chacun des documents dont le dépôt est prescrit aux fins de constitution d'une mémoire nationale par l'article L. 131-2 du présent code et les documents anciens, rares ou précieux. En application de l'article L. 2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques, ces documents patrimoniaux font partie du domaine public mobilier de la personne publique propriétaire.²

Cet article réglementaire identifie particulièrement deux catégories de documents, ceux conservés dans le cadre du dépôt légal et ceux « anciens, rares ou précieux ». Plus largement, n'ayant pas forcément à rentrer dans l'une de ces deux premières catégories, sont également ciblés ceux « qui présentent un intérêt public du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'archéologie, de la science ou de la technique ».

L'article 5 de la *Charte de la conservation dans les bibliothèques* témoigne que la définition du document patrimonial repose sur des choix scientifiques et stratégiques :

Est dit patrimonial un document, un objet ou un fonds auquel est attachée une décision de conservation sans limitation de durée.³

Dans *Le métier de bibliothécaire*, la réflexion sur le statut de document patrimonial formule ainsi cet aspect décisionnaire des professionnels dans la détermination de ce qui relève du patrimoine :

Rien n'est patrimonial par nature, que ce soit du fait de l'âge, de la rareté ou de la préciosité, triade traditionnellement convoquée par la loi. Le fonds patrimonial, c'est l'ensemble des collections qu'une institution a pour mission de conserver sur le long terme, que cette mission ait été imposée – comme le dépôt légal en région – ou choisie – comme la plupart des fonds locaux ou thématiques.⁴

La notion du patrimoine est également explorée dans le rapport d'Hélène Richard pour l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques*, qui souligne « la nécessité [d'une] analyse permanente [des documents], en n'assignant pas de limite claire à la notion de patrimoine pour les bibliothèques », et le besoin de « bibliothécaires spécialisés dans les questions patrimoniales [qui] connaissent l'histoire des documents, ainsi

² *Code du patrimoine*, Article R311-1, version en vigueur depuis le 6 mars 2020.

³ Ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Charte de la conservation dans les bibliothèques*, 2011, p. 2.

⁴ C. Haquet, « Gérer et valoriser les collections patrimoniales », in ABF, Charlotte Henard (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, Paris, Éditions du Cercle de la Libraire, 2019, p. 419.

que le contexte scientifique, littéraire, artistique ou politique qui les a vus naître et qui les explique »⁵.

Concernant la mise en valeur et la médiation de ce patrimoine auprès du jeune public, peuvent être ici explorées toutes les manières dont elles sont effectuées, toutes les actions utilisant des documents patrimoniaux pour des activités destinées à ou incluant des enfants et des adolescents. La valorisation désigne l'action de sortir les documents de leurs réserves et de les montrer, de communiquer à leur sujet – elle peut aussi consister à faire venir les publics dans les magasins conservant ces documents, ou encore à les numériser et à les partager dans des portails numériques. La médiation est le travail d'explication, la création de parcours d'exposition, de discours pour des ateliers devant les classes, l'écriture d'un appareil pédagogique accompagnant des dossiers accessibles sur les bibliothèques numériques, la mise en place d'activités à partir des thématiques abordées dans les ouvrages montrés⁶.

Méthodologie

Ce mémoire repose sur une enquête menée auprès d'une quarantaine de professionnels des bibliothèques, ainsi que de cinq professionnels d'autres institutions culturelles. Leur liste est disponible en annexe. De ce fait, lorsque ces personnes ou leur établissement sera évoqué dans le texte, il n'y aura pas de note de bas de page pour préciser de quel entretien les informations proviennent : ce sera normalement transparent dans la formulation de la phrase. Leur poste est détaillé lors de leur première apparition dans le mémoire, mais l'est également dans la liste des entretiens.

Cette enquête avait pour objectif de recueillir des informations détaillées au cours de longs entretiens, durant d'une demi-heure à une heure et demie. Les données recherchées étaient qualitatives et non quantitatives : le but était de recueillir des retours d'expériences, non pas de quantifier ou de faire des statistiques sur des données en recherchant des réponses courtes et exploitables dans cette optique.

La majorité des personnes interrogées ont noué d'elles-mêmes le contact avec l'enquêteur à la suite d'un appel à entretiens posté sur la liste de diffusion de Bibliopat et sur Twitter. Ce nombre de retours de bibliothécaires volontaires pour partager leur expérience était inespéré et constitue un beau témoignage de l'entraide et du partage présents au sein de ce métier ! De ce fait, le mémoire est construit sur ce recueil d'expériences. Il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif, même si quelques entretiens ont eu lieu après une prise de contact initiée par l'auteur pour étudier des cas particuliers ou recommandés par d'autres personnes. Les entretiens n'ont pas été enregistrés ni transcrits : cependant, les citations mises entre guillemets correspondent bien à des paroles qui ont été dites et soulignées comme telles dans la prise de notes.

Il y a beaucoup à dire sur le sujet de ce mémoire, que le format de l'exercice ne permet pas de détailler en raison du nombre de caractères impartis. C'est un thème large, avec beaucoup d'exemples et d'angles d'analyses possibles. On peut citer ici deux mémoires d'études pour le diplôme de conservateur des bibliothèques qui ont été écrits sur des sujets voisins pendant les six dernières années : celui d'Hortense

⁵ H. Richard, *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques*, IGB, septembre 2010, p. 13.

⁶ Sur la médiation, cf. *infra* p. 41.

Longequeue⁷ et celui de Sophie Pilaire⁸. Toutefois, hormis quelques passages obligés et quelques répondants que l'on retrouve d'une enquête à l'autre, leurs autrices ont abordé leurs sujets de différentes façons, leurs travaux sont complémentaires de celui qui suit.

Ce mémoire étudie plusieurs questions. Quand, où et surtout comment se déroulent les médiations patrimoniales auprès du jeune public, quels fonds y sont valorisés et pourquoi ? Quels sont les objectifs de cette mission de médiation auprès des enfants et des adolescents et comment les bibliothèques s'organisent-elles pour l'effectuer ? Enfin, quelles actions et quelles situations sont bénéfiques pour cette valorisation, lesquelles posent au contraire des difficultés pour l'accomplir ?

Dans un premier temps, cet exposé décortiquera les circonstances et les façons dont les jeunes sont amenés à découvrir les fonds patrimoniaux des bibliothèques. Ensuite sera sondée la mission de médiation patrimoniale à leur destination, ce pourquoi elle est utile et les organisations dans lesquelles évoluent les bibliothécaires qui l'accomplissent. Enfin, on se posera la question de ce qu'elle nécessite pour être menée dans un environnement favorable à travers l'exploration de plusieurs perspectives autour de ce sujet.

⁷ H. Longequeue, *Avant la lettre. La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque*, mémoire d'étude, Enssib, 2018, 122 p.

⁸ S. Pilaire, *La valorisation du patrimoine écrit et graphique des bibliothèques auprès des enfants*, mémoire d'étude, Enssib, 2016, 103 p.

PREMIERE PARTIE

LA DECOUVERTE DES FONDS PATRIMONIAUX DES BIBLIOTHEQUES PAR LES JEUNES PUBLICS

Ces premiers chapitres vont porter sur la description des modalités des actions de valorisation des fonds patrimoniaux des bibliothèques auprès des enfants et des adolescents. Grâce aux nombreux témoignages recueillis pour cette enquête, ces pages exploreront les contextes dans lesquels prennent place ces médiations, l'usage qu'il est fait des fonds patrimoniaux dans celles-ci, et les manières dont elles se déroulent.

1.1 DES DISPOSITIFS DIVERS

1.1.1 Les occasions de la médiation des fonds patrimoniaux auprès des jeunes

Cette étude se concentre sur des établissements possédant des fonds patrimoniaux et sur l'usage de ceux-ci. Elle porte sur la médiation de ces fonds, ce qui représente une partie minoritaire des actions de médiation accomplies dans les bibliothèques auprès des jeunes publics, bien qu'il s'agisse toujours d'un travail conséquent sous une diversité de formes.

Pour présenter le contexte de ces moments où des enfants et des adolescents découvrent le patrimoine d'une bibliothèque, il faut commencer par comprendre à quelles occasions cette découverte prend place.

La médiation courante, en salle patrimoine, de documents patrimoniaux à un jeune qui les demanderait, est extrêmement rare. Souvent, il est même impossible aux moins de 18 ans de demander d'eux-mêmes la communication d'un ouvrage de la réserve. Celle-ci doit en effet être justifiée, notamment « les raisons du recours à l'original plutôt qu'au document de substitution »⁹, et le travail sur le document patrimonial ne peut être accompli que sur place et sous surveillance. Quelques cas m'ont cependant été décrits, concernant des lycéens effectuant une recherche pour un exposé ou pour leurs travaux personnels encadrés (TPE)¹⁰, comme à La Rochelle.

Les accueils de classe, au contraire, sont la forme de médiation la plus courante. Dans de nombreux établissements, c'est sur celle-ci que repose la majeure partie de l'usage des fonds patrimoniaux auprès des publics mineurs. Les classes les plus touchées sont du CE2 au CM2, c'est-à-dire les classes primaires qui ont commencé leurs cours d'histoire. Le collège est également assez présent, même si le passage à des plages de cours limitées réduit les possibilités de déplacement des classes en bibliothèque. Il est plus rare de réussir à faire venir des classes de lycée, et les bibliothèques prévoient rarement des médiations patrimoniales au enfants

⁹ Ministère de la Culture, Direction générale des médias et des industries culturelles, *Guide de gestion des documents patrimoniaux à l'attention des bibliothèques territoriales*, octobre 2021, p. 65.

¹⁰ Exercice de recherche en groupe qui était au programme de la première générale et comptait pour le baccalauréat, avant d'être supprimé lors de la réforme de ce dernier en 2020.

jusqu'au CE1. Les accueils de classe se font en général sur une séance, mais des projets de découverte et de création existent également sur plusieurs séances.

La médiation auprès de groupes de primaires peut aussi se faire dans le cadre des temps d'activité périscolaire (TAP), généralisés à la majorité des communes par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Cependant, parmi les personnes que j'ai interrogées, peu ont mis en place des ateliers autour des fonds patrimoniaux dans ce cadre. Il faut noter que les ateliers des TAP se déroulent souvent à l'école et non à la bibliothèque. Ces activités sont également choisies par les élèves parmi une offre comprenant des sports ou encore des pratiques artistiques, ils ne sont pas un public captif comme lors des accueils de classe, aussi les bibliothèques proposent-elles des animations plus attirantes pour ce public : autour de la lecture, de la musique ou encore du jeu¹¹.

Les Journées européennes du patrimoine (JEP), en septembre, sont un moment privilégié de médiation culturelle. Le vendredi qui les précède, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports¹² et celui de la Culture ont créé une journée du patrimoine des scolaires en 2019, reconduite chaque année depuis, intitulée « Levez les yeux », pour que les jeunes « apprennent ainsi à regarder, à comprendre, à admirer le monde qui les entoure »¹³, en accompagnant leurs professeurs dans des lieux du patrimoine. Des publics familiaux visitent ensuite les institutions culturelles le weekend et ont exceptionnellement accès à des espaces fermés au public ou réservés au travail des lecteurs en temps normal. Des ateliers ou des animations sont souvent prévues pour les enfants.

En-dehors du cadre des JEP et du plus large contexte scolaire, des ateliers et activités peuvent également être prévues pour les jeunes publics. Par exemple, à Albi où l'office du tourisme a prévu une série d'événements autour du quatre-centième anniversaire de Jean de La Fontaine, la médiathèque prévoyait une séance de présentation d'éditions illustrées de l'auteur publiées sur plusieurs siècles, mêlant documents patrimoniaux et ouvrages contemporains, ouverte aux adultes comme aux enfants et coconstruite avec le service jeunesse.

Les expositions patrimoniales sont un autre moment important où les bibliothèques peuvent montrer leur patrimoine aux jeunes. Les enfants peuvent découvrir ces expositions au moment de visites de classe ou avec leurs parents, elles sont souvent en cours pendant les JEP. Des livrets sont parfois conçus afin d'accompagner cette expérience pour les enfants qui les visitent sans guide, avec des jeux et des questions dont les réponses sont à trouver dans les documents présents. Deux écueils, qui seront développés en aval¹⁴, rendent les expositions patrimoniales en bibliothèque souvent peu accessibles pour des enfants quand elles ne sont pas animées et guidées : les sujets et les documents présentés peuvent être difficiles à expliquer à ce public, et les parcours d'expositions en bibliothèque sont rarement conçus pour les plus jeunes, en termes de hauteur de vitrine ou encore de rédaction des cartels.

¹¹ Association des bibliothécaires de France (ABF), « Vademécum sur la place des bibliothèques dans la réforme des rythmes scolaires », 2014.

¹² Pour alléger, il sera dorénavant appelé ministère de l'Éducation nationale.

¹³ « "Levez les yeux ! Le patrimoine en met plein la vue" : des nouveaux rendez-vous pour l'éducation artistique et culturelle ! », *education.gouv.fr*.

¹⁴ Cf. *infra* p. 48.

Le patrimoine des bibliothèques peut également atteindre des jeunes par le biais du numérique. Les bibliothèques numériques, quand elles mettent en avant des ressources à destination des enfants – expositions virtuelles, dossiers documentaires, jeux à imprimer ou jeux vidéo éducatifs – cherchent d’abord à toucher les adultes qui pourraient ensuite s’en servir ou les transmettre aux enfants, qu’il s’agisse des professeurs ou des parents.

1.1.2 Les formes et les acteurs de cette médiation : un premier panorama

Il convient dès à présent de faire un premier point sur les formes que prend la médiation des fonds patrimoniaux auprès des enfants et des adolescents.

Pendant une visite à thématique patrimoniale d’un groupe de jeunes, généralement dans le cadre scolaire, des documents leur sont présentés et décrits. Il peut s’agir de documents déjà sous vitrine pendant une exposition, ou expressément préparés par le ou les médiateurs de cette séance. Cette présentation est l’occasion d’aborder des notions plus larges, notamment du programme d’histoire ou d’art : par exemple, la médiathèque de La Rochelle propose aux classes de grande section et d’école primaire de découvrir des portraits issus de son artothèque et remontant pour certains au XV^e siècle, et aborde pendant cette séance le vocabulaire pour décrire, notamment, le cadrage du portrait – en pied, à mi-corps, en buste. Au cours de telles séances, la bibliothèque est souvent aussi en partie visitée par le groupe.

À côté de cette présentation des documents, un atelier de création peut parfois être prévu. Celui-ci peut prendre des formes très différentes : l’idée est que les participants puissent pratiquer manuellement les formes artistiques présentées auparavant, qu’ils aient accès à quelque chose de concret, alors que bien souvent la présentation de documents n’est que visuelle et qu’il ne leur est pas permis de les toucher, et qu’ils puissent repartir de la bibliothèque avec un souvenir. Il s’agit aussi, pour une séance d’une heure et demie, d’en varier la teneur afin de ne pas perdre l’attention du public. Sur un thème classique comme le Moyen-Âge, prisé notamment par les professeurs de cinquième en raison de leur programme, à la découverte de manuscrits anciens peut succéder un atelier de calligraphie avec des plumes d’oie taillées par les bibliothécaires ou une session de création de blason.

Si la majorité de ces animations liant découverte du patrimoine et création artistique se déroulent en une séance, des classes peuvent également mener des projets sur plusieurs séances avec des bibliothèques, qui se concluent par une création des enfants. On peut citer par exemple le parcours culturel « Voyage au Moyen-Âge » organisé par la bibliothèque d’étude et de conservation de Besançon : ce parcours en six étapes mêle découverte de documents médiévaux sur plusieurs sujets (les châteaux-forts, les bestiaires) et créations, par exemple sur le thème de l’enluminure, qui sont ensuite exposées à la fin de l’année scolaire lors d’une journée de découverte pour leurs familles, lesquelles peuvent également ainsi découvrir les documents patrimoniaux et visiter le bâtiment¹⁵.

Lorsque la découverte par des jeunes de documents patrimoniaux se fait par le biais d’une visite d’exposition, celle-ci peut être guidée par un médiateur, par leurs propres parents, ou être parcourue en autonomie. Il est alors possible, si un livret est

¹⁵ « Voyage au Moyen Âge : le Bestiaire fabuleux », *memoirevive.besancon.fr*, 2021.

Le parcours est détaillé ici : « Voyage au Moyen Âge », *parcoursculturels.besancon.fr*, 2021-2022.

proposé, que l'enfant arpente l'exposition selon les questions qui lui sont posées, les énigmes à résoudre et les détails à observer. Les bibliothécaires peuvent également créer des ateliers de création dans le thème de l'exposition.

La majorité des animations, dans une bibliothèque municipale classée habituelle, sont créées et menées par des agents du service patrimoine. Les agents du service jeunesse, forts de leur expérience de médiation auprès des enfants, sont assez souvent associés à leurs collègues du service patrimoine, que ce soit pour des séances très orientées patrimoine – eux animant par exemple l'atelier création de blason tandis que les autres présentent des livres anciens dans ce thème – ou pour des activités plus panachées entre ces deux secteurs, comme sur le thème des contes, où l'on peut présenter des éditions anciennes et lire les contes en question. Des agents provenant d'autres services peuvent ainsi également être impliqués. Des ateliers portant sur la manipulation numérique de documents patrimoniaux peuvent être menés grâce à l'expertise d'agents du service informatique. Au cours des ateliers, d'autres adultes que les médiateurs attitrés sont présents : dans le cadre d'une séance avec une classe, il s'agit du ou des enseignants, souvent accompagnés de parents pour encadrer la classe. D'autres personnes sont également invités à intervenir et animer des ateliers en raison de leur métier, de leur pratique artisanale ou artistique. Cela peut recouvrir un large spectre de possibilités : graveurs, enlumineurs, relieurs (certains extérieurs, d'autres travaillant pour la bibliothèque quand celle-ci dispose d'un atelier de reliure), typographes...

Lorsque les enfants et les adolescents explorent les fonds patrimoniaux de bibliothèques par le biais du numérique, cette découverte peut être simplement contemplative – la visite d'une exposition numérique, l'usage de celle-ci par un professeur en classe – mais aussi interactive, grâce aux possibilités qu'offre ce médium. *Classes*, le site pédagogique de la Bibliothèque nationale de France¹⁶, est emblématique de ce que peuvent proposer les bibliothèques comme ressources pédagogiques, tant à destination des enfants directement que de leurs professeurs pour qu'ils en fassent la médiation. On y trouve des dossiers constitués autour des expositions de l'établissement, des documents avec des fiches descriptives, mais y sont également valorisées des créations plus interactives telles que BDnF¹⁷, une application permettant de créer des bandes dessinées et des romans graphiques en ayant accès à des nombreuses ressources patrimoniales de la BnF, ou encore le jeu *Le Royaume d'Istyald*¹⁸, une aventure conçue à la manière des jeux *point and click* et des *visual novels* qui permet de découvrir les thèmes essentiels de la fantasy, publié au moment du cycle consacré à ce genre, l'année de l'exposition Tolkien.

1.1.3 Les lieux de l'animation

La médiation des fonds patrimoniaux se fait généralement sur place, dans la bibliothèque où ceux-ci sont conservés, mais des séances hors-les-murs existent également.

L'idéal est de disposer d'une ou de plusieurs salles d'animation adaptées à l'accueil de classes, assez grandes au moins pour les accueillir en demi-groupes. La médiathèque Le Trente de Vienne, inaugurée en 2012, est un exemple de bâtiment

¹⁶ <http://classes.bnf.fr/>

¹⁷ <https://bdnf.bnf.fr/index.html>

¹⁸ <https://fantasy.bnf.fr/fr/jouer/>

moderne dans lequel deux salles équipées de vidéoprojecteurs permettent les accueils de groupes. À Brest, la médiathèque des Capucins, inaugurée en 2017 au sein des anciens ateliers de la Marine nationale, compte deux salles dédiées aux accueils de groupe et à l'animation culturelle, ainsi qu'une salle utilisée pour des petites expositions patrimoniales mais qui sert également aux accueils de groupes. À Lucinges, l'Archipel Butor dispose aussi d'une bibliothèque patrimoniale spécialisée dans les livres d'artistes, inaugurée dans une ancienne maison-forte réhabilitée et rouverte en 2020, le Manoir des livres. Dans celle-ci, un espace d'atelier au dernier étage est dédié aux animations.

Le point commun de ces exemples est que les bâtiments en question sont récents. Avec la mission de médiation en ligne de mire, leur programmation a prévu d'aménager un ou des espaces dédiés aux animations. Cependant, de nombreuses bibliothèques municipales n'ont pas un même confort spatial, particulièrement lorsqu'elles sont sises dans des bâtiments anciens, historiques et n'ayant pas récemment fait l'objet de travaux réorganisant leur intérieur.

Souvent, les médiations se font dans la salle de lecture du pôle patrimoine ou de la bibliothèque patrimoniale. Cela peut poser plusieurs problèmes, selon les différents contextes. Déjà, il est nécessaire d'accueillir des classes hors des horaires d'ouverture de cet espace. Cela limite l'amplitude horaire disponible, même si les bibliothèques patrimoniales, ainsi que les espaces dédiés à la consultation des documents patrimoniaux au sein des bibliothèques municipales, ont généralement des horaires d'ouverture plus restreints que la lecture publique. Ainsi, à Béziers, le pôle recherche est fermé au public le jeudi, c'est donc le jour dédié aux accueils de classe qui se déroulent dans la salle de consultation.

Ensuite, ces salles ne sont pas toujours matériellement adaptées à des animations avec des jeunes publics. À la médiathèque de La Rochelle, qui accueille les classes le matin car la salle de lecture n'est ouverte au public qu'après midi, celle-ci n'est pas adaptée aux accueils de classe, comme l'explique Muriel Hoareau, conservatrice responsable des collections patrimoniales : il s'agit d'une très belle salle avec du mobilier de qualité, de grandes tables de lecture, mais celui-ci n'est pas modulable et peu pratique pour cet usage de médiation. On retrouve une problématique similaire à la bibliothèque Stanislas de Nancy : celle-ci ne contient pas d'espace dédié à la médiation, les accueils de classe se déroulent dans la salle de lecture au milieu des somptueuses boiseries du XVIII^e siècle, ce qui limite les possibilités d'activités, car on ne peut par exemple pas prévoir d'atelier créatif impliquant l'usage de feutres ou de gouache dans cet environnement.

À la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, en l'absence de salle dédiée à l'animation, les visites de classes se font souvent en mouvement : les enfants traversent les belles salles du premier étage, au milieu des rayonnages, posent des questions sur ce qu'ils observent, admirent le très grand globe du père Legrand, et c'est dans la dernière salle, la seule chauffée pendant l'hiver, que la visite stationne le plus longtemps avec la présentation des documents. À Versailles également, les visites de classe déambulent dans les salles de la somptueuse Galerie des Archives, entre les rayonnages de livres anciens et plusieurs objets remarquables.

D'autres bibliothécaires peuvent faire visiter la réserve patrimoniale, ou plus souvent des magasins du fonds ancien : à Albi, Béziers, Nantes ou encore Vienne. Cependant, particulièrement dans les bâtiments anciens, les magasins ne sont pas accessibles par des grands groupes et les faire visiter par des classes n'est donc alors pas envisageable ou compliqué. À Bayonne par exemple, il arrive de faire monter

par groupe de cinq ou six des lycéens, ceux-ci peuvent ainsi voir un magasin mais ne peuvent pas y rester longtemps pour que toute la classe puisse y passer. À la bibliothèque patrimoniale de Nice, les travées de la réserve rare et précieuse étant étroites, il arrivait souvent qu'un élève râcle un rayon de livres : désormais, c'est un magasin conservant des documents du XIX^e siècle qui sera montré et où les enfants pourront notamment manipuler les compactus, et les documents rares et anciens seront plus souvent descendus en salle de lecture plutôt que montrés dans la réserve. À la bibliothèque Stanislas de Nancy, ce n'est pas autorisé de faire visiter les magasins par les classes : ceux-ci ne sont accessibles que par des escaliers en colimaçon et reposent sur des mécaniques autoportées.

Comme les exemples présentés dans ces dernières pages le montrent, les bibliothécaires préparant des activités de médiation des fonds patrimoniaux de leur établissement doivent se conformer aux possibilités que permet le bâtiment. La différence de liberté dans ce que peuvent entreprendre les médiateurs dans une construction récente où ont été ménagés des espaces pour ces activités et un édifice ancien dont cette préoccupation pour la médiation était absente de la programmation est frappante et conditionne l'offre de médiation.

L'aménagement intérieur des bibliothèques est également une condition favorable à des médiations réussies.¹⁹

Bertrand Calenge précise qu'il entend par là « un mobilier ergonomique et confortable, des matériels en bon état, une organisation des espaces autorisant la diversité des postures et des activités » : il est certain qu'aujourd'hui, l'un des critères importants lorsque l'on programme une salle d'animation est qu'elle doit être modulable afin d'être adaptable à de nombreux types d'activités et de groupes, et d'ouvrir ainsi un plus grand champ des possibles pour permettre que s'exprime la créativité des bibliothécaire et des enfants dans la rencontre de ces derniers avec le patrimoine.

Des séances autour du patrimoine sont parfois menées hors-les-murs des bibliothèques conservant ces fonds. Les deux endroits visités les plus couramment dans ces occasions sont les écoles elles-mêmes et les bibliothèques de quartier.

La difficulté principale de ces médiations hors-les-murs concerne le transport de documents lourds et vulnérables : leur préparation et leur transport nécessite un temps de travail supplémentaire, et leur état peut en pâtir, surtout si ces actions sont répétées. En revanche, les séances dans les écoles permettent de toucher des classes qui ne se seraient pas forcément déplacé, ou d'apporter des documents patrimoniaux dans des quartiers éloignés de la bibliothèque de conservation.

Des visites en classe avec une valise pédagogique sont ainsi proposées par l'Archipel Butor. Joseph Favre, chargé des publics et de la communication, estime qu'il est bénéfique de leur montrer d'abord des livres d'artistes en classe, parfois en créant un leporello dans la foulée, puis que les enfants découvrent dans un second temps le Manoir des livres, ses espaces d'exposition, en ayant déjà des repères sur ce qu'ils vont y découvrir.

Lorsque la bibliothèque de conservation ferme pour travaux, le recours aux présentations de documents en classes ou en bibliothèques de quartier devient

¹⁹ B. Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 52.

nécessaire pour continuer cette mission de médiation. Des travaux vont bientôt commencer à la médiathèque de Bayonne, aussi Émilie Gangnat, responsable du patrimoine numérisé, explique-t-elle qu'une nouvelle phase de la médiation va commencer puisqu'elle va proposer des ateliers dans les classes. Jocelyne Deschaux a également fait des classes patrimoine dans des écoles à Toulouse pendant que la bibliothèque municipale était fermée pour travaux, entre 1999 et 2003. En revanche, elle ne pense pas que ce format soit une bonne idée car les élèves sont dans leur domaine et ne voient pas la spécificité de ce que l'on apporte. Le fait qu'ils se déplacent eux-mêmes dans la bibliothèque est important. Comme la séance est dans le cadre d'une sortie, cela lui donne déjà un contexte extraordinaire, et les publics scolaires peuvent ainsi voir le patrimoine dans son environnement de conservation.

Enfin, la médiation 100 % numérique peut également être menée virtuellement en tout lieu équipé d'un ordinateur et, si elle s'adresse à un groupe, d'un projecteur. Les fonds numérisés proposés par les bibliothèques aux enseignants peuvent ainsi être également utilisés en classe.

1.2 LE CHOIX DES FONDS PATRIMONIAUX VALORISÉS AUPRÈS DES JEUNES PUBLICS

1.2.1 Les fonds patrimoniaux des bibliothèques

Les définitions du patrimoine en bibliothèque ont été abordées en introduction. Pour introduire la question des fonds utilisés dans les médiations auprès des enfants et des adolescents, il convient de rappeler ce que recouvrent généralement ces fonds.

Dans une bibliothèque municipale classée (BMC), une partie importante des fonds patrimoniaux est constituée du fonds ancien. Dans sa définition traditionnelle il contenait tous les documents imprimés avant 1811, date de la mise en place de la *Bibliographie de la France*, mais son champ a beaucoup évolué depuis pour contenir parfois, selon les politiques documentaires des établissements, les imprimés de tout le XIX^e siècle voire du début du XX^e siècle, ainsi que d'autres types de documents, comme des photographies, des cartes postales, des partitions musicales ou encore des cartes géographiques²⁰.

La réserve des livres rares et précieux rassemble des documents tels que des manuscrits médiévaux ou modernes, des incunables, des correspondances d'auteurs et de personnages notables, des ouvrages remarquables par leur format, leur reliure ou encore leur rareté. Certaines bibliothèques comptent également un cabinet d'estampes, ou à défaut la plupart possèdent des gravures dans leurs collections.

Des documents récents sont considérés comme patrimoniaux : il s'agit très souvent de livres d'artistes. Ceux-ci se démarquent notamment par leur rareté, leur préciosité, la manière dont ils ont été fabriqués. Des fonds de photographies et de cartes postales sont également conservés.

Les BMC ont aussi un fonds régional, fort d'ouvrages documentant l'histoire et la culture locale, ainsi que la production littéraire et artistique dont les auteurs ou les sujets sont liés au territoire. Elles peuvent également constituer des fonds

²⁰ H. Richard, *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques*, IGB, septembre 2010, p. 15.

spécialisés sur des thématiques généralement liées à l'histoire de la ville ou aux fonds qui ont été légués à l'établissement par des particuliers.

1.2.2 Les différents âges et les programmes scolaires : des usages variés des fonds patrimoniaux

Comme la majorité des accueils de groupes en bibliothèque autour du patrimoine se font dans un cadre scolaire, les médiations sont souvent en lien avec le programme. À Brest, le travail d'une professeure relai depuis septembre 2020 a permis de créer ou de retravailler des animations à destination des classes. Par exemple, la séance sur les alguiers est particulièrement destinée aux élèves de sixième qui ont un herbier à réaliser au cours de l'année, tandis que l'atelier présentant des documents autour de la démarche encyclopédique cible les quatrièmes et les secondes, qui étudient notamment le siècle des Lumières. Carole Le Natur, chargée des collections patrimoniales, explique qu'il est essentiel que leur visite soit un support pour l'enseignant et les élèves dans l'apprentissage de leurs cours, que les médiateurs puissent apporter de la matière sur les sujets qu'ils étudient, afin que les élèves voient autre chose que les seules illustrations des manuels scolaires.

De nombreuses bibliothèques publient un catalogue des sujets proposés – catalogue individuel ou compris dans une offre d'éducation artistique et culturelle plus large compilée par la municipalité. Dans ce catalogue sont spécifiés les niveaux auxquels s'adressent ces ateliers. Les mentions sont souvent larges (primaire, collège, lycée) selon que les séances sont plutôt construites pour de jeunes enfants autour de notions plus simples ou pour des adolescents plus avancés dans leur apprentissage. Si l'on regarde par exemple le programme des visites de groupes de la médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle²¹, les sujets ciblant seulement les primaires abordent des apprentissages plus basiques et des angles plus ludiques : « Les monstres dans les livres anciens », « De très très vieux livres de contes » ou encore « Être enfant au temps d'Henri IV ». Pour les collèges et les lycées sont proposées des séances adaptables selon le niveau sur l'histoire du livre à plusieurs époques ainsi que sur l'astronomie et sur le siège de La Rochelle.

La plupart des autres programmes de visites fonctionnent de manière similaire. D'aucuns ciblent dès la plaquette plus précisément certaines classes pour des sujets précis, tel que celui 2018-2019 de la bibliothèque municipale de Nantes qui propose un atelier sur la traite négrière et l'esclavage aux CE1 et aux quatrièmes et un autre sur le surréalisme nantais des troisièmes aux premières²². Le programme scolaire fait que ce sont parfois les professeurs de niveaux spécifiques qui sollicitent tel ou tel sujet. Comme l'explique Myriam Cauvin, responsable de la bibliothèque patrimoniale Romain Gary de Nice, « les enseignants incluent la visite de la bibliothèque patrimoniale dans un cycle de travail prévu avec les élèves », et peuvent pour cela faire leur choix parmi les douze sujets proposés dans le catalogue²³.

²¹ Médiathèque Michel-Crépeau, Communauté d'agglomération de La Rochelle, « À la découverte des trésors de la médiathèque », 2020-2021.

²² Bibliothèque municipale de Nantes, « Visites de classes. Programme 2018-2019 ».

²³ Bibliothèque patrimoniale Romain Gary, « À la découverte des trésors de la bibliothèque patrimoniale Romain Gary », 2020-2021.

De fait, certains thèmes sont particulièrement adaptés au programme de niveaux spécifiques. Ainsi le Moyen Âge, à travers notamment les manuscrits et enluminures des fonds patrimoniaux, est dans tous les cas très populaires, mais des visites sur ce thème prolongent particulièrement bien les programmes de CM1, CM2 et cinquième. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert est également un document prisé et réputé, mais les professeurs d'histoire de quatrième sont spécialement intéressés par une séance permettant de montrer cet ouvrage car cela leur permet d'aborder les Lumières, un sujet complexe, sous un autre angle, comme en témoigne Nathalie Dugué, responsable des fonds patrimoniaux de la médiathèque de Gap.

Jocelyne Deschaux, pour souligner le fait que les enseignants viennent vraiment à des séances en lien avec le programme, argüe que les sujets qui s'éloignent ne marchent pas. À Toulouse, une classe patrimoine autour de l'histoire du temps avait ainsi été proposée, mais aucune classe ne l'avait choisie en plusieurs années. Comme le sujet ne rentrait pas dans les cases du programme, les professeurs en privilégiaient d'autres. Il faut donc que les propositions aient le programme en ligne de mire et s'adaptent au changement d'icelui.

Pour pousser ce sujet un peu plus loin, il est intéressant de passer par la BnF pour se rendre compte de la manière dont les expositions de celles-ci attirent des publics très différents selon ce sur quoi elles portent. L'une des plus récentes au moment de l'écriture de ce mémoire concernait le poète Charles Baudelaire, pour le bicentenaire de sa naissance. Les classes accueillies pour explorer et travailler sur cette exposition sont inmanquablement des premières, en raison du programme du baccalauréat de français, alors que ce n'était pas du tout une exposition destinée au primaire et au collège. En revanche, Anne-Sophie Lambert, qui a été chargée d'action pédagogique à la BnF entre 2005 et 2015, donne deux exemples d'expositions qui étaient très adaptées à une offre de médiation auprès des collégiens. « Torah, Bible, Coran » intéressait ainsi les professeurs d'histoire qui enseignaient sur les Hébreux en sixième, sur l'islam et sur le christianisme en cinquième, tandis que « La légende du roi Arthur » a dû attirer « les trois quarts des classes de cinquième d'Île-de-France » tant elle s'accordait parfaitement aux programmes d'histoire sur le Moyen Âge, mais aussi de littérature sur la matière de Bretagne. Elle donne également des pistes sur ce pourquoi les professeurs faisaient ces sorties à la BnF, des attentes diverses : pour certains, ces expositions permettent de rendre vivantes leurs séquences pédagogiques, d'illustrer le programme avec des sources, tandis que pour d'autres, il s'agissait déjà d'une belle occasion de montrer aux élèves ce qu'est un manuscrit médiéval, une enluminure, de manière très réelle et non par l'interface d'un diaporama ou d'un manuel.

Car si le lien entre les documents patrimoniaux et les programmes scolaires sont une motivation supplémentaire pour faire déplacer une classe à la bibliothèque, lesdits documents sont déjà très intéressants à faire découvrir pour eux-mêmes. Sans forcément que cela soit lié à un cours sur le Moyen-Âge ou l'époque moderne, permettre aux enfants de voir ces ouvrages et des images anciennes constitue en soi une expérience précieuse. Clémence Desrues, qui était chargée de projets de numération et d'action culturelle à la bibliothèque municipale de Versailles, explique que des professeurs, particulièrement en primaire, demandait de « leur montrer quelque chose qu'ils ne voient pas d'habitude », de sortir leurs élèves de leur quotidien.

Dans certaines bibliothèques, la médiation des fonds patrimoniaux est beaucoup plus centrée autour de l'histoire du livre. La question sera plus développée

dans la deuxième partie²⁴, mais les bibliothèques qui proposent un programme d'ateliers sur des thématiques variées ont plusieurs agents travaillant au moins en partie à la médiation, tandis que les structures ayant un ou deux agents sur cette mission concentrent plus leur action sur des thématiques centrales. À Béziers par exemple, Gilles Moraton, responsable patrimoine / recherche, reçoit une vingtaine de classes par an, du CE2 au CM2. L'absence des collèges et des lycées s'explique par des raisons géographiques puisque seules des écoles primaires sont à proximité directe de l'établissement qui se situe dans le centre-ville. Aux classes qu'il accueille, il présente le passage du manuscrit à l'imprimé en une heure environ. À Beaune, Clarisse Meunier, responsable vie littéraire et fonds patrimoniaux de la bibliothèque Gaspard Monge, anime un parcours sur l'histoire du livre en cinq séances auprès des écoles primaires et des collèges, des manuscrits médiévaux aux livres d'artistes en passant par les incunables, le XVIII^e siècle dont l'*Encyclopédie*, et la *Description de l'Égypte*.

Claire Haquet, responsable de la bibliothèque Stanislas de Nancy et du Patrimoine, explique qu'elle reçoit plus souvent des demandes spécifiques de médiation de la part de professeurs de lycée que du primaire ou du collège. Pour ces derniers, l'offre classique autour de l'histoire du livre et de l'imprimerie convient souvent. En revanche, des requêtes poussées de professeurs de lycée ont pu porter par exemple sur l'affaire Dreyfus à Nancy ou encore l'esclavage. Elle ajoute que lorsqu'on se rend compte que la thématique demandée fait partir du programme scolaire et pourrait intéresser d'autres lycées, elle est alors proposée dans le programme des accueils de groupes et cela peut plus ou moins marcher. Une de ses collègues a ainsi présenté pendant plusieurs années les œuvres originales de littérature qui étaient dans le programme du baccalauréat. Deux collègues qui étaient en reconversion après avoir été enseignantes ont également été précieuses pour la création de la trame des accueils et des livrets.

Un aspect qui est revenu plusieurs fois est qu'il est plus aisé d'intéresser et d'impliquer des enfants de primaire que des adolescents du collège et du lycée. Laetitia Bossart, gestionnaire de la réserve patrimoniale du SCD de Lille, explique ainsi que les enfants ont beaucoup de questions, qu'ils les posent jusqu'à ce qu'ils obtiennent une réponse satisfaisante, là où un public plus âgé ose moins. Rémy Cordonnier estime que les très jeunes sont en général bon public. Cependant, avant le CM2, ils ont du mal à saisir la notion du temps et oublient vite ce qu'on peut leur apporter sur le plan historique : mais le contenu de la discussion est important, aussi utilise-t-il « la maïeutique pour leur faire dire les réponses », afin qu'ils soient en « position d'agentivité ». En revanche, les adolescents sont généralement peu intéressés. Une accroche qui fonctionne bien à cet âge-là, et cela est confirmé par Bruno Mayorgas, est de parler de la valeur du patrimoine, du fait que ce sont des objets précieux et rares.

Jean-François Hannecart, directeur adjoint et responsable du pôle patrimoine de la médiathèque Simone Veil de Valenciennes, raconte qu'il s'est rendu compte que les CP et les CE1 n'ont pas la notion de l'histoire, qu'elle est au mieux floue, car c'est à partir du CE2 que cette matière entre dans le programme. Les interventions sur l'histoire du livre ciblent donc plus depuis 2021 les classes du cycles 3 (CM1 à sixième) et moins les plus jeunes. En revanche, il trouve que ces derniers font preuve de plus de créativité dans les parties créatives des séances,

²⁴ Cf. *infra* p. 51.

particulièrement celle de création de lettrine : ils laissent libre cours à leur imagination là où les plus grands ont tendance à recopier les modèles présentés.

Beaucoup de répondants ont parlé de « l'effet waouh », du fait qu'il est plus facile d'impliquer et d'intéresser son public avec des objets remarquables visuellement, ou encore par leur ancienneté et leur rareté : des manuscrits enluminés, des gravures, des sujets titillant les références culturelles que les enfants peuvent avoir (dragons, aventure, etc.) fonctionneront mieux au premier contact qu'un incunable non-décoré et avec une reliure basique, malgré tout l'intérêt historique que nous puissions nous-mêmes lui trouver.

On peut noter que le patrimoine jugé légitime à être présenté à des classes évolue avec le temps. Elsa Courbin écrivait en 2011 que « beaucoup de progrès ont été réalisés en faveur de la reconnaissance de ce patrimoine et la légitimité des bibliothèques à l'exposer n'est plus remise en question »²⁵. Cécile Boulaire relevait comme première date marquante de la patrimonialisation du livre pour enfants les rencontres interprofessionnelles qui se sont tenues à l'Heure Joyeuse en 1994 sur le thème « Le livre pour la jeunesse : un patrimoine pour l'avenir »²⁶. Le patrimoine jeunesse est ainsi aujourd'hui bien valorisé, notamment auprès des primaires. À la médiathèque Françoise Sagan de Paris, les fonds patrimoniaux de l'Heure Joyeuse et les expositions les utilisant sont ainsi mobilisés dans des animations auprès des enfants, et peuvent l'être en même temps que de la littérature jeunesse plus récente. De même, et c'est souvent lié, les livres d'artistes permettent de parler et de valoriser des documents contemporains remarquables, qui sont souvent accessibles aux enfants et aux adolescents et peuvent inspirer des séances de création d'après leur format.

1.2.3 L'ancrage local

Après avoir présenté l'usage du patrimoine sous l'angle des généralités, des sujets récurrents revenant dans les propositions des bibliothèques, liés généralement, dans le cadre scolaire, à un programme national, il est temps de s'intéresser à travers quelques exemples à la manière dont les bibliothèques sont également ancrées dans leur territoire et son histoire et créent des animations liées à cet environnement.

Les bibliothèques ont, selon leur histoire locale, des fonds originaux et spécialisés qui sont des atouts pour valoriser la ville et sa région. Utilisés en médiation auprès des enfants, cela leur permet de travailler sur un patrimoine avec des références issues de leur vie de tous les jours, de découvrir le passé et le document en pouvant se raccrocher à des lieux ou des aspects culturels qu'ils ont déjà côtoyés dans leur vie.

Ainsi, l'usage des photographies et cartes postales de la ville, notamment dans le cadre d'activités créatives, permet de parler du passé, du patrimoine photographique, en le faisant dialoguer avec le présent. Bruno Mayorgas, à Vienne, estime que la carte postale est un objet idéal pour la médiation patrimoniale. Elle permet de montrer la ville à des époques différentes, de documenter l'évolution des modes de vie et de l'urbanisme. La médiathèque Le Trente de Vienne a ainsi une

²⁵ E. Courbin, *Exposer le patrimoine jeunesse*, mémoire d'étude, Enssib, 2011, p. 47.

²⁶ C. Boulaire, « Chapitre 5. Patrimonialiser le livre pour enfants. Un défi ? » in F. Henryot (dir.), *La fabrique du patrimoine écrit. Objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, p. 105.

collection de 1 300 cartes postales, achetée à un collectionneur en 2018, et les valorise par le biais d'accueils de classes, d'expositions et des réseaux sociaux.

À la médiathèque Valery-Larbaud de Vichy, ce ne sont pas que les photographies, mais aussi les fonds d'architecte qui sont valorisés. L'établissement a récupéré le fonds d'archives et la bibliothèque de trois générations d'architectes du plus important cabinet de la ville thermale, qui est réputée pour ses villas et autres bâtiments remarquables. Cela permet de créer des activités en deux séances, l'une de présentation des fonds patrimoniaux, l'autre de visite préparée par les élèves dans les rues de la ville. Pour le programme sur la Seconde Guerre mondiale, la médiathèque peut également s'appuyer sur des fonds importants de l'État français, notamment des documents de propagande de l'époque destinés aux enfants.

À Bayonne, des ateliers ont été conçus à partir de 2016 pour les classes moyennes et le collège sur les baleines et sur le port de la ville. À Mulhouse, les Alsatiques, c'est-à-dire le fonds régional alsacien, qui comprend également des documents anciens, est également utilisé. Nancy valorise particulièrement pendant l'automne ses collections sur saint Nicolas. La médiathèque Pierre-Amalric d'Albi conserve la *Mappa Mundi*, une des deux plus anciennes cartes du monde connues : comme le formule Jocelyne Deschaux, il lui paraissait « évident qu'il fallait que chaque élève de l'agglomération ait vu dans son parcours scolaire la *Mappa Mundi* en vrai », même si ce n'est pas encore le cas.

Le patrimoine valorisé à la bibliothèque n'est pas seulement toujours composé de documents, livres, estampes ou encore objets : il peut s'agir du bâtiment lui-même. À Brest par exemple, une visite est proposée sur l'histoire de la médiathèque, qui fait écho à l'histoire de la ville elle-même, entre sa situation dans les historiques ateliers de la Marine nationale et l'histoire malheureuse de ses collections presque entièrement détruites par les bombardements de 1940. Nombre de bibliothèques patrimoniales ont une histoire riche et ancienne. L'édifice peut alors être valorisé de plusieurs manières, depuis la visite classique jusqu'à des chasses au trésor dans les magasins.

La question de la muséalisation de bibliothèques se pose également en plusieurs endroits. Les exemples qui ont pu être rencontrés au cours de cette enquête sont ceux de Colmar et du site Richelieu de la BnF. À chaque fois, cet aspect muséal, qui comprend notamment une part d'exposition permanente dans un lieu à forte valeur patrimoniale, s'accompagne d'une réflexion quant à sa valorisation auprès des jeunes publics. Christelle Barb, chargée de médiation en direction des jeunes publics, a ainsi travaillé sur la création d'un carnet de découverte de l'exposition de la bibliothèque des Dominicains de Colmar. À la BnF, Charlotte Brès explique que le service Éducation artistique et culturelle (EAC) travaille à la création de parcours de visite, en groupes comme en autonomie, pour la découverte des salles et des galeries qui composeront le Musée à partir de 2022. Cela permettra de valoriser « des collections exceptionnelles dans des lieux d'exception »²⁷, donc non seulement des documents remarquables de l'établissement, mais également les bâtiments et leur histoire. Un parcours dans la salle Ovale, qui sera la première salle de lecture grand public ouverte gratuitement à tous, composé d'écrans et de bornes de médiation multimédia disposées autour de la salle, racontera en six ou sept stations ce qu'est la BnF à travers la diversité de ses collections.

²⁷ « Le nouveau musée de la BnF », *bnf.fr*.

1.2.4 De la presse à l'EMI

Les fonds de presse ancienne sont parfois utilisés dans une perspective d'éducation aux médias et à l'information (EMI). Plusieurs bibliothèques travaillent ainsi avec le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) à la mise en place d'activités autour de ces collections mises en regard avec les événements et les débats contemporains. Charlotte Brès explique qu'à la BnF, les riches collections de presse ont joué un rôle important dans les actions menées autour de la laïcité et des fausses nouvelles depuis 2015, année de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, et précédant celle de la campagne présidentielle étatsunienne où la candidature de Donald Trump a mis sur le devant de la scène la question des « *fake news* ».

L'histoire de la presse et des caricatures dans celle-ci a ainsi été abordée à Saint-Denis, à travers des documents de la médiathèque, mais également une exposition itinérante sur *Charlie Hebdo*. Céline Magron, coordinatrice du service pédagogique à la bibliothèque d'étude et du patrimoine de Grenoble, explique que les professeurs demandent de « mettre en lien » le patrimoine de la ville avec les élèves pour qu'ils comprennent mieux l'histoire de France, « que les caricatures figuraient dans la presse depuis 1830 par exemple ».

Les bibliothèques numériques sont également des espaces virtuels privilégiés pour valoriser des ressources dans une perspective d'EMI. Sur Limédia Kiosque, la partie spécialisée dans la presse ancienne du portail des médiathèques numériques du Sillon Lorrain, un dossier documentaire à destination des enseignants a été créé sur la caricature dans la presse locale ancienne²⁸. Ces documents permettent de parler de l'histoire du dessin de presse, des caricatures à l'époque de l'affaire Dreyfus et des dessins satiriques du début du XX^e siècle. Claire Haquet raconte que la maquette de l'exposition a été réalisée d'après les réponses à une consultation menée auprès d'enseignants en école primaire et d'une professeure d'histoire-géographie en 2015, où il leur a été demandé ce dont ils avaient besoin comme supports pour parler de ces sujets.

1.2.5 La valorisation de fonds spécialisés modernes

Deux exemples d'établissements accomplissant une importante valorisation de livres d'artistes auprès des jeunes publics ont été rencontrés pendant cette enquête. Le premier a déjà été évoqué plus haut, il s'agit de l'Archipel Butor. Le Manoir des livres conserve des livres d'artistes qui, pour leur grande majorité, datent d'après 1950 et sont de l'écrivain, achetés pendant sa vie et à sa mort. C'est un fonds patrimonial composé donc de livres rares et précieux, mais pas anciens. Presque tous les livres d'artistes de Michel Butor sont des livres de dialogue, faits avec un artiste, un plasticien au moins, avec parfois l'intervention d'un relieur ou encore d'un typographe. Butor lui-même est souvent à l'origine du texte. La médiation de ces objets est facilitée par le fait qu'ils sont insolites et moins austère qu'un livre très classique pour les plus jeunes.

Le centre de documentation du Musée d'art contemporain du Val-de-Marne (MAC VAL), qui a ouvert en 2005, a rassemblé une importante collection de livres d'artistes, à l'origine en lien avec ceux dont des œuvres sont exposées dans le musée.

²⁸ « Rire, réagir, réfléchir. Caricatures et dessins satiriques à Nancy de 1830 à 1930 », kiosque.limedia.fr.

Céline Latil, responsable du centre de documentation, explique qu'à force d'exposer et de montrer ponctuellement ces ouvrages, ils se sont rendu compte qu'il s'agissait d'un formidable outil de médiation de l'art contemporain pour les enfants. Un second fond a donc été créé avec des acquisitions faites selon cet objectif de médiation. L'idée est de cibler des œuvres intéressantes par leurs illustrations ou par leur format, de montrer la diversité de la production artistique, qui est également présente autour de l'objet livre. Ces livres d'artistes sont utilisés pour toucher de très jeunes publics. Des formats de visite ont été pensés pour les classes et groupes de maternelle, mêlant découverte et création, autour de sujets tels que l'abécédaire (en 2010-2011) ou les chiffriers (en 2011-2012). Un parcours « Un livre, une œuvre » a également été pensé pour les maternelles et les classes élémentaires, passant de la découverte des livres avec un documentaliste à une visite du musée avec un conférencier. Enfin, un dernier format a été lancé un an avant le début de la pandémie et repris l'été 2021, intitulé « Bébé au MAC VAL », qui s'adresse à un public individuel le premier mercredi de chaque mois à 10 heures, pendant une heure. Au sein du musée, devant les œuvres, sont installés des tapis, et une découverte sensorielle des œuvres par les très jeunes enfants est entreprise, au moyen de livres, de livres tactiles – conçus pour les enfants malvoyants, d'instruments de musique et de bruits. Avec ce format, le musée veut montrer aux parents qu'ils peuvent venir dans un lieu patrimonial avec leur bébé d'un an, qu'il peut être réceptif à des formes, des couleurs, des sons.

Carole Le Natur explique qu'à la médiathèque des Capucins de Brest, le projet de pouvoir s'adresser aux petites et moyennes sections est en cours de réflexion : l'idée serait de participer à leur découverte artistique avec les livres d'artistes que l'établissement conserve. En écho à ce que dit Céline Latil, elle dit que les plus jeunes ont besoin de le toucher pour s'approprier le patrimoine – ce qui a rendu compliquée les médiations envers ces publics-là par temps de covid.

La médiathèque musicale de Paris (MMP) valorise également ses collections auprès des publics scolaires. Dora Balagny, qui y était médiatrice culturelle, explique que les actions de médiation étaient menées surtout auprès des primaires, très peu auprès de groupes issus de l'enseignement secondaire. Les vinyles occupent une grande part du patrimoine valorisé auprès des scolaires : il s'agit d'un objet qui n'est pas commun dans les foyers, que pas mal d'enfants ne connaissent pas, surtout à l'heure du dématérialisé, et qui est également très intéressant graphiquement avec ses pochettes et décorations. On peut en faire l'histoire, montrer l'évolution de l'enregistrement sonore, de l'épaisseur et de la taille des vinyles. La musique, bien sûr, est également écoutée : écouter un vinyle à la platine est très différent de l'expérience habituelle que l'on peut avoir de la musique. Le premier enregistrement de musique de l'histoire, celui d'*Au clair de la lune* effectué en 1860, est également découvert grâce à Gallica, participant à cette histoire de l'enregistrement. Des enseignants avaient demandé des séances autour de Louis XIV, au cours desquelles, appuyés par un diaporama présentant les compositeurs du temps du Roi Soleil, étaient écoutés des vinyles de leur musique et projeté un extrait du film *Le roi danse*. Les collections de cet établissement permettent donc de parler d'histoire de la musique de manière technique et artistique, mais aussi des représentations graphiques liées à celle-ci, à travers des expériences visuelles et auditives.

1.3 ANATOMIE DE L'ATELIER PATRIMONIAL EN BIBLIOTHEQUE

1.3.1 Constantes et variations des ateliers patrimoniaux

La création et la préparation de l'atelier

À partir des nombreux témoignages recueillis pour ce mémoire, il est temps désormais de présenter dans les détails la manière dont se déroulent les séances à destination des enfants et des adolescents autour des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques.

Pour commencer, on peut explorer la création et la préparation de ces médiations. Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'un certain nombre de bibliothèques proposent un catalogue – ou un programme – de médiations, y déclinant les thèmes et les activités. Dans d'autres bibliothèques, les accueils de classes sont sur une ou deux mêmes trames autour de l'histoire du livre.

Cependant, comme l'explique Jocelyne Deschaux : « On s'adapte toujours aux cas de figure. Chaque classe est un peu différente de la précédente, on ne répète pas un discours formaté. On s'adapte à ce qu'ils savent, ce qui les intéresse au sein d'une thématique. Mais il y a des choses basiques que l'on reprend. » Fabienne Gelin, responsable des fonds patrimoniaux de la médiathèque Valery-Larbaud de Vichy, abonde : « On ne sort jamais un atelier clé-en-main, on ne refait jamais deux fois le même ».

La création d'un nouvel atelier prend du temps : il faut construire un discours, chercher dans ses collections des documents pour l'appuyer. La bonne connaissance des fonds conservés dans son établissement est essentielle, ainsi que leur exploration continue qui peut permettre de trouver de nouvelles idées de pièces à valoriser. Lorsque les bibliothécaires ont le soutien d'un professeur relai pour le choix des thématiques et l'écriture des séances, cela peut être une aide très précieuse car il peut apporter son expertise des programmes, sa connaissance de ce que recherchent ses collègues quand ils font venir leur classe dans l'établissement : cependant, il est encore très rare pour les bibliothèques de pouvoir en bénéficier, comparées aux musées.

La préparation d'un atelier nécessite également d'y consacrer du temps : chercher et rassembler les documents, préparer la salle où la séance aura lieu ainsi que ce dont on aura besoin pour un éventuel atelier de création. Ces aspects matériels ne sont pas négligeables et peuvent être fatigants, notamment quand les documents présentés pèsent lourd. À la BnF, puisque le service EAC n'est pas un service de collection, la préparation des ateliers nécessite de communiquer avec les différents chargés de collection pour obtenir une autorisation de sortie.

Les bibliothécaires demandent souvent aux enseignants de préparer la séance à l'avance afin que les enfants ne soient pas en terrain totalement inconnu. Jocelyne Deschaux leur demande par exemple de préparer cinq mots en classe : si l'on va évoquer le parchemin, on avancera plus vite si les élèves savent déjà ce que c'est, et c'est également plus valorisant pour eux s'ils montrent qu'ils savent déjà des choses. Gilles Moraton envoie aux enseignants un document expliquant ce dont il va parler, avec le lien vers une petite vidéo expliquant le fonctionnement d'une imprimerie au XVI^e siècle, afin qu'ils la montrent à leur classe avant que celle-ci ne vienne.

Un, deux, trois groupes

La plupart du temps, les classes sont divisées en deux voire trois groupes. Cette division est pratique à plus d'un titre. Tout d'abord, les salles d'animation et les magasins visités ne peuvent pas toujours accueillir dans de bonnes conditions un groupe d'une trentaine d'enfants. Ensuite, il est plus simple de présenter des documents à une dizaine ou une quinzaine de personnes, qu'elles soient rassemblées autour d'une table, que l'on circule avec les documents parmi elles ou encore que l'on visite une exposition avec les documents sous vitrines. De plus, un groupe plus petit permet de favoriser l'interaction et la participation de ses membres. Enfin, il est plus aisé à gérer.

Clarisse Meunier raconte qu'elle travaille généralement avec une collègue du service jeunesse. Elle-même présente à un groupe les documents eux-mêmes, tels que le plus ancien de la bibliothèque Gaspard Monge de Beaune, une Bible datant d'environ 1200, ainsi que des manuscrits enluminés, tandis sa collègue leur propose un complément d'informations sur tablette, avec des images de *scriptoria*, de parchemin, ou encore de moines copistes, pouvant provenir des fonds numérisés d'autres bibliothèques. La séance dure une heure, avec échange de groupes après trente minutes. À Albi, la classe est également coupée en deux, pour des séances durant deux fois trois quarts d'heure jusqu'à la cinquième, et deux fois une heure ensuite. Sur une thématique comme le Moyen-Âge, un intervenant présente l'intérieur des ouvrages : leurs contenus, les écritures, les enluminures, tandis que l'autre aborde les aspects matériels : le parchemin, le papier, la reliure. À Saint-Omer, les classes sont désormais partagées en trois groupes, qui découvrent tour à tour la salle patrimoine, les archives municipales – qui sont dans le même bâtiment – et les ressources numériques.

Dans d'autres bibliothèques, par choix ou par nécessité – l'impossibilité par exemple de mobiliser un autre intervenant – les séances se font devant la classe entière. Même quand il n'y a qu'un seul médiateur de la bibliothèque, les groupes sont normalement encadrés par leur enseignant et, souvent, des parents d'élèves.

Les structures des séances

Chaque séance est différente : cela ne dépend pas que de ce que créent les intervenants, mais également de leur auditoire, de ses questions, des demandes des enseignants. Dans la suite de ce chapitre, la focale sera tour à tour portée sur certains aspects de ces médiations, mais il est important de se rendre compte du déroulement de quelques séances pour avoir un panorama de ce qu'il s'y passe.

Dans son atelier sur l'histoire du livre, Gilles Moraton part de l'apparition de l'écriture pour arriver aux manuscrits. Il explique comment est fabriqué un manuscrit, en abordant les *scriptoria* et les moines copistes ainsi que la manière dont on fait du parchemin. Il raconte également comment l'on fabrique des plumes et de l'encre. Puis il parle de l'apparition et du fonctionnement de l'imprimerie et de la fabrication du papier. Enfin, la séance finit par une visite des magasins et de l'atelier de reliure.

À Valenciennes, l'une des médiations patrimoniales est un atelier lettrines. La classe est coupée en deux groupes. Pendant qu'une intervenante montre aux élèves des lettrines et qu'ils en créent une pendant une demi-heure, à l'aide de matériaux mis à disposition (papier cartonné noir à gratter pour créer des motifs dorés, papier

canson, etc.), Jean-François Hannecart fait visiter la bibliothèque peinte des Jésuites, montre au groupe un manuscrit et un imprimé – avec des lettrines bien sûr – et leur fait manipuler les éléments rassemblés dans une mallette pédagogique : parchemin, plumes d’oie avant et après la taille, tubes avec les pierres et autres matériaux utilisés pour créer des encres et des enduits.

Bruno Mayorgas conçoit ses séances autour d’un passage du numérique au physique. Il présente donc dans la salle de médiation un diaporama avec des images en haute qualité, et au cours de la projection, montre également des ouvrages physiques. Selon lui, l’attention des élèves est mieux captée par le numérique, mais il est important que le lien avec l’objet soit ensuite signifié par la présentation d’originaux. Il emmène ensuite la classe dans la réserve du patrimoine. Il explique que cette ambiance particulière éveille leur curiosité. Il y recueille leurs impressions, les différences entre cette salle et la bibliothèque. Il décrit le métier de conservateur, l’importance du patrimoine et de la protection des documents. Ces visites sont ponctuées de questions des enfants : il essaie de répondre à leur curiosité, mais fait également en sorte qu’ils restent dans le sujet.

Rémy Cordonnier a publié sur BiblioPat les trames des six ateliers qu’il a proposés ces dernières années aux classes primaires²⁹. Dans celui dispensé en 2014-2015 sur le thème du bestiaire, il introduit plus largement la place des animaux dans la société médiévale en commençant par montrer ce qui, dans les documents présentés, a une origine animale (parchemin, plume, pigments rouges, reliure). Il explique également son public ce qu’est la pensée analogique utilisée pour décrire les animaux – le fait de décrire ce qu’on ne connaît pas à travers des références communes, comme le rhinocéros qui devient une licorne dans une gravure ou l’autruche dont une enluminure dépeint les pattes comme celles des chameaux. À la fin, il décrit un échidné par le biais de la pensée analogique, les enfants dessinent l’animal étrange ainsi décrit, avant de comparer les chimères qui en ressortent avec la photographie de l’animal lui-même.

Muriel Hoareau explique ainsi qu’à force de présenter les ouvrages sous l’angle matériel, leur format, leur reliure, ils se sont rendu compte qu’ils s’étaient un peu éloignés des livres et que les enfants se demandaient de quoi ceux-ci parlaient. Son équipe essaie désormais de développer l’aspect littéraire du patrimoine : lire les poèmes dans les livres d’artistes, faire le lien avec la lecture publique, dont le patrimoine doit être la continuité.

1.3.2 Mises en scène du patrimoine

Les jeunes ne veulent pas y aller pour apprendre mais pour découvrir. Le fait de reconnaître un objet vu ailleurs peut constituer une entrée dans le musée et par là, devenir le support d’un apprentissage non envisagé comme un savoir scolaire.³⁰

²⁹ <http://www.bibliopat.fr/ressources/valorisation>, en bas de la page, il faut être authentifié pour y accéder.

³⁰ N. Timbart, « Les adolescents et les musées », in C. Dahan, *Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales*, Paris, INJEP Éditions, 2013, p. 24.

Ce que Noëlle Timbart écrit à propos des musées peut également être réfléchi à l'aune des expériences de médiation patrimoniale en bibliothèque. Celles-ci, particulièrement quand elles sont dans le cadre d'une visite de classe – ce qui constitue l'essentiel des valorisations patrimoniales auprès des jeunes publics – transmettent un savoir, mais essaient de se détacher d'un aspect scolaire, de s'en démarquer.

Un des moyens par lesquels les bibliothécaires peuvent jouer avec les attentes et les émotions de leur auditoire est de mettre en scène les documents patrimoniaux et leur environnement. Émilie Flon a consacré une étude à ces mises en scène du patrimoine, qu'elle conclut :

Le patrimoine est une entité communicationnelle. Le caractère de patrimoine n'appartient pas par nature à un objet, mais il lui est attribué par un processus social dans lequel la perception et la reconnaissance de ce caractère patrimonial ont une importance fondamentale.³¹

Des bibliothécaires choisissent des objets remarquables pour susciter l'étonnement et la curiosité, d'autres envisagent leur présentation sous une forme narrative, en les attachant notamment à des références culturelles bien connues de leur auditoire. Ce sont différents moyens d'effectuer une « écriture du patrimoine »³² qui, selon les choix effectués, lui donneront « une portée sociale, [...] une perception et une reconnaissance variables ».

Les gants blancs

Une partie des répondants utilisent les gants blancs. L'usage de ceux-ci dans la manutention des ouvrages anciens fait débat dans le monde des bibliothèques, voire est même assez largement considéré comme moins bon que des mains lavées qui ont une meilleure prise sur les pages sensibles de ces objets. Cependant, même pour des bibliothécaires qui n'utiliseraient pas des gants en temps normal ou devant des chercheurs, leur usage devant un plus grand public permet de signifier immédiatement la préciosité de l'ouvrage présenté et la délicatesse avec laquelle il faut le traiter. Lorsque, comme c'est souvent le cas, l'ouvrage n'est que montré et ne peut pas être touché par le public, les gants permettent également de dresser cette barrière symbolique : vous n'avez pas de gant, vous ne touchez pas.

Notons toutefois que cet usage n'est pas généralisé. À La Rochelle, Muriel Hoareau explique que leur usage dépend de ses collègues, mais est moins fréquent qu'auparavant, et qu'ils préfèrent désormais expliquer que s'ils ne manipulent pas les ouvrages avec des gants, c'est pour prendre moins de risques de les déchirer, avoir une plus grande sensibilité. À la médiathèque Jacques Demy de Nantes, Nadine Marchand, responsable de l'action culturelle du service patrimoine, pense qu'aucun bibliothécaire n'utilise de gants pendant une séance.

Lorsque le bâtiment le permet, on peut également jouer sur l'arrivée dans la salle patrimoine ou les magasins, quitte à en verrouiller les portes exprès juste avant d'accueillir le groupe visiteur. À Versailles, Clémence Desrués explique que pour

³¹ É. Flon, *Les mises en scène du patrimoine : savoir, fiction et médiation*, Paris, Lavoisier, 2012, p. 201.

³² *Ibid.*, citant C. Tardy, « Introduction », *Culture et Musées ; l'écriture du patrimoine*, n° 14, Arles, Actes Sud, 2009, p. 13-18

entrer dans la galerie où se tiennent les animations, l'ouverture de la porte par la grande clé fait son petit effet. À Vienne, Bruno Mayorgas montre bien aux enfants la porte fermée à clé et le système d'alarme à proximité de l'entrée des magasins. La salle patrimoine étant mal signalée dans la médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle, certains bibliothécaires jouent sur le mystère en annonçant au groupe qui les suit qu'il va entrer « dans un espace que vous ne connaissez pas ».

« L'effet waouh »

Agnès Marcetteau, directrice de la bibliothèque municipale et du Musée Jules Verne de Nantes, intervenant dans la première table ronde des rencontres Henri-Jean Martin de 2015³³, a développé à ce moment-là la notion d'exotisme. Les élèves n'ont jamais vu ce qu'on leur présente dans une présentation de documents patrimoniaux ; quand on les emmène au-delà des salles de lecture publique, « il y a du nouveau ».

« L'effet waouh » a été cité par plusieurs répondants à l'enquête. Claire Haquet et Bérénice Hartwig Rigaud en parlent à propos de la découverte des manuscrits, de leur ancienneté et de leur rareté. Hélène Valotteau utilise également cette expression pour décrire la réaction des enfants face aux plus beaux livres présentés lors des valorisations d'ouvrages jeunesse à la médiathèque Françoise Sagan : Viviane Ezratty, ancienne directrice de l'établissement, ajoute qu'« on a des facilités, on sait quels livres marchent à chaque fois et captent l'auditoire ». Rémy Cordonnier emploie cette notion pour expliquer notamment que c'est le dernier recours sur lequel le médiateur joue quand une classe n'est pas très impliquée dans la visite.

Bien sûr, d'autres exemples d'émerveillement devant le patrimoine ont été racontés pendant les entretiens. Les bibliothécaires en charge des animations font souvent en sorte de créer ce sentiment. À Versailles comme ailleurs, les livres nains et les plus imposants étaient souvent montrés. Anne Guichard-Cazenave raconte qu'elle faisait une sorte de « tour de magie » en montrant des livres de plus en plus petits. À côté, elle disait que d'un côté de la table de présentation (tablette sumérienne) à l'autre (liseuse), il y avait 5000 ans. Dans le même ordre d'idées, à la MMP, les vinyles originaux sont mis en valeur : les plus épais, un vinyle sur la musique de *Cendrillon* qui est à l'intérieur d'une horloge, ou un vinyle rouge de la bande originale des *Oiseaux* d'Hitchcock... Lors de ses déplacements dans les classes, Joseph Favre emploie une valise un peu ancienne dont il sort les livres, cela donne un petit côté magicien et rappelle le fait que Michel Butor voyageait lui-même beaucoup.

Mobiliser des références culturelles communes

Le fait d'évoquer des références que la plupart des enfants connaissent permet de leur donner une porte d'entrée vers l'objet patrimonial, et vers la bibliothèque elle-même. La thématique la plus commune, qui revient souvent lorsqu'on évoque une bibliothèque avec des livres anciens, et qui de plus est également prisée par les médiateurs eux-mêmes, est la série des livres et des films *Harry Potter*. Muriel Hoareau raconte que si certains de ses collègues prennent un angle technique pour la visite sur l'aventure du livre, un autre la fait avec, durant toute la séance, des exemples tirés de cette saga. Sophie Lemaur-Pautremat, responsable du pôle

³³ <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/65234-rencontres-henri-jean-martin-2015-le-patrimoine-tropdelaballe>

Bretagne-patrimoine à la médiathèque du Palais des arts de Vannes, explique qu'il faut parler de ce que les enfants connaissent, qui les relie à la vie quotidienne. On emploie ainsi des mots pour attirer leur attention, comme grimoire, on parle d'Harry Potter, avant d'entrer dans des discours plus spécifiques.

À Dijon, les magasins anciens et boisés et le bâtiment qui était auparavant un collège de Jésuites suscitent habituellement des réflexions comme « Ah, on se croirait dans *Harry Potter* ! » des visiteurs. Des accueils de groupe sur la thématique du monde de J.K. Rowling ont donc commencé il y a cinq ans. L'imaginaire de l'autrice était fondé sur des livres anciens semblables à ceux que l'établissement montre au cours de ces tours : des ouvrages écrits en latin, représentant des plantes et des monstres. Les enseignants, eux-mêmes souvent friands de cet univers, ne manquent pas de demander en nombre cette visite.

Ce mécanisme dépasse le cadre du *best-seller* britannique. Des bibliothécaires font le lien entre la culture ancienne et celle du présent. Céline Magron montre aux élèves des rouleaux médiévaux où apparaît l'arobase, abréviation du *at* latin. Bruno Mayorgas dresse le parallèle entre les manicules que l'on trouve en marge d'un manuscrit du XIV^e siècle et la forme que prend le curseur lorsque l'on clique. Il explique qu'il faut donner du sens au public, le lier à son quotidien, qu'il faut chercher des passerelles afin de ne pas le perdre. Laetitia Bossart prodigue des conseils similaires : il faut parler aux adolescents avec des comparaisons qu'ils comprennent. Par exemple, si on leur dit qu'un manuscrit prend trois ans à réaliser, cela ne les choque pas forcément, mais quand on leur demande dans la foulée dans quelle classe ils seront dans trois ans, ils se rendent mieux compte de l'investissement en temps que l'objet qui leur est présenté a nécessité.

1.3.3 Valoriser la mission de conservation du patrimoine

Pour la plupart des personnes interrogées, les accueils de classe sont l'occasion de valoriser la mission de conservation du patrimoine des bibliothèques et d'expliquer leur métier. Muriel Hoareau explique ainsi que « ce qu'on fait systématiquement, une fois dans la salle, c'est expliquer ce qu'est le patrimoine ». Si chaque médiateur conçoit ses séances à sa manière, l'introduction a été travaillée en commun, jusqu'à des points de vocabulaire : on privilégiera par exemple le mot réserve par rapport à magasin, qui fait trop penser aux supermarchés. La salle de lecture ayant vue sur les tours de La Rochelle, cela permet de faire le lien entre le patrimoine architectural et celui présent à la médiathèque et d'expliquer que l'on conserve les deux pour les générations futures.

Bruno Mayorgas détaille comment il se sert de la réserve patrimoniale pour parler du travail de conservation : l'importance des mesures climatiques, de l'hygrométrie et de la température ; le récit de la contamination de 5 000 livres par des moisissures en 2014 ; l'usage de compactus pour conserver plus de volumes qu'avec des rayonnages classiques. Grâce à l'étrangeté, pour qui ne les connaît pas, de ce type de magasins, les médiateurs peuvent s'appuyer sur les questions des enfants ou, pour initier la discussion, leur demander ce qui est différent, ce qui les étonne, pour aborder de manière interactive ces questions-là.

On l'a vu plus haut³⁴, l'un des angles d'accroche qui intéresse souvent les enfants est la question de la valeur des documents, du fait qu'il s'agit d'ouvrages

³⁴ Cf. *supra* p. 24.

précieux, qui coûtent cher. Jehanne Ducros-Delaigue, responsable du service patrimoine de la bibliothèque municipale de Mulhouse, explique ainsi que le prix des documents montrés intéresse les élèves de primaire, qui posent par exemple la question de ce que l'on sauverait en priorité en cas d'incendie. Cela peut être le sujet de séances ciblées. Lors de l'accueil à la BAPSO d'une classe d'un lycée technique formant les élèves aux métiers de la banque et de l'assurance, Rémy Cordonnier a parlé de la valeur du patrimoine, des questions d'assurance, des contingences financières liées à la gestion des fonds.

De manière générale, la mission patrimoniale de la bibliothèque est expliquée à tout lecteur qui se présente pour prendre un document et se trouve en terrain inconnu, ne connaît pas trop cette thématique. Cette médiation courante concerne très peu les mineurs³⁵, mais cela peut arriver, comme l'explique Raphaële Mouren dans sa petite typologie des lecteurs :

C'est par exemple le collégien qui cherche un livre pour un exposé. Il tombe des nues quand il apprend qu'il ne peut emprunter son livre. [...] L'agent ou les agents chargé(s) du fonds patrimonial doivent aider ce type de lecteur, qui a tout à découvrir sur la consultation de ce type de documents : on ne peut pas faire de photocopies, on ne s'appuie pas sur le livre pour écrire au stylo à bille... Il faut essayer de faire comprendre les restrictions de lecture : pourquoi on lit dans un espace particulier ; pourquoi on peut refuser la consultation.³⁶

La manipulation du document

Parmi les ennemis des livres, le plus redoutable n'est autre que le lecteur lui-même ; sans lui, les principaux problèmes de conservation ne seraient pas sans cesse remis sur le métier. Mais il faut bien convenir que cette hypothèse est une vue de l'esprit, fort heureusement. Car le destin du livre, son passé comme son avenir, est contenu dans ce paradoxe qu'il doit être utilisé pour que soit assurée sa survie intellectuelle ; un livre privé de lecteurs, même potentiels, est un objet sans âme, et c'est à la torture physique que lui infligent ses utilisateurs qu'il doit son existence. Il en sera toujours ainsi, c'est un postulat dont bibliothécaires et lecteurs ont à s'accommoder.³⁷

³⁵ Cf. *supra* p. 15.

³⁶ R. Mouren (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2017, p. 269.

³⁷ Direction du livre et de la lecture, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, Villeurbanne, Presses de l'E.N.S.B., 1983, p. 199. Cité dans L. Quincy, *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*, mémoire de master Enssib, 2013, p. 8.

L'action des bibliothécaires en charge des fonds patrimoniaux est toujours confrontée à cette dichotomie entre la mission de conservation et celle de valorisation. Les livres anciens, notamment les manuscrits, sont particulièrement vulnérables à la lumière et à des conditions climatiques non-adaptées³⁸.

Les personnes interrogées pendant cette enquête ont expliqué comment elles géraient la manipulation des documents patrimoniaux, ce que les enfants pouvaient toucher ou non.

La doctrine majoritaire, quand il s'agit de livres anciens, est que les enfants n'ont pas le droit d'y toucher. En plus des risques immédiats, ce que craignent le plus les bibliothécaires, c'est l'usure, par exemple celle des reliures qui seraient manipulées plusieurs fois par an par des classes entières. Souvent, une mallette pédagogique avec des matériaux et des objets permet de palier à cette frustration, d'éviter de n'être que spectateur tout au long de la séance. Cette mallette peut renfermer, selon les diverses réponses recueillies sur la question : des plumes d'oie, des calames, des chutes de parchemin, des peaux de différents animaux qui pourraient servir de reliure, des pigments, de la feuille d'or. La médiathèque d'Albi a acquis une casse d'imprimerie pour montrer les caractères. Celles de Bayonne et de Nancy utilisent des livres très abimés, qui auraient été jetés sans cela et peuvent donc être manipulés sans souci. Rémy Cordonnier permet la manipulation de fragments des XIII^e et XVIII^e siècles et d'un petit livre estampé à chaud qui lui appartient en propre. Le service de l'action pédagogique de la BnF utilisait des fac-similés, des livres en bois avec des reproductions de reliures et des pages reproduites.

Jocelyne Deschaux est pour permettre aux jeunes de manipuler les documents, en tourner les pages, quand ils ne sont pas précieux ni fragiles. « Il faut faire attention de ne pas faire considérer le patrimoine comme un objet sacré », on perd une partie importante dans notre relation au livre s'il est sous vitrine. Bien sûr, ces interactions ne sont pas sans une explication préalable qu'il faut faire attention à ces ouvrages et se font dans le cadre de petits groupes. Elle rappelle que généralement, un livre du XVII^e siècle est beaucoup plus solide qu'un livre du XIX^e siècle. Pour les manuscrits médiévaux, cependant, de telles manipulations sont beaucoup plus rarement permises et se font avec des gants. Julien Donadille, alors conservateur des collections patrimoniales à la médiathèque Centre-ville de Plaine Commune, explique également que tant que les documents ne sont pas fragiles et que les élèves se sont lavé les mains, ceux-ci peuvent les manipuler.

Sophie Lemaure-Pautremat explique que des primaires aux lycéens, un « respect naturel » les anime car l'objet les impressionne, ils n'ont souvent jamais vu un livre relié du XVIII^e siècle. Fabienne Gelin tient aussi à faire manipuler les documents lors des ateliers, tout en précisant que les collections conservées à Vichy sont récentes, puisque les collections anciennes sont à Moulins. Elle explique préalablement que les documents sont fragiles, et privilégie la présentation de doublons. Mais, ajoute-t-elle, « quand on met un journal de 1905 dans les mains d'un enfant, il en prend le plus grand soin, on sent que ça provoque une mise en abîme, une émotion, qu'on n'aura jamais avec une liseuse ou une tablette ».

³⁸ J. Deschaux, « Comment (bien) conserver les collections patrimoniales », in D. Coq (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 26, 2012, p. 46-67.

1.3.4 Créer, fabriquer, jouer

Un certain nombre de médiations introduisent au moins une activité pour le groupe visiteur. Quand la séance dure une heure et demie, deux heures, cela dépasse le temps d'attention d'un élève – et de beaucoup de monde en général – pour un discours purement pédagogique. Beaucoup de bibliothèques proposent donc des activités en lien avec la thématique de la visite, quand celle-ci n'est pas plus largement tournée autour de la création ou du jeu. Jehanne Ducros-Delaigue, explique qu'il y a toujours une manipulation, un atelier d'art plastique ou un jeu au milieu ou à la fin d'une séance, même lors des accueils de lycéens, car on perdrait leur attention sans cette interaction. Charlotte Brès souligne également qu'à la BnF, le service EAC propose à la fois une découverte culturelle et patrimoniale, mais également une approche pratique de la découverte artistique en essayant de creuser les aspects de création liés à ces domaines : « l'apprentissage du jeune public passe autant par le faire que par l'écoute ». Ces ateliers sont aussi l'occasion de créer un souvenir avec lequel peut repartir l'enfant et qui peut participer à son investissement émotionnel dans la séance.

Les ateliers créatifs

Très naturellement, les bibliothécaires ont jugé qu'à côté de la présentation d'œuvres en somme détachées de leurs créateurs, il importait de faire se rencontrer des créateurs et leurs publics, autour des processus de création.³⁹

Cette observation de Bertrand Calenge fait écho aux objectifs de l'EAC, notamment formulée dans la Charte pour l'éducation artistique et culturelle, dont l'article 2 énonce qu'elle « associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissance »⁴⁰.

Des artistes et artisans spécialistes sont ainsi invités dans des bibliothèques pour des ateliers de création autour du patrimoine, permettant de lier plusieurs voire tous les objectifs énumérés ci-avant. À Albi, au moment de mon entretien avec Jocelyne Deschaux, une dizaine de séances étaient prévues entre les JEP 2021 et janvier 2022 avec une artiste venue animer des ateliers de création autour de la *Mappa Mundi*, un projet reporté d'un an à cause de la pandémie⁴¹. Cette artiste, Armelle Caron, en résidence de création et de médiation dans les médiathèques du Grand Albigeois, a animé des ateliers pour les adultes et les enfants – à partir de 8 ans – de création de leur propre carte, en s'intéressant notamment aux couleurs, à la constitution d'un monde propre à partir de cette carte historique. Autour de son exposition sur l'œuvre de l'autrice et illustratrice jeunesse May Angeli cet automne, la BnF a proposé aux enfants et aux adultes des ateliers de gravure. L'un d'entre eux, en décembre 2021, était animé par l'artiste elle-même.

Lorsqu'elle travaillait à la médiathèque Voyelles de Charleville-Mézières, Bérénice Hartwig Rigaud a animé des ateliers avec une marionnettiste – la ville

³⁹ B. Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 89.

⁴⁰ Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle, *Charte pour l'éducation artistique et culturelle*, 2016.

⁴¹ En plus de l'entretien, informations tirées de : « Des ateliers créatifs autour de la Mappa mundi », *ladepeche.fr*, 8 janvier 2022.

ardennaise est en effet celle où se trouve l'Institut de la Marionnette. À partir des atlas du marquis de Sy où se trouvent des estampes représentant des vues de villes, elles ont animé pendant trois jours en juillet 2010 un atelier où des enfants de 8 à 11 ans ont créé un grand leporello sur ce thème de l'atlas, que l'on pouvait déplier et reformer comme des fortifications. La marionnettiste a préparé une maquette, les enfants ont monté et décoré les supports ainsi préparés. Ils ont ensuite créé des silhouettes que l'on pouvait promener dans les atlas comme des ombres chinoises.

Les bibliothécaires recourent également à ces médiations créatives sans l'intervention de spécialistes d'un champ artistique. On peut citer quelques exemples de ces ateliers et de leur cadre thématique. Pendant des classes patrimoines à Toulouse, des enfants ont pu, après une découverte de l'héraldique, composer leurs propres blasons en s'inspirant de documents présentés. À La Rochelle, des séances, rares en raison du manque de personnel pour les animer, ont permis à des enfants de réaliser des enluminures après avoir découvert un livre d'heure enluminé, ou encore une tablette en cire à la suite de la présentation d'une tablette sumérienne. À Vienne, au cours de l'année 2020-2021, les élèves des écoles primaires ont créé des vignettes de BD à partir de cartes postales numérisées grâce à BDnF. L'outil est facile à prendre en main, aussi les enfants pouvaient-ils créer des scénettes en une demi-heure avec l'aide d'un animateur pendant que Bruno Mayorgas faisait visiter la salle patrimoine à l'autre groupe. Les créations sont exposées à l'entrée de la médiathèque.

À la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), la pratique du *gyotaku* a été proposée aux enfants dès 6 ans – et aux adultes, cet atelier marche bien avec les familles. Cet art japonais consiste à imprimer des empreintes de poissons, et comme le Muséum a reçu le don de sa collection par Boshu Nagase, la bibliothèque propose de le pratiquer avec de la gouache et des moulages de poissons.

Anne-Sophie Lambert décrit des activités animées par le service de l'action pédagogique autour d'expositions de la BnF, qui faisaient s'approprier par les enfants et adolescents les thématiques traitées par celles-ci. Lors de l'exposition « Homère, sur les traces d'Ulysse », des classes ont recréé un journal télévisé, pastichant avec leurs références contemporaines les personnages et la mythologie grecques : on pouvait y retrouver une interview d'Athéna, des informations sportives à partir de textes d'Homère et d'illustrations associées, ainsi qu'un point météo influencé par les humeurs d'Éole. Cette activité a été appréciée, elle a continué après l'exposition et a été reprise au moment de l'exposition sur la légende arthurienne.

Dora Balagny raconte une activité mise en place par la MMP en lien avec le CLEMI, sur le thème de l'égalité homme-femme et des stéréotypes de genres, proposée aux classes de lycées. Des pochettes de vinyles étaient montrées aux lycéens, qui devaient identifier les clichés véhiculés par celles-ci – la femme au foyer, amoureuse, pin-up, objet de désir sexuel, etc. Ils découvraient ensuite d'autres pochettes sortant de ces stéréotypes, telle qu'une avec Patti Smith habillée en homme, ou une autre avec Sheila O'Connor les cheveux rasés. Les élèves produisaient ensuite quelque chose dans cette thématique, qu'il s'agisse d'une pochette détournant un cliché ou d'un article de journal sur leur présence dans le monde de la musique.

Enfin, Céline Latil explique que des livres d'artistes conservés au centre de documentation du MAC VAL ont intéressé une professeure de cinquième qui travaille sur l'autobiographie. Il était prévu, au moment de notre entretien, que la classe de celle-ci vienne pendant l'hiver 2022 pour découvrir des exemples de livres d'artistes sur cette thématique, avant de réaliser un carnet intime créatif, cette activité étant au croisement du français et de l'art plastique.

Les activités ludiques

Des médiations sont aussi conçues autour de ou avec une activité ludique, une mise en jeu du patrimoine. Ce sont des interactions encore différentes des ateliers de création artistique : les enfants et adolescents pratiquent le patrimoine d'une autre manière, s'investissent différemment. Il ne s'agit pas de produire un objet ou un moment artistique et créatif, mais d'intégrer un monde fixé par les règles et l'imaginaire du jeu et d'y évoluer. Le jeu est également une pratique bien connue et généralement appréciée depuis les plus jeunes âges :

Très tôt, l'enfant joue pour appréhender le monde, en apprendre les codes sociaux et le langage [...], il développe son imaginaire et avance dans la construction de soi.⁴²

Quelques exemples ont été développés au cours de l'enquête, qui permettent de comprendre plusieurs facettes de la mobilisation du jeu dans la valorisation du patrimoine des bibliothèques auprès des jeunes publics. L'équipe de la bibliothèque patrimoniale de Nancy a reproduit des jeux anciens et créé de nouveaux à partir de ses collections, comme des puzzles, des memorys ou des jeux de cartes. Ces jeux sont notamment utilisés lors des animations des JEP et de la Saint-Nicolas. À Gap, Nathalie Dugué aborde souvent par le jeu le patrimoine illustré, notamment grâce à la reproduction géante d'un jeu de l'oie pour les plus jeunes.

Anastasia Prioux, chargée du projet Éducation artistique et culturelle à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNU), explique comment des *escape games* sont organisés dans la réserve visitable de l'établissement, dans le cadre d'une séance sur l'histoire de l'écriture – cette salle permet en effet de parcourir cette thématique des tablettes antiques aux imprimés. Après un premier temps d'observation des documents, les élèves doivent rechercher dans les livres des indices qui leur permettront de retrouver le code pour gagner, encadrés par un professeur d'histoire-géographie. Marjorie Béa, chargée d'animation à la BNU, ajoute que la muséographie de ces réserves n'est pour l'instant pas adaptée à ce public, avec des vitrines notamment trop élevées, et que l'attention des enfants décroche vite pendant des visites guidées classiques.

À la bibliothèque municipale de Versailles, Clémence Desrués a animé des visites à la lampe et des chasses au trésor dans les réserves et les espaces de lecture publique, pour des groupes d'enfants et des publics familiaux. Celles-ci avaient un côté ludique et éducatif car elles étaient l'occasion de discuter de nombreux sujets en rapport avec le bâtiment historique et ses collections anciennes. Une histoire de fantôme qui fonctionnait particulièrement était celle du fonds Lancelin, un legs d'un médecin impliqué dans l'occultisme et l'ésotérisme, qui a souhaité que ses collections soient au plus près du ciel – au quatrième et dernière étage – et qu'on y

⁴² C. Meneghin, « Le jeu comme bien culturel et commun », in J. Devriendt (dir.), *Jouer en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 34, 2015, p. 17.

conserve son bureau avec une feuille et un crayon au cas où il revenait des morts pour laisser un message. Pour la chasse au trésor – lequel s'avérait être le goûter – les indices pouvaient être des messages cachés dans des livres, elle en sortait et en montrait aux participants.

1.3.5 Des médiations par étapes

Des bibliothèques animent ou participent à des activités autour du patrimoine sur plusieurs séances, parfois des projets par étapes tout le long d'une année scolaire. Ceux-ci peuvent être proposés et animés par l'établissement en lien avec une classe, en invitant des intervenants extérieurs.

Pendant deux ans, des classes patrimoines à Toulouse avaient consisté en une douzaine de séances sur l'année autour d'un sujet – le Moyen-Âge ou la vie au temps de Louis XIV – et d'un rendu final : un texte avec l'aide d'une calligraphe dans le premier cas, un spectacle avec fabrication de costumes dans le second. Un projet comparable autour du Moyen-Âge à Besançon a été cité plus haut⁴³.

L'Archipel Butor a présenté trois projets dans le cadre du SIEL – le Soutien aux Initiatives Éducatives Locales des collèges par le département de Haute-Savoie. Il s'agit de projets clé-en-main, avec dans deux d'entre eux des artistes invités et un parcours sur l'année. Au moment de l'entretien, Joseph Favre prévoyait que quatre classes devraient venir sur les deux grands projets : pour chacune, cela correspond à entre 10 et 25 heures de médiation comprenant visite sur place, atelier et rencontre d'artistes en classe, devant aboutir à la fabrication d'un livre d'artiste collectif.

La découverte par étapes du patrimoine peut aussi se faire au rythme d'un parcours au sein des institutions patrimoniales de la ville. Des communes sont proactives pour proposer des programmes communs, des thématiques transversales à explorer dans plusieurs établissements de la ville – bibliothèque, musée(s), archives municipales – quand ce ne sont pas les institutions qui initient et formalisent ces rapprochements : Bayonne, Brest, Mulhouse, Nancy ou encore Toulouse proposent de tels parcours. Jehanne Ducros-Delaigue explique comment cela se passe dans le cadre de la ville alsacienne : la ville organise ces classes patrimoines, qui concernent six classes pour l'année 2021-2022. Celles-ci font cinq demi-journées dans les cinq institutions patrimoniales de la ville, dont elles découvrent les locaux et ce qui y est conservé, et où sont également organisés des ateliers. Les différents établissements d'accueil se coordonnent pour avoir un fil rouge thématique tout en évitant de se répéter.

⁴³ Cf. *supra* p. 17.

DEUXIEME PARTIE

LA MISSION DE MEDIATION PATRIMONIALE AUPRES DES MINEURS

Après avoir décrit les formes que prennent les médiations des fonds patrimoniaux auprès du jeune public, on peut formuler les objectifs et les défis qui définissent cette mission. Pour cela, il faut étudier ce que peuvent accomplir les médiations, sur les manières dont elles donnent accès au patrimoine à des publics qui ne le côtoient pas ou très peu, et sur l'organisation des services et la place de la médiation patrimoniale au sein des bibliothèques.

2.1. LES OBJECTIFS DE LA MEDIATION DES FONDS PATRIMONIAUX AUPRES DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

2.1.1 La médiation auprès des jeunes

Aujourd'hui, la notion [de médiation] recouvre l'ensemble des pratiques destinées à faire rencontrer le public et les ressources.⁴⁴

Dans notre cas, on s'intéresse à ces actions entreprises en bibliothèque pour permettre la rencontre du jeune public et des fonds patrimoniaux. Dans le *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, Félicie Contenot définit « le but principal de la médiation en musée ou en bibliothèque » comme étant « avant tout celui de la transmission des connaissances. Provoquer, rendre possible la rencontre entre l'objet original et le public »⁴⁵.

Sachant que « les collections patrimoniales des bibliothèques ne sont pas toutes aisément compréhensibles », leur médiation permet de « replacer ces documents dans leur contexte pour leur redonner leur véritable sens » auprès du public ciblé⁴⁶. Le manifeste de l'ABF « La bibliothèque est une affaire publique » le formule ainsi :

Dans un monde saturé d'informations où beaucoup de ressources sont facilement accessibles en ligne, les bibliothèques contribuent à promouvoir des œuvres, mettre les contenus en perspective, évaluer des sources, fournir des clés de compréhension.⁴⁷

Faire leur médiation est essentielle pour permettre au public de comprendre, d'apprendre à partir de, voire de s'appropriier les fonds patrimoniaux. Le bibliothécaire, l'artiste, le livret d'exposition, le dossier pédagogique se placent au « milieu » (*media-*) pour accomplir un processus (*-tion*) permettant aux enfants, dans

⁴⁴ C. Arènes, « Quelques notes sur la médiation », *Liber, libri, m. : livre* (blog), 25 avril 2014.

⁴⁵ F. Contenot, « La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 4, p. 11-15.

⁴⁶ H. Richard, « La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques : quels nouveaux besoins ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2013, n° 5, p. 39-42.

⁴⁷ ABF, « La bibliothèque est une affaire publique : manifeste du 2 mars 2012 », p. 3.

le cas présent, de découvrir des ressources dont ils n'auraient pas connu l'existence, auxquelles ils n'auraient pas eu accès, ou qu'ils n'auraient pas (aussi bien) compris sans cette action. La médiation culturelle dépasse le simple fait de montrer à un public des objets culturels, elle « vise moins à partager la création qu'à construire le sens que les usagers en retirent en s'y confrontant »⁴⁸. Pour Serge Chaumier et François Mairesse, « la médiation se définit donc d'abord comme un processus et c'est le résultat qui l'emporte sur ce qui l'a fait naître ou ce qui lui a donné l'opportunité de se développer »⁴⁹. La médiation n'est pas « au service de quelque chose, des œuvres, des artistes, des contenus », mais « au service de l'humain, de sa construction et de ses interrelations ».

Cette idée que la médiation patrimoniale participe à la construction de l'individu renvoie aux définitions de l'éducation artistique et culturelle dans les politiques publiques :

L'éducation artistique et culturelle [...] s'est progressivement affirmée comme un domaine de l'action publique essentiel à l'épanouissement des enfants et des adolescents, en ce qu'il vise à garantir à tous les jeunes un accès à la culture, aux œuvres et aux expériences sensibles. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques.⁵⁰

L'EAC est ainsi plus largement imbriquée dans une mission des bibliothèques énoncée par exemple dès le premier paragraphe du Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la Bibliothèque Publique, qui proclame que « l'épanouissement de l'individu [...], participation constructive et progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information »⁵¹. La médiation culturelle participe à la construction du citoyen, les supports artistiques et historiques ne sont pas présentés pour être connus par cœur, mais sont une des voies pour participer à l'éducation des enfants et des adolescents, élargir leur horizon de connaissances et de réflexions.

2.1.2 Le but de la médiation selon celles et ceux qui la pratiquent

Au fond, quel but donnez-vous aux actions de médiation auprès des jeunes publics, particulièrement quand elles concernent des fonds patrimoniaux ?

Chaque personne interrogée au cours de cette enquête s'est vu poser cette question – à quelques variations près dans le feu de l'entretien – et leurs réponses abordent un nombre important de thématiques différentes.

⁴⁸ S. Chaumier, F. Mairesse, *La médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2013, 2^e éd., 2017, p. 58.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, « Développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents », Circulaire n° 2017-003 du 10-5-2017.

⁵¹ Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la Bibliothèque Publique, 1994.

On retrouve tout d'abord l'idée exprimée plus tôt⁵² de sensibiliser au patrimoine, de leur dire que « si on ne fait rien, des documents vieux de 800 ans ne seront plus là dans 50 ans », comme le formule Jocelyne Deschaux. Anne-Sophie Lambert explique que le but principal au service de l'Action pédagogique était de dire que « la BnF est la mémoire écrite de la France », de leur expliquer pourquoi les enfants n'avaient pas le droit de toucher ou d'emprunter les documents présentés.

Les médiations permettent également de valoriser et de faire connaître le fonds patrimonial, le « faire vivre » comme l'exprime Émilie Gangnat, car ce sont des documents qui sortent rarement des magasins et que le public connaît peu. Il s'agit également de « faire prendre conscience au public que ces collections existent », bien que celles-ci soient moins visibles que le patrimoine architectural ou celui des musées, ajoute Muriel Hoareau. Gilles Moraton explique également que les Biterrois ignorent la richesse des collections conservées dans leur médiathèque : celles-ci sont donc valorisées auprès d'eux « en commençant par les enfants ». Sophie Lemaure-Pautremat abonde : le patrimoine écrit au sein de la ville de Vannes est méconnu, les médiations permettent de montrer sa richesse et les possibilités qu'il permet.

L'enjeu est également de valoriser une histoire locale, un commun. Julien Donadille développe cet aspect dans le cas de Saint-Denis et de Plaine Commune. Il est important de transmettre l'idée que les documents patrimoniaux font partie du patrimoine national, qu'ils appartiennent à tous, d'autant plus auprès de populations défavorisées. La médiation permet de rendre accessible cette richesse, particulièrement importante dans ce territoire à l'histoire prestigieuse, de faire naître un sentiment d'appartenance et de fierté à un public qui vient de la terre entière et n'est pas forcément familier des établissements culturels. On l'a vu⁵³, les bibliothèques proposent souvent des ateliers autour de sujets liés à l'histoire locale, et cela est dû par cette volonté exprimée dans plusieurs autres entretiens également⁵⁴ de partager celle-ci.

Ces médiations sont l'occasion de toucher des publics éloignés du livre et de faire venir à la bibliothèque de nouvelles personnes. Muriel Hoareau le définit comme l'objectif premier de ces visites, qui sont aussi « une vitrine pour la lecture publique », notamment auprès des classes qui ne viennent pas du centre-ville de La Rochelle – la moitié d'entre elles. Les enfants apprennent ainsi que l'inscription à la médiathèque est gratuite. Elle ajoute que l'« on conserve pour tous les publics, donc il faut que tous les publics aient accès au patrimoine ». Clémence Desrues exprime la même idée en disant que le patrimoine « appartient à tous et tout le monde doit y avoir accès ». Carole Le Natur explique également que ces temps permettent de montrer que le patrimoine est accessible à tout le monde, que chacun peut se sentir légitime à venir consulter un document. Clarisse Meunier estime que ces visites séduisent tous les publics car elles sont une approche différente du livre, dont la dimension objet, l'iconographie, est plus mise en valeur, ce qui peut toucher des personnes très éloignées du livre et des élèves en grande difficulté scolaire.

Le but de ces visites est aussi que les enfants reviennent à la bibliothèque. Pour Lucille Bourgeois, chargée de médiation à la bibliothèque centrale du MNHN,

⁵² Cf. *supra* p. 34.

⁵³ Cf. *supra* p. 25.

⁵⁴ Jehanne Ducros-Delaigue (Mulhouse), Émilie Gangnat (Bayonne), Claire Haquet (Nancy), Carole Le Natur (Brest), Céline Magron (Grenoble).

l'objectif est de faire découvrir aux enfants que les sciences naturelles sont passionnantes et de faire naître des vocations dans ce domaine. On retrouve ce but de développer les publics à la BnF, exprimé par Charlotte Brès et Anne-Sophie Lambert dans le cadre de leur travail au service EAC⁵⁵ : la première entend ce retour au sens large, que la séance encourage le visiteur à ouvrir un livre, aller sur Gallica, se rendre dans un musée.

Plusieurs personnes ont expliqué leur souhait d'éduquer, d'apporter des savoirs, de mettre en perspective le patrimoine. Rémy Cordonnier ne pense pas que des séances autour du patrimoine ont un apport réel avec des publics très jeunes, mais estime en revanche que l'éducation culturelle doit commencer très tôt. Les documents patrimoniaux lui servent de support pour aiguïser l'esprit critique des enfants et battre des idées reçues en brèche. Il commence ses séances par de la lexicographie, expliquer l'origine des mots, montrer notamment la diversité de leurs racines. Puis il aborde l'évolution historique de la thématique et s'emploie à rétablir un certain nombre de détails historiques : il cite par exemple le fait que Gutenberg n'a pas créé l'imprimerie. Claire Haquet raconte qu'« on cherche à leur donner le sens de l'histoire », que ses collègues essaient de transmettre une épaisseur, un héritage, de montrer que le livre et l'écriture viennent de loin et comment ce que les enfants connaissent sont l'aboutissement de cette histoire. Anastasia Prioux explique que les séances auprès des collégiens et surtout des lycéens permettent de les initier aux méthodes de la recherche à partir des documents présentés, et participent à aider à leur orientation professionnelle, dans un contexte de fracture importante entre le secondaire et l'université et de décrochage en licence.

Myriam Cauvin souhaite « qu'ils aient vu quelque chose qu'ils n'ont pas vu ailleurs, qu'ils aient eu du plaisir à le découvrir ». Nathalie Dugué abonde : ces séances permettent de leur faire « découvrir autre chose que ce qu'ils ont l'habitude de voir quotidiennement », les enfants sont toujours émerveillés. Jehanne Ducros-Delaigue explique que les séances avec des lycéens et des collégiens de quatrième et de troisième peuvent être difficiles, voire décevantes : il est plus difficile de susciter des réactions de leur part qu'avec les plus jeunes qui sont très curieux. C'est pour cela qu'« on est juste content de les voir admirer quelque chose », que trois collégiennes admirant un livre d'artiste, c'est une belle réussite.

2.1.3 À partir des enfants, toucher de nouveaux publics adultes

Cela dépend beaucoup des situations, diverses d'une bibliothèque à une autre, mais pour certaines, l'effort de médiation est particulièrement concentré vers les enfants. La mairie, tutelle tant de la bibliothèque que des écoles primaires, souhaite développer des liens entre celles-ci, ce qui peut impulser un mouvement de valorisation, mais aussi occuper cet espace, avec peu de mise en valeur des fonds patrimoniaux dans d'autres cadres que celui des accueils de classe, les actions à destination des adultes étant parfois cantonnées aux JEP et aux expositions. On comprend alors que les médiations auprès du jeune public permettent également de valoriser le patrimoine de la bibliothèque auprès des adultes de leur entourage.

Cela peut prendre plusieurs formes. Tout d'abord, dans l'élan de création d'activités pour les classes, les équipes peuvent à un moment élargir le public ciblé par leurs actions de valorisation et proposer des événements destinés à tous les

⁵⁵ Service de l'action pédagogique à l'époque où Anne-Sophie Lambert y travaillait.

publics et aux adultes uniquement. Jocelyne Deschaux dit qu'à Toulouse, quand les classes patrimoniales étaient bien implantées, des propositions ont pu « capter les adultes après les enfants ». Jessica Maisonneuve, chargée de l'action pédagogique aux archives municipales de Belfort, raconte qu'« on peut développer d'autres types d'actions à partir des ateliers pédagogiques, construire un parcours pour la population ». Anne Guichard-Cazenave estime que les bibliothèques devraient plus valoriser le patrimoine auprès des adultes et ne pas se focaliser uniquement sur les enfants, aussi la bibliothèque municipale de Versailles a-t-elle proposé des visites et des petits cafés patrimoine destinés à ces publics.

Les accueils de classes peuvent également inciter les enfants à revenir à la bibliothèque avec leurs parents. Comme le raconte Mathilde Siméant, l'idée, c'est que les enfants soient marqués par ces séances, qu'elles leur donnent envie de revenir, qu'ils en parlent à leurs parents. Rémy Cordonnier dit aux enfants à la fin des ateliers de ne pas hésiter à revenir avec leurs parents : beaucoup de gens pensent encore ne pas avoir accès à la salle patrimoine, s'en autoexcluent. À Valenciennes, Jean-François Hannecart explique également à la fin des séances que les enfants peuvent revenir gratuitement et avec leurs parents – ce message s'adresse aussi aux adultes accompagnant la sortie. Il raconte notamment qu'un groupe de mères d'enfants vivant au Faubourg du Temple, un quartier en périphérie de Valenciennes, étaient venues visiter la médiathèque Simone Veil et la bibliothèque peinte des Jésuites après que leurs enfants étaient revenus d'une visite en classe.

Certaines bibliothèques proposent des ateliers (grands-)parents-enfants, permettant de faire découvrir et interagir avec le patrimoine des groupes d'enfants et d'adultes mêlés, dans un cadre et une ambiance familiale. Des exemples ont notamment été cités sur des thématiques telles que l'enluminure, avec l'intervention d'une enlumineuse (Bayonne), ou encore des présentations de livres médiévaux (Albi), à propos desquelles Jocelyne Deschaux précise que le discours est adapté aux plus jeunes, quitte à faire quelques apartés pour les adultes. Une telle offre est souvent proposée au moment des JEP puisqu'il faut répondre à la demande importante d'un public familial se rendant sur les lieux. À Mulhouse par exemple, une exposition « Ressortons de nos réserves » s'est tenue du 14 septembre au 6 novembre, composées de 44 documents choisis par chacun des 44 bibliothécaires participants : le service jeunesse a animé des visites parents-enfants pendant les JEP, pour seize personnes par créneau.

2.2 RENDRE ACCESSIBLES LE PATRIMOINE ET LES BIBLIOTHEQUES QUI LE CONSERVENT

2.2.1 Ouvrir et légitimer l'accès aux bibliothèques patrimoniales et à leurs fonds

Les bibliothèques patrimoniales, tout comme la BnF, ont pendant longtemps été des lieux très peu ouverts pour les jeunes publics et même pour le grand public, mais réservés aux chercheurs, aux étudiants et aux « érudits locaux »⁵⁶.

Ceci dit, nombre de bibliothèques patrimoniales tentent désormais de créer aussi des liens avec des publics non érudits en comptant sur le pouvoir de séduction de l'« ancien », du « rare » et du « précieux » – les trois qualificatifs conventionnels des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques publiques – pour attirer curieux, scolaires et même les publics ordinairement éloignés de la culture. Le patrimoine est désormais observé et instrumentalisé comme un vecteur de démocratisation culturelle.⁵⁷

Les modalités d'accès aux documents conservés dans les fonds patrimoniaux sont encore très différentes selon les établissements. À Saint-Omer, le fonds ancien ne peut ainsi être consulté que dans le cadre d'une recherche publique, de niveau master minimum, sauf exception pour des sociétés savantes qui ont une raison valide. Au contraire, la médiathèque des Capucins de Brest autorise tout le monde à consulter des documents du fonds ancien en échange d'une carte d'identité pour caution.

La question du processus d'ouverture effectué pendant ces dernières décennies a été abordée au cours de plusieurs entretiens. Claire Haquet raconte que lorsqu'elle est arrivée à la bibliothèque Stanislas de Nancy en 2009, l'établissement ne recevait pas de personnes en-dessous de 16 ans car les collections ne s'y prêtaient pas. Depuis, malgré les difficultés liées à des locaux peu adaptés à la médiation⁵⁸, des accueils scolaires ont pu être mis en place, même s'ils « ne restent pas très nombreux », une vingtaine d'occurrences par an. Les premières classes accueillies venaient de lycées, avant que peu à peu le niveau d'entrée minimum de ces groupes baisse jusqu'à des CE1. Christelle Barb a travaillé ces dernières années à l'offre pour les jeunes publics dans la bibliothèque des Dominicains de Colmar⁵⁹ : elle explique que depuis 2012 et la scission entre la lecture publique et le fonds patrimonial issue de l'inauguration du pôle Média-Culture Edmond Gerrer, le site historique ne s'adressait plus vraiment aux jeunes publics, hormis des classes d'un collège voisin. L'EAC est cependant devenue une mission importante dans le projet d'établissement pour la prochaine réouverture du bâtiment après plusieurs années de travaux et de muséalisation. « On va enfin pouvoir aller vers les plus jeunes », savouret-elle.

⁵⁶ R. Mouren (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2017, p. 268.

⁵⁷ F. Henryot, « Les collections, nouvel atout des bibliothèques », *Culture & Musées*, n° 37, 2021, p. 136.

⁵⁸ Cf. *supra* p. 19.

⁵⁹ Cf. *infra* p. 26.

La thématique de l'ouverture plus large aux jeunes publics est également importante au sein de la BnF, dont les salles du haut-de-jardin du site Tolbiac sont accessibles à partir de 16 ans. Anne-Sophie Lambert rapporte que lorsqu'elle a commencé à travailler au service de l'Action pédagogique en 2005, une des missions principales de celui-ci était de monter en puissance dans son offre de médiation vis-à-vis des primaires, et plus largement de renouveler l'image de la BnF pour signifier que les enfants y sont également bienvenus. Clarisse Gadala, chargée des fonds patrimoniaux jeunesse au Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ), signale que l'établissement travaille depuis plusieurs années à diversifier ses publics, et notamment à toucher les jeunes. Cela se fait par le travail du service EAC, mais également par le choix de thématiques d'expositions qui en font leur public cible, comme en 2008 « Babar, Harry Potter et compagnie » et en 2019 celle sur « Astérix le Gaulois ». Le Contrat d'objectifs et de performance 2017-2021 de la BnF énonce comme un des enjeux et défis de l'institution le fait que « la Bibliothèque entend également diversifier ses usagers, qu'ils soient utilisateurs potentiels de services sur place ou à distance : cela nécessite de conduire des actions d'éducation artistique et culturelle au profit des jeunes ou de publics éloignés de la culture », entre autres⁶⁰.

Plusieurs personnes interrogées ont également parlé du manque de légitimité à pénétrer une bibliothèque, qui plus est patrimoniale, que ressentent de nombreux publics. Comme l'exprime Joseph Favre, le Manoir des livres de l'Archipel Butor, étant une bibliothèque patrimoniale, a l'image d'un établissement réservés aux adultes – et même parmi ceux-ci, Michel Butor est un auteur dont peu ont côtoyé les écrits. Il y a donc « des barrières à faire sauter ». Pascale Milly, chargée de mission patrimoine écrit à l'Agence Livre et Lecture de Bourgogne-Franche-Comté, raconte des projets de médiations que sa structure a soutenues. Ceux-ci permettent de rapprocher des classes parfois très éloignées des établissements culturels avec une bibliothèque municipale – elle précise qu'ils ont comme référence Poudlard et que découvrir un tel établissement est déjà un dépaysement – comme par exemple une classe de quatrièmes de zone rurale découvrant les métiers de la forge en visitant plusieurs établissements culturels, dont la bibliothèque municipale de Vesoul où ils ont notamment pu voir les pages sur cette thématique dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Ces médiations, qui finissent sur une création de leur part, permettent d'expliquer aux jeunes qu'il s'agit de leur patrimoine, et ils sont surpris et honorés quand on leur permet de toucher les ouvrages. Les productions finales sont l'occasion de convier leurs parents, qui ont aussi beaucoup à découvrir dans cette expérience.

Les médiations patrimoniales sont également un moyen de faire découvrir à des jeunes souvent en fin de secondaire les bibliothèques universitaires. Laetitia Bossart présente ainsi notamment des séances autour du fonds patrimonial du SCD de l'université de Lille à des lycéens. Cela prend place dans le cadre plus large d'une visite de l'établissement, et donc d'une première découverte du campus, dans l'optique d'aider l'orientation de ces publics. Mais, comme l'écrit Anne-Sophie Traineau-Durozoy à propos de la valorisation du fonds ancien du SCD de l'université de Poitiers : « le service [patrimoine], longtemps centré sur les lecteurs, qui devaient être issus du monde universitaire, s'ouvre depuis près de 20 ans vers l'extérieur, dans sa recherche de lecteurs comme d'un public pour ses manifestations

⁶⁰ https://www.bnf.fr/sites/default/files/2019-08/BNF_CONTRAT%20PERF_P1_72_BAT.pdf, p. 16.

culturelles »⁶¹. Il y a là aussi la volonté d'ouvrir à de nouveaux publics, y compris ceux mineurs, des établissements et l'accès à un patrimoine qui leur étaient jusqu'alors inaccessibles.

Même la présence numérique des bibliothèques est un espace qu'il n'est pas simple de s'approprier. Morgane Avellaneda, qui était chargée de recherche documentaire à la BnF, a travaillé sur le portail Gallica « Les Feuilletons dans la presse »⁶². Elle a pu recueillir le retour d'expérience d'une professeure d'Argenteuil, Coralie Cadran, sur l'usage de ce site par ses lycéens : ceux-ci ont dû dépasser cette première barrière qu'est leur manque de légitimité ressentie à accéder à un site institutionnel comme Gallica⁶³.

Enfin, les bibliothécaires peuvent également accueillir des jeunes éloignés de la culture dans un cadre associatif et non scolaires. Les entretiens effectués pour ce mémoire n'ont recueilli que peu de témoignages à cet égard. Les actions auprès d'associations d'insertion sur les fonds patrimoniaux se font beaucoup plus auprès de publics adultes, tandis que les associations accompagnant des jeunes et les centres sociaux sont bien souvent accueillis en bibliothèque autour d'autres sujets et ressources que le patrimoine. Mais ces médiations existent, en témoigne notamment Jehanne Ducros-Delaigue qui rapporte que des ateliers sont destinés à ces publics à la bibliothèque municipale de Mulhouse : quand un petit groupe d'un centre social provenant d'un quartier ouvrier a été accueilli pour une séance sur le thème de la calligraphie, quinze minutes de présentation de planches ont été suivies par une heure de découpages et de collage, l'accent était en effet plus mis sur la manipulation que pour un accueil de classe.

2.2.2 Les expositions patrimoniales en bibliothèque : une valorisation encore peu adaptée aux jeunes publics

Les expositions patrimoniales en bibliothèque sont plus ou moins destinées et accessibles aux jeunes publics, selon les thématiques choisies et les moyens dont disposent les établissements. Les expositions des bibliothèques emploient principalement des vitrines qui sont surtout adaptées aux personnes adultes ou assez grandes. Quand l'exposition patrimoniale alterne avec des expositions de lecture publique, celle-là est souvent un événement ciblant un public plus âgé que celles-ci. Dans plusieurs cas, les expositions sont faites dans quelques vitrines disposées dans un hall devant la salle patrimoine, voire dans celle-ci, et non dans une salle d'exposition spécifique. Ce ne sont pas des espaces idéaux pour des médiations de groupes, les expositions sont plutôt conçues pour attirer les personnes de passage, qui sont dans leur majorité des adultes. Le choix des ouvrages valorisés, la rédaction des cartels et la hauteur d'exposition sont alors réalisés dans cette optique-là. La bibliothèque patrimoniale de Nice utilise par exemple son hall pour ses expositions, qui n'est séparé de la salle de lecture que par une porte vitrée : cela serait trop bruyant pour les lecteurs d'y accueillir des classes.

⁶¹ A.-S. Traineau-Durozoy, « Construire une programmation culturelle autour des collections patrimoniales. L'exemple du fonds ancien du SCD de l'université de Poitiers », in C. Sidre (dir.), *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque : du tout-petit au jeune adulte*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 43, 2018, p. 88.

⁶² <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-feuilletons-dans-la-presse?mode=desktop>, cf. *infra* p...

⁶³ Coralie Cadran est intervenue au cours de la journée d'études consacré à ce portail le 10 avril 2021, disponible en ligne : <https://www.bnf.fr/fr/agenda/les-feuilletons-dans-la-presse>

À la différence de la plupart des œuvres plastiques, qui se reçoivent dans l'immédiateté du regard, ces œuvres [exposées en bibliothèque] se dévoilent dans l'effort et l'isolement de la lecture, la découverte cursive et linéaire des textes. Les faire découvrir, les accompagner et les transmettre au public nécessite de trouver des dispositifs de médiation adaptés.⁶⁴

Le moyen de médiation auprès des jeunes le plus répandu est de créer un livret pour accompagner leur visite de l'exposition. Il peut s'agir d'un petit livret ludique avec des jeux des sept erreurs, des rébus ou encore des devinettes, poussant à chercher des détails et des réponses dans quelques offres choisies, ou d'un carnet pédagogique posant des questions sur le fond de l'exposition. Ces livrets sont un moyen de capter et d'attirer l'attention des enfants sur des objets difficiles à appréhender :

Les enfants ayant rarement une nature contemplative, les expositions présentées à la bibliothèque n'ont en général de véritable intérêt que si elles sont préparées avec eux ; ou bien si, d'une manière ou d'une autre, leur regard attentif est sollicité. On propose alors des jeux ou des questions pour inciter les lecteurs à manipuler les livres, à faire des recherches, à découvrir peut-être aussi au hasard de ces promenades que tel livre ou tel sujet est capable de les concerner.⁶⁵

Dans l'optique de la réouverture de la bibliothèque des Dominicains avec une exposition permanente, Christelle Barb a travaillé à la création d'un « carnet de découverte » à destination des 8-12 ans qui visiteraient notamment les lieux avec leur famille. En « prenant la forme du livre ancien, il se veut complémentaire aux cimaises, *period rooms*, multimédia et activités manuelles en place ». Les sept étapes correspondent à celles de l'exposition, s'ouvrent par un bref résumé des informations établies sur les cimaises, et proposent un jeu amenant l'enfant « à observer plus précisément les livres et les images exposées ». Découvrir le mot de passe final donne droit au jeune visiteur de repartir avec une récompense. Ce dispositif est essentiel, explique-t-elle, car l'exposition est sinon pointue et peu adaptée à ce public.

Les visites d'exposition pour des groupes d'enfants permettent de construire et de transmettre un discours adapté à ce public même quand l'exposition elle-même est de prime abord difficile d'accès, mais que sa thématique permet de penser un parcours plus simple. À Béziers, Gilles Moraton précise qu'il s'associe au pôle enfance pour les visites guidées de l'exposition. Ses collègues sélectionnent deux ou trois livres du fonds enfance en lien avec la thématique, et la visite mêle lecture d'histoire et explications sur des œuvres exposées. Pour les élèves de collège, Gilles Moraton s'occupe des visites et adapte son discours en fonction de l'âge et du niveau de connaissances de son auditoire. Anne Guichard-Cazenave ajoute que, comme on a pu le voir pour les ateliers, les visites guidées nécessitent un peu de tâtonnement et les premières sessions permettent de changer et d'améliorer leur déroulé. Julien Donadille raconte le travail qu'a accompli la médiathèque de Saint-Denis pendant

⁶⁴ E. Payen, *Exposer en bibliothèque. Enjeux, méthodes, diffusion*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 51, 2022, p. 12.

⁶⁵ G. Patte, *Laissez-les lire ! Mission lecture*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2012, p. 238.

les années 2000 pour permettre la découverte d'expositions en collaboration avec d'autres institutions, particulièrement celles « Basilique secrète » dans la nécropole royale et « Trésors carolingiens » à la BnF. Ces médiations s'articulaient en deux temps : la visite desdites expositions, et des ateliers explicatifs et créatifs pour les élèves à la médiathèque, voisine du premier lieu d'exposition.

Comme le rappelle Jocelyne Deschaux, les bibliothèques n'ont pas de mobilier d'exposition construit spécifiquement pour celles-ci, sauf exception, contrairement aux musées. Le budget d'acquisition des vitrines d'exposition est conséquent, plusieurs milliers d'euros chacune, aussi en achète-t-on qui servent pour le plus large public possible. Or, rendre accessible une exposition pour des jeunes publics nécessite un travail sur leur environnement, afin d'adapter un parcours qui est conçu pour des adultes. Claire Merleau-Ponty rappelle que les dispositifs permettant une meilleure expérience des expositions par les enfants vont également améliorer celle de personnes adultes et aider à une meilleure inclusivité de l'exposition :

Les stratégies mises en place pour les publics spécifiques, en particulier pour les plus jeunes, bénéficient à tous. Les textes pour enfants, plus courts et plus simples, à la graphie plus sobre, profitent à des visiteurs qui ont des difficultés de lecture, qui n'aiment pas lire en position debout ou qui n'ont pas d'excellents yeux. Les sièges confortables destinés aux visiteurs à mobilité réduite sont pris d'assaut par tous. Les hauteurs d'accrochage (sujet à polémique) peuvent s'adapter de différentes façons (petit podium, double barre sur lesquelles les enfants peuvent circuler en s'accrochant à la barre supérieur) à des publics de petite taille et à des fauteuils roulants.⁶⁶

Diverses manières de travailler à une meilleure accessibilité des expositions pour les enfants et les adolescents ont été abordées au cours des entretiens. Tout d'abord, lorsque tous les espaces de présentation ne sont pas adaptés aux personnes de petites tailles, par exemple dans des grandes vitrines, penser à mettre en priorité les documents et les cartels les plus intéressants à valoriser auprès des jeunes publics à leur hauteur est une première étape. Hélène Valotteau explique que la médiathèque Françoise Sagan dispose de vitrines en colonne déjà prévues pour des personnes de petites tailles : toutefois, l'équipe fait bien attention à mettre en haut les documents moins intéressants pour les jeunes enfants et en bas ceux qui demandent moins de lecture de la part des adultes. Au sein de parcours d'exposition pour adultes, il est important de ménager des espaces pour les enfants avec des jeux et devinettes : c'est ce qui a été fait à la médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle en 2017 pendant une exposition sur les livres protestants, avec par exemple un memory sur les marques typographiques.

Marjorie Béa, en tant que chargée d'animation à la BNU, décrit le travail pour l'adaptation des expositions pour les jeunes publics. Au-delà des visites guidées est la volonté que des médiations permanentes soient disponibles dans le parcours, avec jusqu'à trois espaces qui leur sont destinées pour des activités manuelles ou pour remplir leur livret de découverte. Ce travail doit commencer plusieurs mois avant l'inauguration de l'exposition car la médiation doit être prise en compte dans la

⁶⁶ C. Merleau-Ponty, *Le jeune public au musée*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 52.

scénographie : cela nécessite donc un dialogue avec le commissaire d'exposition, qui porte également sur les textes des cartels ou encore les hauteurs d'accrochage. Charlotte Brès raconte que le service EAC de la BnF travaille avec le service des expositions à l'adaptation du parcours pour le jeune public « quand on sent que le propos peut leur être rendu accessible ». La BnF explore ces temps-ci des propositions d'expositions encore plus pensées pour les enfants. Clarisse Gadala souligne les choix faits dans la scénographie de l'exposition sur le travail de May Angeli présentée cet automne, dont elle est commissaire. Celle-ci a été dotée de cartels à destination des enfants : plus grands, colorés, posant des questions et poussant à rechercher des détails dans des œuvres choisies, qui complétaient et non répétaient ceux des adultes et étaient donc également destinés à ces derniers. Les gravures et autres dessins ont également été accrochées à hauteur d'enfant.

Comme dans cet exemple, des expositions patrimoniales sont parfois pensées avec les enfants comme cœur de cible ; elles portent généralement sur des thématiques liées à l'édition jeunesse. Marion Chaigne, responsable du service patrimoine de la médiathèque Jacques Demy de Nantes, évoque l'importante exposition sur « La Fabrique du Père Castor » présentée en 2019-2020 dans l'établissement. Cette exposition a été pensée avec plusieurs niveaux de lecture, y compris pour les plus petits, comprenant plusieurs ateliers au sein même du parcours et soutenue par une importante programmation culturelle, dont la résidence d'une illustratrice pendant deux mois⁶⁷. Anne-Sophie Lambert raconte comment se déroulaient les expositions pédagogiques qui mobilisaient le service de l'action pédagogique pendant ses premières années à la BnF, après 2005. Le service avait plus de latitude sur ces expositions, sélectionnait une vingtaine de pièces pour le parcours de visite et participait à la rédaction de leurs cartels. Elle regrette cependant la difficulté d'accueillir des moins de six ans à la BnF en raison de problèmes de logistique : la question des toilettes notamment est importante, or celles de la BnF ne sont pas adaptées pour de très jeunes enfants. Si l'on souhaite valoriser le patrimoine d'une bibliothèque auprès du jeune public, il faut ainsi également penser son accessibilité au reste du bâtiment.

2.3 LA PLACE DE LA VALORISATION

2.3.1 Des services patrimoine à géométrie variable

Au cours de l'enquête, de nombreuses situations différentes ont été décrites par ses répondants. Selon la taille des structures, le nombre d'agents travaillant dans le service patrimoine peut être très réduit – quand il ne s'agit pas d'une personne unique – ou peut au contraire permettre de rassembler une équipe plus large et variée, surtout dans des bibliothèques spécifiquement patrimoniales.

Ainsi, plusieurs des personnes interrogées étaient les seules à accomplir de la médiation patrimoniale dans leur établissement. À Béziers, Gilles Moraton est le seul agent – sur 45 – en charge du patrimoine depuis un départ à la retraite non remplacé, il est également responsable de la recherche. À Vienne, Bruno Mayorgas est également seul sur cette mission et admet qu'un autre agent à temps partiel sur la médiation patrimoniale serait une plus-value importante. À Gap, Nathalie Dugué

⁶⁷ Des photographies de l'exposition et de ses ateliers sont visibles sur le site de la bibliothèque : <https://bm.nantes.fr/home/espaces-dedies/patrimoine/la-fabrique-du-pere-castor.html>.

a un cinquième de son poste – le jeudi – consacré au patrimoine et aucun collègue sur ces collections et leur médiation. D'autres bibliothécaires ont un (Sophie Lemaure-Pautremat à Vannes) ou plusieurs (Émilie Gangnat à Bayonne) collègues travaillant sur le patrimoine mais sont les seuls à assurer leur valorisation auprès des jeunes publics.

Des organisations reposant sur de petits services patrimoine, et parfois sur le soutien de collègues issus d'autres services, ont également été décrites. À Saint-Denis, le pôle patrimoine dont Julien Donadille était responsable était composé de 2 ETP réparti sur trois personnes, dont lui, mais huit collègues venant d'autres pôles de la médiathèque participent aux médiations patrimoniales sur la base du volontariat. À Saint-Omer, la BAPSO et les archives, qui sont dans le même bâtiment, comptent ensemble 4.5 ETP sur le patrimoine : elles collaborent depuis cette année pour les accueils de classe avec trois agents qui pourront alterner sur cette mission de médiation. À Beaune, Clarisse Meunier bénéficie du renfort de la directrice de la bibliothèque municipale et d'une collègue du service jeunesse pour la médiation des fonds patrimoniaux auprès des classes, même si elle en assume la plus grande part. À Albi, deux agents sont à 100 % sur le patrimoine, un conservateur à 45 % et Jocelyne Deschaux, directrice du réseau, est elle-même à 10-20 % : elle précise que la médiation est un élément important sur les fiches de poste.

La médiation patrimoniale auprès du jeune public peut reposer sur des effectifs plus considérables. À la bibliothèque municipale de Mulhouse, la majorité des agents du service patrimoine font de la médiation, quatre en tout, ainsi parfois que le conservateur en charge des collections et du patrimoine, des collègues du service jeunesse et une chargée d'action culturelle. À Dijon, Mathilde Siméant raconte qu'à peu près tous les assistants du patrimoine – cinq – font de la médiation, ainsi que la conservatrice en charge du pôle quand elle le peut, et que trois d'entre eux participent aux accueils de classe. Bérénice Hartwig Rigaud indique que lorsqu'elle était à la bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon, elle faisait partie d'une équipe formée de six agents formés et collaborant à la médiation du patrimoine. Enfin, le service EAC de la BnF comptait fin 2021 18 agents dont 9 médiateurs, 6 chargés de projet EAC, une assistante, une cheffe de service et une adjointe à la cheffe de service. Cette dernière, Charlotte Brès, explique que si l'EAC est une mission très importante de la BnF, le service qui y est consacré ne fait qu'une partie du travail, il en est « un des rouages », car c'est une responsabilité collective qui apparaît dans le travail de tous les bibliothécaires.

L'appétence pour la médiation, mais également le volontariat des équipes quand cette mission n'est pas inscrite sur la fiche de poste de la plupart des agents, sont des éléments qui peuvent différer d'un établissement à l'autre. À Versailles, plusieurs agents du pôle patrimoine ne participaient pas à la médiation : Anne Guichard-Cazenave s'en chargeait avec un collègue, puis l'arrivée de Clémence Desrues avait permis de mieux répartir cette mission. À l'inverse, dans d'autres entretiens, les répondants décrivent des situations où plusieurs collègues étaient volontaires pour participer aux médiations. À Nice par exemple, Myriam Cauvin explique que la diversité de l'offre proposée dans le programme de visites est permise par le fait que les agents ont répondu favorablement à sa sollicitation d'y participer et ont été enthousiastes à l'idée de présenter les fonds qu'ils traitent. Claire Haquet raconte également que les médiations sont animées sur la base du volontariat, et que plusieurs agents y participent. Les collègues du service jeunesse aident parfois aux accueils, par exemple en entreprenant des visites contées, mais surtout elles forment les agents de la bibliothèque patrimoniale à la médiation auprès du jeune

public. À la bibliothèque d'étude et du patrimoine de Grenoble, « tous les agents sont concernés » par l'élaboration des ateliers, indique Céline Magron, et ce sont parmi eux des volontaires qui les animent. L'équipe des expositions forme également les agents afin qu'ils puissent effectuer un certain niveau de médiation sur celles-ci, même si seule cette équipe anime les visites guidées. À La Rochelle, sur neuf personnes dans le service patrimoine dont plus de la moitié a également des fonctions de lecture publique, cinq font des visites. La bibliothèque du MNHN compte une équipe de trois agents consacrés à la médiation, mais une dizaine d'agents d'autres services sont également volontaires : Lucille Bourgeois estime que cela « joue sur la cohésion d'équipe de la bibliothèque » et de la quinzaine d'autres sites qui en font partie car cela permet de créer des liens et des expériences agréables de travail sur la médiation.

2.3.2 Être formé et se former à la médiation patrimoniale

L'histoire du livre, des techniques graphiques... ont disparu de bon nombre de formations initiales. Pourtant, il est indispensable que tous les bibliothécaires, quel que soit leur grade ou leur fonction, aient une initiation aux contours, aux évolutions et aux enjeux du patrimoine des bibliothèques.⁶⁸

Les personnes interrogées pendant l'enquête ont chacune brièvement retracé leur parcours et les formations reçues ou non sur le patrimoine des bibliothèques et surtout sur la médiation de celui-ci. Les réponses font écho au constat qu'Hélène Richard énonçait il y a bientôt dix ans : beaucoup se sont considérablement formé « sur le tas ». Souvent, c'est une fois en poste que des formations ont pu ponctuer leur parcours, mais rarement sur des questions de médiation.

Plusieurs personnes ont suivi des études orientées sur des questions patrimoniales et possédaient déjà un bagage technique en la matière, provenant d'une formation universitaire ou post-concours. Plusieurs ont cité l'apport de leur formation à l'Enssib sur la médiation numérique, ainsi que celui de formations de la BnF. Des CRFCB proposent, en plus de leur offre sur d'autres compétences liées à la gestion d'un fonds patrimonial, des formations à la médiation auprès des jeunes publics – Émilie Gangnat a ainsi pu en suivre une à Médiaquitaine – ou encore à l'action culturelle – Céline Magron a suivi celle de Médiat Rhône-Alpes sur ce sujet. Le programme de formation des CRFCB varie d'une région à l'autre, aussi certaines répondantes ont pu indiquer qu'il était riche concernant la médiation du patrimoine⁶⁹ quand d'autres ont répondu l'inverse. Muriel Hoareau, notamment, explique que les formations destinées aux musées permettent de palier à un manque d'offre en formation sur la valorisation du patrimoine.

Les répondants à l'enquête soulignent l'importance des échanges d'expérience avec des collègues, que ce soit dans sa structure, avec des établissements culturels voisins⁷⁰ ou pendant des journées professionnelles : Anne Guichard-Cazenave cite ainsi les journées du patrimoine écrit et les journées BiblioPat. Dans le même ordre

⁶⁸ H. Richard, « La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques : quels nouveaux besoins ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2013, n° 5, p. 39-42.

⁶⁹ Myriam Cauvin, Clémence Desrues.

⁷⁰ Émilie Gangnat évoque ainsi les échanges précieux qu'elle a eu avec une collègue d'un musée de Bayonne, et Marion Chaigne la riche expérience qu'a été la première exposition dont elle avait été co-commissaire avec une conservatrice du Musée d'arts de Nantes.

d'idée, Claire Haquet signale l'importance de la veille, du suivi des initiatives d'autres services patrimoine et de ce que font les musées et les archives : on peut ainsi glaner des idées et réfléchir à leur adaptation dans le contexte de son service.

Comme le rappelle Muriel Hoareau, « il faut plusieurs années pour maîtriser un minimum les collections », or leur connaissance est primordiale pour penser ensuite à les valoriser. Bruno Mayorgas abonde : il a mis quelques années à bien connaître le fonds, pendant la mise en place d'un catalogue informatisé. Il rappelle que lors d'un changement de responsable d'un fonds patrimonial, si le prédécesseur transmet un plan de conservation qui dresse l'état des collections, leurs potentiels et lignes de force, cela peut grandement aider son successeur⁷¹.

Autre facteur qu'il est difficile de travailler en quelques jours de formation : la médiation en direct devant un groupe d'enfants, comme le souligne Clémence Desrues, demande une certaine appétence à l'oral et de la flexibilité afin de pouvoir, si besoin, adapter son plan de visite et son discours en cours de séance. Comme le rappelle Rémy Cordonnier, leur métier n'est pas d'être médiateurs, lui et ses collègues n'ont pas reçu de formation et ont « des profils de régisseurs » : les visites peuvent être rendues compliquées quand les adultes accompagnant les classes n'aident pas à leur gestion. Les profils ayant des compétences dans la médiation peuvent s'appuyer sur icelle pour effectuer ces accueils et former leurs collègues – Jehanne Ducros-Delaigue a par exemple été guide-conférencière avant de travailler en bibliothèque et peut prodiguer des conseils à son équipe dans ce domaine.

2.3.3 Une mission parmi d'autres

La difficulté à intégrer les actions de médiation, chronophages, dans leurs tâches diverses est souvent notée par les agents des bibliothèques.⁷²

Comme la description de certains services le montrait déjà dans les pages précédentes, la valorisation n'est qu'une partie du travail sur le patrimoine. La conservation préventive et celle curative, la gestion des magasins, le signalement et le catalogage des fonds prennent beaucoup de temps. Rémy Cordonnier indique que le catalogue général des manuscrits de Saint-Omer comprend beaucoup de fautes tandis que le fonds d'imprimés avait fait l'objet d'un premier catalogage il y a 200 ans qui est fautif et incomplet. Jehanne Ducros-Delaigue détaille les chantiers de catalogage nécessaires à Mulhouse : des milliers d'ouvrages pas encore rétrocatalogués, d'autres milliers d'imprimés modernes dans des fonds en dépôt à cataloguer, avec tout le travail subséquent pour reconditionner les ouvrages, les signaler dans le SIGB, le CCFr et Archives et manuscrits. Elle explique, comme d'autres personnes interrogées dont les fonds nécessitent un travail comparable, que cela les contraint à limiter leurs actions de médiation et à refuser certains projets.

Souvent, des missions en-dehors du cadre du patrimoine s'ajoutent aux obligations des bibliothécaires. À Gap par exemple, si seulement 0.2 ETP est consacré au patrimoine, c'est que Nathalie Dugué est également responsable de la

⁷¹ Cf. le passage, « Maîtriser son fonds par grande étape », par N. Balley, « Réveiller un fonds patrimonial », in D. Coq (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 26, 2012, p. 149.

⁷² H. Longequeue, *Avant la lettre. La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque*, mémoire d'étude, Enssib, 2018, p. 76.

presse et de l'accueil et participe aux acquisitions des documents pour adultes. À Vichy, Fabienne Gelin décrit un service patrimoine composé de deux mi-temps : en-dehors de cette mission, le sien porte sur le patrimoine architectural et l'accompagnement de la candidature de la ville au patrimoine mondial de l'Unesco au sein des onze grandes villes thermales européennes, tandis que celui de sa collègue concerne la lecture adulte et le cinéma. Comme elle le résume : « c'est très clairement insuffisant pour développer ce qu'on veut », d'autant que seulement un tiers des collections sont cataloguées informatiquement en raison d'embûches rencontrées avec le prestataire dans ce domaine. Elle ajoute que pendant la participation de la médiathèque à l'exposition « Il était une fois, la reine des villes d'eaux » sur l'histoire de Vichy qui s'est tenue en 2019 au Palais des Congrès, cette charge de travail a pendant deux ans mis en sommeil d'autres missions, comme le travail sur la bibliothèque numérique et les acquisitions⁷³.

Dans d'autres entretiens, des répondants ont expliqué comment la mission de médiation a été mise en exergue au sein de leur établissement. Muriel Hoareau explique que « c'était une volonté de la directrice, dans le projet d'établissement, de développer une offre patrimoniale auprès des jeunes publics. [...] Donc c'est une des missions les plus fondamentales, c'est une priorité d'accueillir les groupes ». Elle ajoute que « c'est un choix global de service que les agents soient très polyvalents », en impliquant des collègues hors du pôle patrimoine, et que la préparation des nouvelles visites, si elle prend du temps, permet de mieux connaître les collections et d'améliorer des notices qui en ont besoin. Carole Le Natur raconte que les jeunes, en particulier les adolescents, sont un des publics mis en exergue dans le projet scientifique et culturel de la médiathèque lors de son ouverture en 2017 : cela entraîne l'organisation de beaucoup d'actions auprès des groupes scolaires et périscolaires à l'échelle du réseau. On voit à travers ces deux exemples comment des projets d'établissement ont permis de valoriser cette mission de médiation et d'en faire une priorité. Comme l'écrivait Jean-François Delmas dans le *BBF* :

Avant tout, un PSC est une réflexion stratégique au service d'une politique : il doit dégager une dynamique d'ensemble et déboucher sur des propositions concrètes d'action. [...] Il constitue aussi un document de cadrage permettant de garder le cap dans un quotidien envahissant.⁷⁴

Myriam Cauvin explique que lors de la réouverture de la bibliothèque patrimoniale Romain Gary de Nice après deux ans de fermeture, son public majoritairement étudiant avait changé ses habitudes et fréquentait de nouvelles bibliothèques, notamment sur le campus Saint-Jean d'Angély. Les travaux bruyants du tramway ne facilitaient pas le retour des lecteurs. Les accueils de classe faits pendant les heures de fermeture ont donc servi à redonner de la visibilité à l'établissement et à ses fonds : la médiation auprès du jeune public a permis de valoriser la médiathèque et ses autres services.

⁷³ La page consacrée à l'exposition sur le site de la commune, « Il était une fois, la reine des villes d'eaux », *ville-vichy.fr*, note sa « participation constante » au conseil scientifique.

⁷⁴ J.-F. Delmas, « Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine. Un exemple d'approche muséale au service des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 4, p. 26-31.

TROISIEME PARTIE

BESOINS ET OPPORTUNITES POUR CONDUIRE DES MEDIATION PATRIMONIALES DANS DE BONNES CONDITIONS

À partir des éléments exposés pendant les deux premières parties sur le déroulement des animations patrimoniales et le contexte théorique et matériel de cette mission, le troisième temps examine à travers trois angles thématiques quelles situations sont souhaitables pour le travail de médiation auprès des jeunes publics.

3.1 LES ATOUTS DE LA COMMUNICATION

La médiation suppose une communication active sur tous les fronts.⁷⁵

Pendant les entretiens, l'importance du réseau dans lequel l'action de médiation de la bibliothèque prend place et de la communication avec les autres acteurs a été soulignée et illustrée par des exemples issus de l'expérience des personnes interrogées. Ici, le but est de relever la manière dont ces communications ont pu aider la valorisation des fonds patrimoniaux auprès des publics mineurs.

3.1.1 La tutelle et les autres institutions culturelles locales

La tutelle est, dans la majorité des cas présentés pendant les entretiens, la municipalité. Comme le rappelle Julien Donadille, c'est de celle-ci que la bibliothèque obtient plus ou moins de moyens notamment pour les missions patrimoniales. Pour ce faire, « il faut intéresser les politiques à ce patrimoine, et on le fera que si on montre que ça n'est pas utile qu'à une frange étroite de la population. » Dans cette optique, valoriser le patrimoine auprès des classes – celles de primaire relèvent de la commune – permet également de valoriser celui-ci et l'établissement auprès de la tutelle.

Mais les mairies peuvent également aider à l'organisation et à la communication de ces actions de médiation. Cela passe notamment, comme on l'a vu en première partie⁷⁶, par la coordination de l'offre patrimoniale sur leur territoire au travers de programmes de visites mutualisés avec les autres institutions culturelles et par l'organisation des inscriptions des classes aux ateliers. Les municipalités peuvent également se faire le relai de l'offre de médiation en la promouvant auprès des écoles locales. Myriam Cauvin raconte ainsi que « notre élu s'occupe de tout ce qui est EAC, il travaille énormément pour que la culture aille dans les établissements scolaires » et pour que de nombreuses médiations soient proposées aux primaires. Claire Haquet explique que la ville de Nancy a signé un contrat territorial d'EAC : à ce titre, comme les bibliothèques font partie de ce

⁷⁵ B. Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 59.

⁷⁶ Cf. *supra* p. 22.

contrat, toutes les interventions d'un auteur, illustrateur, artiste ou éditeur dans celles-ci entre dans son cadre et font l'objet d'une subvention.

De manière générale, les mairies n'influent pas sur les thématiques qui sont abordées dans les médiations, mais peuvent avoir des attentes concernant le volume de celles-ci, leur nombre. Une mairie qui valorise cette mission aura tendance à être plus exigeante de ce point de vue-là, mais aussi normalement à communiquer sur celles-ci, comme celle de Besançon sur le site dédié « Mémoire vive »⁷⁷, ou comme celle de Versailles dont Clémence Desrués explique que « le maire s'est fait élire sur son programme culturel, on était très souvent sollicité [...], nos opérations étaient bien relayées par la mairie ».

La communication au sein d'un territoire, entre les différentes institutions culturelles, permet de proposer une offre complémentaire. Les limitations de volume pour cet exercice ont empêché ce mémoire d'aborder le travail de médiation fait au sein des archives dont deux professionnelles ont répondu à l'enquête, mais ces établissements font souvent de la médiation auprès du jeune public une mission importante, bénéficient parfois d'un service pédagogique ou du soutien d'un professeur détaché⁷⁸. De leur côté, « les musées se sont emparés depuis plusieurs années de la problématique du public jeune », se sont dotés de plus de moyens et de personnels pour la médiation, quand « les bibliothèques patrimoniales accusent encore un retard significatif »⁷⁹. Des liens étroits avec les collègues de ces établissements peuvent permettre ainsi des échanges de compétences sur cette mission partagée, d'autant que les bibliothèques connaissent aujourd'hui des mutations sous l'influence directe des musées, comme le « rôle accru de la médiation », selon Jérôme Belmon, chef du département des bibliothèques au ministère de la Culture⁸⁰.

3.1.2 Le dialogue avec les enseignants

La majorité des actions de médiation évoquées au cours de ce mémoire étaient dans le cadre d'accueils de classe, aussi est-il important de revenir sur la communication avec les enseignants. Tout d'abord, dans une majorité des cas, ceux-ci sont les seuls interlocuteurs de la bibliothèque pour la mise en place d'une séance. Néanmoins, il arrive que d'autres canaux fonctionnent et permettent à la fois de toucher plus de professeurs et d'alléger la charge de communication reposant sur la bibliothèque : ceux-ci peuvent être la mairie – comme à Besançon où une convention formalise les liens entre celle-ci et l'Éducation nationale – ou le rectorat – Joseph

⁷⁷ Cf. *supra* p. 17

⁷⁸ L'offre éducative des Archives diplomatiques de La Courneuve : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/action-pedagogique/l-offre-educative-des-centres-de-la-courneuve-et-de-nantes/article/l-offre-educative-du-centre-de-la-courneuve>

J.-P. Costille, « Les Archives municipales de Belfort proposent une nouvelle offre pédagogique », *Délégation régionale académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle*, 22 janvier 2018. [En ligne, consulté la dernière fois le 21 février 2022 : <http://daac-arts-culture.ac-besancon.fr/2018/01/22/les-archives-municipales-de-belfort-proposent-une-nouvelle-offre-pedagogique/>]

⁷⁹ M. Bouffil, C. Cesbron-Bazin, J.-F. Dubos, C. Lapouge, M. Menad, « Quelle médiation en bibliothèques patrimoniales à destination des enfants ? L'exemple de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris », in C. Camart, F. Mairesse, C. Prévost-Thomas, P. Vessely (dir.), *Les mondes de la médiation culturelle. Volume 2 : Médiations et cultures*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 277.

⁸⁰ « Musées et bibliothèques font-ils cause commune ? », *culture.gouv.fr*, 2017.

Favre évoque notamment le professeur relais au niveau du rectorat qui permet de toucher des professeurs de collèges et de lycées locaux.

Le lien continu avec les enseignants est donc un facteur important, les bibliothécaires n'hésitent pas à les contacter directement par courriel quand des procédures plus descendantes n'ont pas été mises en place par la mairie⁸¹. Lorsque des enseignants viennent avec leur classe et apprécient l'expérience, ils peuvent revenir régulièrement année après année, cela crée un cercle vertueux. À l'inverse, des bibliothèques ont plus de mal à intéresser des enseignants à leur offre et peinent donc à les toucher et à créer des habitués. C'est le contraste que décrit Jocelyne Deschaux entre son expérience toulousaine, dont la bibliothèque attirait jusqu'à plus de cent classes par an en grande partie grâce au « bouche-à-oreille », et celle albigeoise, où il est plus difficile de créer une dynamique avec les enseignants locaux.

Anne-Sophie Lambert explique qu'au service de l'action pédagogique de la BnF « ce qui nous permettait vraiment de faire de la pub était les formations pour les enseignants ». Icelles sont un outil efficace pour se faire connaître auprès de ceux-ci, capter leur intérêt, les former aux notions patrimoniales et leur montrer les possibilités de médiations de l'établissement auprès de leurs élèves. Fabienne Gelin est plus mesurée sur leur succès : après une demi-journée de formation auprès des enseignants du primaire organisée par le rectorat, auxquels elle avait présenté les fonds de la médiathèque de Vichy et les possibilités de médiations à partir de ceux-ci, seuls deux d'entre eux, sur une cinquantaine, ont donné suite.

Une fois les séances programmées, on a vu que des bibliothécaires demandent aux enseignants de préparer brièvement l'activité en classe⁸². Comme le résume Olivier Desgranges, parmi les conditions requises pour que « le patrimoine intéresse les élèves », il faut notamment que « les bibliothécaires sachent dépasser la simple visite de la bibliothèque, travaillent fortement avec les enseignants »⁸³. Pour beaucoup et comme l'exprime Émilie Gangnat, « quand les professeurs ne sont pas impliqués, c'est plus dur d'impliquer les élèves » – mais son expérience est globalement positive avec des enseignants qui préparent leur classe. Mathilde Siméant précise que les séances peuvent faire partie de séquences pédagogiques et arriver à la fin de plusieurs cours, et donc être naturellement préparées par les professeurs. D'autres, comme Muriel Hoareau et Joseph Favre, considèrent la préparation facultative et son absence non préjudiciable pour la séance.

Les bibliothécaires ont souvent un échange avec les enseignants avant la séance pour discuter du contenu de celle-ci et pour la calibrer aux besoins qu'ils expriment. Bruno Mayorgas souligne qu'il est important à ce moment-là d'expliquer aux enseignants comment la séance va se passer et quel est leur rôle dans la gestion des élèves. Comme Hélène Valotteau l'exprime également, l'attitude de l'instituteur change vraiment la manière dont une médiation se déroulera : s'il est « acteur » et participe au bon déroulé de la séance, cela aidera le bibliothécaire, qui n'est pas

⁸¹ À Béziers par exemple, le programme des activités est d'abord envoyé à la mairie, qui le transmet aux enseignants, lesquels contactent ensuite la bibliothèque s'ils sont intéressés.

⁸² Cf. *supra* p. 29.

⁸³ O. Desgranges, « Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes : journée d'étude du centre du livre et de la lecture de Poitou-Charentes », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010, n° 5, p. 81-82.

forcément beaucoup formé à gérer un groupe d'enfants et dont l'action peut être rendue pénible si l'enseignant n'est que « consommateur ».

La communication *a posteriori* est importante pour les bibliothécaires afin de savoir ce que l'enseignant et les élèves ont pensé de l'activité et de pouvoir modifier et adapter des éléments le cas échéant. Les enfants eux-mêmes expriment leur intérêt, leur enthousiasme ou leur ennui sur le moment, pendant la visite : les personnes interrogées sont beaucoup à avoir répondu que les émotions du jeune public sont souvent transparentes. Quant aux professeurs, dans certains cas, le retour par écrit ou la réponse à un questionnaire est institutionnalisée par la mairie, comme à Besançon, ou ancrée dans les habitudes, quand dans d'autres contextes, les professeurs répondent rarement aux sollicitations d'un retour – c'est le cas pour le questionnaire en ligne qu'envoie pourtant systématiquement la médiathèque de Nantes – ou bien encore les bibliothèques n'en demandent pas, car la discussion avec l'enseignant sur le moment, à la fin de la séance, leur suffit.

Un atout très précieux, quand les bibliothèques y ont accès, est l'expertise d'un professeur relai. L'expérience brestoise à ce sujet a déjà été citée⁸⁴ : cette professeure travaille depuis septembre 2020 avec le service patrimoine de la ville et avec les médiathèques – 72 heures l'année dans ces dernières. Carole Le Natur qualifie de « chance inouïe pour restructurer nos accueils » l'apport de cette enseignante, qui grâce à sa connaissance des programmes et des compétences requises des élèves dans différents cycles, permet de mieux cibler les thématiques et de reformuler les accueils. Elle est présente pour trois ans minimum. Le soutien d'un professeur détaché est encore très rare dans les bibliothèques, plus que dans les musées et les archives : Sophie Lemaur-Pautremat, qui a travaillé aux archives départementales du Morbihan avant de rejoindre la médiathèque de Vannes, compare les moyens des deux structures : les archives avaient un service éducatif et le soutien de professeurs détachés, il n'en est rien pour la médiathèque. Sylvie Yeomans, chef du pôle communication au département des publics du centre des archives diplomatiques de La Courneuve, explique que c'est un professeur relai qui s'y occupe justement des accueils de classe : il est présent une fois par semaine, le jeudi. D'anciens enseignants en reconversion dans la filière des bibliothèques peuvent également être mobilisés, comme en a témoigné Claire Haquet, sur des aspects formels et pédagogiques des accueils de classe, en revoyant et réécrivant leurs trames et les livrets pédagogiques.

3.1.3 Faire réseau entre bibliothécaires médiateurs

Le partage de connaissances et d'idées entre bibliothécaires enrichit la réflexion de chacun pour la création de futures médiations. La diffusion de trames d'ateliers est plus courante dans la médiation jeunesse que dans celle patrimoniale. On peut citer par exemple les soixante fiches publiées par Dominique Alamichel à la fin d'un ouvrage sur le rôle des bibliothécaires jeunesse : dans la préface de cet ouvrage, elle écrit qu'« on peut [voir ces fiches pédagogiques] comme les éléments d'une base de données qui se constituerait, petit à petit, autour de la médiation culturelle des œuvres pour la jeunesse et qui pourrait être utile à tous les médiateurs

⁸⁴ Cf. *supra*...

de l'enfance », plaidant pour que la profession puisse, après le catalogage et la conservation partagée, « réaliser “l'animation partagée” »⁸⁵.

Celle-ci n'existe pas encore à cette échelle pour les ateliers patrimoniaux, mais comme cela avait déjà été signalé, Rémy Cordonnier a publié pendant l'été 2021 sur BiblioPat la trame des six ateliers qu'il a créés ces dernières années pour les accueils de classe⁸⁶. Dans des articles⁸⁷ ou encore pendant des rencontres professionnelles sur la médiation du patrimoine en bibliothèque⁸⁸, il n'est pas rare de lire ou d'entendre des descriptions d'ateliers et des retours d'expérience. Ce mémoire a pu montrer, je l'espère, un aperçu de la richesse et de la diversité des animations menées par des bibliothécaires aux quatre coins de la France. Comme l'écrit Hélène Richard, « les “Rencontres Henri-Jean Martin” [...] et l'association BiblioPat sont nées en 2007 de la nécessité de rencontres et de discussions. »⁸⁹

Les personnes interrogées ont souvent observé que la création d'un nouvel atelier prend beaucoup de temps. Cependant, on ne peut pas faire abstraction de l'unicité des fonds de chaque bibliothèque et du fait que de nombreux ateliers sont calibrés pour un groupe d'après une exposition en cours ou les demandes d'un enseignant. Mais on retrouve également les usages de documents similaires ou comparables dans de nombreux établissements : la séance sur l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, les débuts de l'imprimé, la présentation des techniques de gravure, les enluminures médiévales, les livres d'artistes sur des thèmes de contes... Il semble difficile d'imaginer une diffusion d'ateliers clé-en-main que d'autres bibliothécaires n'auraient qu'à reprendre tels quels. En revanche, lire ce qui se fait ailleurs, mener une veille permise par le partage des pratiques, peut aider et inspirer les bibliothécaires dans la création de nouvelles animations, inspirer ceux qui font leurs débuts dans ce domaine, cela permet de mutualiser des idées et de discuter de leurs résultats. Ces partages existent déjà, et on peut encourager la publication des trames d'ateliers sur des forums professionnels, notamment quand elles existent déjà sous forme écrite en interne dans les services patrimoine.

⁸⁵ Dominique Alamichel, *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2011, p. 11.

⁸⁶ Cf. *supra* p. 31. <http://www.bibliopat.fr/ressources/valorisation>, en bas de la page, il faut être authentifié pour y accéder.

⁸⁷ F. Laforge, « Public scolaire et patrimoine : désacraliser sans banaliser », *Bibliothèque(s)*, n° 94-95, décembre 2018, p. 43-45.

⁸⁸ Telles que les Rencontres Henri-Jean Martin citées p. ... où plusieurs intervenants racontent des expériences de médiation : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/65234-rencontres-henri-jean-martin-2015-le-patrimoine-tropdelaballe>

⁸⁹ H. Richard, « Anciens et nouveaux enjeux du patrimoine », in Y. Alix (dir.), *Bibliothèques en France, 1998-2013*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 181.

3.2 PERMETTRE L'APPROPRIATION DU PATRIMOINE PAR LE JEUNE PUBLIC

3.2.1 Usagers du patrimoine

L'expérience du patrimoine par une grande partie de la population n'est que très ponctuelle – quand elle existe. Pour les enfants, celle-ci peut être permise par le cadre familial dans le cas où leurs parents ou les adultes qui les élèvent sont eux-mêmes familiers des institutions qui le conservent et les emmènent dans des musées, des monuments et des expositions. Dans le cas contraire, les médiations patrimoniales vécues dans le cadre de l'école, des activités périscolaires ou des centres sociaux peuvent être leur unique porte d'entrée sur le patrimoine. Celles-ci ne sont souvent que des événements ponctuels, précieux pour matérialiser des notions du cours et donner un aperçu de l'histoire à travers les documents du fonds ancien par exemple, mais ne se traduisent que rarement dans une expérience plus continue et régulière du patrimoine, même par le biais des collections numérisées.

Aux techniques d'animation socioculturelle dans les sites physiques comme sur Internet ont succédé des dispositifs qui cherchent à favoriser l'appropriation par les publics des contenus culturels ou leur participation⁹⁰

Comme l'explique également André-Pierre Syren, ancien directeur des bibliothèques municipales de Châlons-en-Champagne, de Dijon et de Metz, la médiation du patrimoine en bibliothèque n'a pas seulement pour but d'apporter des connaissances aux enfants, mais a aussi celui de leur permettre de se l'approprier. Il cite comme exemple les cahiers de coloriage créés par la bibliothèque de Nancy d'après ses fonds patrimoniaux. Claire Haquet évoque justement le livret jeu publié l'été dernier sur le site de la ville lorraine – mais pas imprimé pour des raisons sanitaires. Il n'y a malheureusement pas eu beaucoup de publicité faite autour et il n'a été que peu téléchargé, mais quelques enfants sont venus chercher le petit cadeau promis à sa complétion, des goodies sur des thématiques autour des collections de l'établissement – et souvent de saint Nicolas. Elle parle également du succès de la machine à badges acquise par la bibliothèque Stanislas qui permet aux lecteurs – jeunes comme adultes – de se créer des badges personnalisés à partir d'images des fonds patrimoniaux.

Cette appropriation passe par plusieurs étapes qui ont été explorées auparavant : faire se sentir légitimes à aller à la bibliothèque et à découvrir le patrimoine les enfants et plus généralement les personnes coupées de la culture⁹¹, et leur permettre d'être acteurs de ce patrimoine, notamment par le biais de jeux et de créations artistiques, voire de petites expositions de ces dernières⁹².

Marine Peotta propose d'« inverser la conception de l'action culturelle »⁹³ :

⁹⁰ B. Dufrière, M. Ihadjadene, « La médiation documentaire dans les institutions patrimoniales », *Culture & Musées*, n° 21, 2013, p. 124.

⁹¹ Cf. *supra* p. 47.

⁹² Cf. *supra* p. 37.

⁹³ M. Peotta, *Action culturelle en bibliothèque et participation des populations*, mémoire d'étude, Enssib, 2014, p. 19.

Il semblerait qu'il faille en premier lieu avoir accès à une certaine offre culturelle pour pouvoir s'en détacher et construire sa propre identité culturelle. L'accès à une ressource n'est plus imposé ou rendu possible par le haut, mais s'opère non seulement via un accès matériel aux œuvres, c'est-à-dire par une connaissance du patrimoine, des créations artistiques et littéraires, également via une participation conçue comme « l'action d'apprendre à agir avec ce capital, de se l'approprier, de le partager et de participer à sa transmission. »⁹⁴

Un exemple de l'usage qui peut être fait du patrimoine est la participation de la médiathèque de Bayonne au projet Monumérique – Archimérique piloté par l'ECLA (Écrit Cinéma Livre Audiovisuel en Aquitaine, désormais l'ALCA, l'Agence Livre Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine). Une classe de lycée par an visitait plusieurs établissements patrimoniaux, qui lui fournissaient ensuite un corpus numérisé sur un thème. La médiathèque leur présentait ainsi ses fonds sur le port de Bayonne⁹⁵. La classe devait ensuite créer un petit site documentaire à ce sujet, accompagnée pendant plusieurs séances par un intervenant artistique. C'était l'occasion de valoriser des collections, mais aussi de permettre leur appropriation par des lycéens dans un projet nécessitant créativité, maîtrise technique et travail collectif.

Pour intégrer du patrimoine dans l'horizon, la culture quotidienne des jeunes, les bibliothèques peuvent elles-mêmes poursuivre l'intégration de ce jeune public dans leurs politiques patrimoniales dans tous les secteurs où elles le jugent utile et faisable. Sophie Pilaire propose ainsi que si l'on pense habituellement que « la nature et le contenu des collections patrimoniales d'une bibliothèque sont les éléments qui président à la façon dont on les valorise, [...] les accueils d'enfants, parce qu'ils ont lieu d'abord, auraient une influence ensuite sur la gestion du PEG [patrimoine écrit et graphique] des bibliothèques. »⁹⁶. Elle évoque ensuite quelques cas d'acquisitions pour leur valorisation auprès des jeunes publics qui lui ont été communiqués pendant son enquête, tout en notant qu'elles sont rares. Au cours des entretiens menés pour ce mémoire, Cécile Latil a également expliqué que le centre de documentation du MAC VAL a développé un second fond de livres d'artistes dont « toutes les acquisitions ont cet objectif de médiation », car « on veut avoir une diversité de production artistique et montrer à quel point il y a une richesse de la production artistique autour de l'objet livre ». André-Pierre Syren schématise cela de la manière suivante : le continuum acquisition-catalogage-médiation peut ne pas être linéaire, mais circulaire, c'est-à-dire que la mission de valorisation, reposant sur l'acquisition et le signalement préalable des collections, peut ensuite elle-même guider les besoins et les priorités pour les prochaines acquisitions.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 22, citant Réseau culture 21, « Définir les droits culturels », paragraphe 20. [En ligne, lien mort désormais]

⁹⁵ Le programme complet pour l'année 2012-2013 est décrit dans cette plaquette : <https://fr.calameo.com/books/0012023372561fae7755a>

⁹⁶ S. Pilaire, *La valorisation du patrimoine écrit et graphique des bibliothèques auprès des enfants*, mémoire d'étude, Enssib, 2016, p. 57.

3.2.2 Des expositions patrimoniales pour les jeunes

Dans la partie précédente⁹⁷, on a pu voir que les expositions patrimoniales en bibliothèque sont souvent peu pensées pour le jeune public dans leur scénographie et leurs textes. La médiation à l'égard des jeunes publics, quand la thématique et l'espace d'exposition le permettent, arrive souvent dans un second temps, par le biais de tours guidés ou, pour les jeunes visiteurs accompagnant leur famille, grâce à des livrets pédagogiques et ludiques.

Cependant, ce constat avait été tempéré par le fait que de plus en plus d'expositions patrimoniales intègrent le public mineur dans leur réflexion sur la scénographie et la programmation culturelle, quand celui-ci n'est pas cœur de cible – ce qui arrive surtout lors d'expositions sur le patrimoine jeunesse, à l'exemple de celles portant sur la fabrique du Père Castor à la médiathèque de Nantes et sur May Angeli à la BnF.

Selon la taille de leur structure et les moyens alloués à la valorisation de leurs fonds patrimoniaux, il est normal que les bibliothécaires ne disposent pas d'un mobilier d'exposition très varié et doivent faire des choix dans leur public cible, en privilégiant par exemple, comme dans beaucoup d'exemples rencontrés pendant cette enquête, le public adulte pour une thématique patrimoniale, quand des expositions de lecture publique ont elles-mêmes ciblé les enfants. Toutefois, il est utile de partager des bonnes pratiques pouvant permettre de rendre plus accessibles les expositions patrimoniales pour le jeune public pour parfois peu d'investissement. On peut également inviter les personnes travaillant à l'écriture et au montage des expositions – commissaires, collègues, conseil scientifique, médiateurs, scénographes – à garder dans leur horizon une réflexion comprenant, parmi les publics susceptibles d'être intéressés et d'apprendre de leur travail, les enfants et les adolescents. C'est-à-dire, même quand le sujet paraît assez aride à première vue, ou que l'exposition est destinée à valoriser de nouveaux documents auprès des lecteurs habituels – adultes – fréquentant la bibliothèque ou la salle patrimoniale, toujours se poser quelques questions sur la possibilité, ou son absence, de tenir un propos à destination de publics scolaires ou d'enfants accompagnant un adulte de passage.

Celles-ci peuvent être, sans que cela soit exhaustif ni pertinent dans toutes les situations : la thématique se prête-t-elle à exhiber un document plus accessible à la compréhension des enfants ? peut-on écrire des cartels ou un panneau d'introduction expliquant des notions ou décrivant un document à des enfants ? peut-on donner des défis aux enfants, les poussant à chercher des informations ou des indices dans les documents exposés pour compléter un livret ? peut-on rendre ce document ou ce cartel plus visibles pour des personnes de petite taille, sans que cela ne complique leur lecture par des personnes de moyenne ou grande taille ? Si le bibliothécaire commissaire d'une petite exposition n'est pas sûr que la thématique puisse intéresser les enseignants de sa commune, cela serait peut-être instructif de contacter certains habitués pour leur demander directement s'ils visiteraient l'exposition avec leur classe afin de décider d'y intégrer ou non des dispositifs de médiation auprès du jeune public. C'est également sur ce genre de questions qu'un professeur détaché peut apporter son expérience.

⁹⁷ Cf. *supra* p. 48.

Des pratiques de scénographie permettant de rendre les expositions accessibles aux enfants, issues de l'expérience des personnes répondant à l'enquête, ont été présentées dans la deuxième partie⁹⁸. Cependant, Claire Merleau-Ponty prévient :

Si l'on veut attirer et fidéliser les enfants aux musées, il s'agit de faire des concessions et d'adapter le cadre et le contenu des musées à leurs inclinaisons. Même si cela ne semble pas convenable pour un public adulte. L'échelle de l'espace et du mobilier, la scénographie, les formes et les couleurs, le choix des œuvres exposées, la graphie et le contenu des textes vont devoir être pensés et réalisés en fonction de ces penchants et de ces besoins. La difficulté est d'accorder les attentes et le confort des adultes et celui des petits visiteurs.⁹⁹

Scénographier des expositions patrimoniales et adapter leurs discours aux enfants n'est donc vraiment pas une tâche qui va de soi, surtout dans les bibliothèques – l'autrice écrit du point de vue des musées. Étant donné la fréquentation des expositions en bibliothèque et la nature des documents exposés, il est dans la plupart des situations difficile de suggérer de faire des choix qui avantageraient le public enfant au détriment de celui adulte ; par exemple, décider d'exposer des livres sur des vitrines basses qui nécessiteraient que les personnes de taille moyenne se baissent tout le long d'une exposition pour lire les textes.

Mais, dans la limite des moyens et du temps disponibles, mettre en place des éléments de scénographie pour les enfants pour rendre leur expérience meilleure et enrichissante sans que cela ne complique celle des adultes paraît bénéfique en tous points. Ces éléments peuvent être : en complément des cartels classiques, d'autres accrochés plus bas, plus colorés et attirants, expliquant des notions et posant des défis aux enfants comme aux adultes ; des vitrines plus basses où sont disposés les livres les plus intéressants pour les enfants ; des marches et des rambardes permettant aux enfants de bien regarder des œuvres accrochées plus haut ; un ou des espaces familiaux de création ou de jeu ; des bancs ou poufs confortables pour les personnes de petite taille... Sans omettre la création d'un livret pédagogique, dont Claire Merleau-Ponty explique que « s'ils sont bien faits, [ils] permettent aux enfants d'être guidés vers les œuvres considérées comme importantes par les personnels scientifiques du musée. Ils proposent une activité exigeant de faire fonctionner leurs capacités cognitives d'une façon ludique et sans esprit de compétition. »¹⁰⁰ D'autant, comme elle l'expliquait¹⁰¹, que des dispositifs destinés aux enfants peuvent également être utiles aux adultes, mais également leur plaire : après tout, bon nombre de personnes sorties de l'enfance continuent à apprécier les activités ludiques ; des livrets ou des cartels posant des énigmes et poussant à regarder les documents exposés d'une autre manière participent à l'expérience de tous les visiteurs qui se prennent au jeu.

Certaines bibliothèques ont expérimenté la participation du jeune public dans la création d'une partie ou de l'ensemble d'une exposition patrimoniale. Cette pratique d'associer les enfants et les adolescents au montage d'une exposition est

⁹⁸ Cf. *supra* p. 49

⁹⁹ C. Merleau-Ponty, *Le jeune public au musée*, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 156.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 131.

¹⁰¹ Cf. *supra* p. 50

ancienne en lecture publique, dans les services jeunesse¹⁰², mais bien plus rare dans le secteur patrimonial. André-Pierre Syren raconte qu'en 1998, pour l'exposition « Le trésor des Humbles » sur les manuscrits de l'abbaye de Cîteaux tenue au musée archéologique de Dijon, le mur du fond était tapissé des dessins d'enfants qui réinterprétaient des images vues pendant les expositions : on pouvait ainsi reconnaître l'inspiration d'une enluminure dans des créations contemporaines, notamment une inspirée par l'actualité triomphale de l'équipe de France de football. À Mulhouse, la bibliothèque a piloté un projet transversal, avec trois autres institutions patrimoniales de la ville, dans le cadre du plan de la lecture. Ce projet, intitulé « Le monde est à nous », a eu lieu trois ans de suite, entre 2018 et 2021 : trois classes découvrent les collections et les établissements¹⁰³ et, avec l'accompagnement de deux artistes locaux, créent une exposition d'objets que les élèves fabriquent eux-mêmes dans le thème choisi. En 2021, il s'agissait du « cabinet de curiosité », une artiste a formé les enfants au gaufrage tandis que l'autre leur a fait explorer le sujet des animaux fantastiques.

3.2.3 Mieux intégrer le patrimoine dans les activités de la bibliothèque

Il faut certes conserver le précieux héritage du passé, mais il faut aussi et surtout à mon sens le valoriser, le faire partager, faire en sorte que le public se l'approprie pleinement, non pas avec distance et vénération comme on visite des reliques, mais avec appétit, gourmandise, envie. [...] Peut-on alors séparer la mémoire, l'enfermer dans un temple isolé de la vie du forum ? À l'heure d'interrogations multiples sur les territoires, sur les identités, une mémoire documentaire vivante, ouverte au cœur de la cité, partagée et possédée par les citoyens est un gage de démocratie au même titre que l'accès le plus libre à l'information. Il importe en effet que chacun puisse voir, en utilisant sa mémoire, en l'interrogeant, comment les histoires se font, comment notamment les identités se construisent.¹⁰⁴

Gilles Éboli plaide « pour une théorie du bloc », qui consiste à promouvoir l'unicité des collections, une culture professionnelle généraliste et des bibliothèques rassemblant les missions patrimoine et lecture publique dans les mêmes bâtiments. Dans cette optique, il compare notamment la pratique du métier « à des architectures souples comme les clients-serveurs de nos systèmes informatiques, où toutes les compétences, certes très diverses et réparties, restent toutefois unies dans un réseau animé par un logiciel intégrant l'ensemble des fonctionnalités », plutôt que des bibliothécaires hyperspécialisés dans des collections et des fonctions. Ce que la « césure », notamment géographique, peut rendre plus difficile, comme en témoigne

¹⁰² E. Courbin, *Exposer le patrimoine jeunesse*, mémoire d'étude, Enssib, 2011, p. 21.

¹⁰³ La dernière année, à cause de la covid, les présentations de documents ont eu lieu en classe.

¹⁰⁴ G. Éboli, « Pour une théorie du bloc : patrimoine et lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2004, n° 5, p. 24-28.

Claire Haquet¹⁰⁵, qui admet qu'elle « entraîne des problèmes du point de vue de l'appréciation du patrimoine par les autres services de la lecture publique ».

Dans le sujet présent, cette notion de bloc peut être convoquée pour décrire les structures où la médiation patrimoniale est également faite par des volontaires d'autres services¹⁰⁶. Mieux encore, elle semble adéquate pour décrire une organisation où de forts liens fonctionnels entre le pôle patrimoine et le pôle jeunesse, particulièrement, la lecture publique plus généralement, renforceraient et enrichiraient les possibilités d'actions de médiation du patrimoine auprès du jeune public. Quelques exemples entendus pendant l'enquête peuvent illustrer cette idée. Ainsi, à la bibliothèque patrimoniale de Dijon, les bibliothécaires de celle de lecture publique, qui est géographiquement proche, ont un cycle d'animation « Lecture dans l'escalier » pour des enfants dès 3 ans : elles leur lisent des livres dans les magasins du bâtiment, profitent de l'ambiance unique des espaces du patrimoine pour y mener une médiation typiquement jeunesse. Carole Le Natur et Jehanne Ducros-Delaigue disent toutes deux que le service patrimoine « est en support » d'autres départements de la médiathèque, dans ces termes précis : la seconde ajoute que cela peut consister à prêter des reproductions d'estampes ou des ouvrages du XIX^e siècles qui sont en doublon aux autres bibliothèques du réseau. Elle raconte également que le service patrimoine participe à des projets globaux dudit réseau, valorisant des ouvrages sur une thématique qui est mise en avant de différentes manières selon les départements : celle de l'été 2021 portait sur les oiseaux.

Elle explique aussi que « le service jeunesse a une pratique d'animation pour adapter une exposition auprès des jeunes publics », qui peut donner de nouvelles idées de médiation patrimoniale. Pendant les JEP 2021 était ainsi prévu, grâce à ces échanges, de faire une sorte de colin-maillard déjà pratiqué dans des expositions de lecture publique, mais où cette fois-ci un enfant devrait retrouver dans l'exposition une œuvre décrite par un autre. Viviane Ezratty énonce pourquoi l'expérience de la médiation jeunesse en lecture publique doit aider celle des fonds patrimoniaux :

Comment transmettre à un large public ? C'est un état d'esprit à rechercher puisqu'il s'agit simplement d'inclure la dimension patrimoniale aux habitudes de transmission et de vulgarisation adoptées depuis toujours en bibliothèque. [...] Une approche ludique et une mise en espace, auxquelles les bibliothécaires pour la jeunesse ont l'habitude de recourir, facilitent souvent l'appropriation.¹⁰⁷

¹⁰⁵ Citée par P. Darleguy, *Entre césure et bloc. La valorisation architecturale des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques de lecture publique*, Enssib, mémoire d'étude, 2014, p. 16.

¹⁰⁶ Cf. *supra* p. 52.

¹⁰⁷ Citée par S. Pilaire, *La valorisation du patrimoine écrit et graphique des bibliothèques auprès des enfants*, mémoire d'étude, Enssib, 2016, p. 34.

3.2.4 Des expériences éditoriales

L'enquête a permis de découvrir plusieurs projets éditoriaux qui ont pour but de valoriser le patrimoine auprès des jeunes lecteurs.

Marie-Amélie Guichard, chargée de coordination éditoriale et administratrice des bases de données au service patrimoine et inventaire du Centre-Val de Loire, raconte ainsi la création d'une série de sept bandes dessinées à destination des 7-12 ans sur le patrimoine de cette région avec l'éditeur L'atelier du poisson soluble. Elle explique que « l'objectif était de toucher davantage le grand public, et de mettre en valeur la richesse de nos fonds photographiques, tout en restant très attractif et ludique pour intéresser les jeunes ». Cette série intitulée *Les mystérieux mystères insolubles*¹⁰⁸ raconte les aventures du professeur Klutch et de ses quatre compagnons (un énorme canari, un chat wikipédien, une mouche conductrice de train et une valise qui parle) à travers la région, et est agrémentée en bas de chaque page d'une bande documentaire présentant des photographies des lieux et des objets évoqués dans l'histoire avec des explications sur ce patrimoine. Les thématiques abordées sont notamment le patrimoine fluvial de la Loire, les châteaux ligériens ou encore la cathédrale de Chartres. Le dernier volume, sur le Val-de-Loire au patrimoine mondial de l'Unesco, a été offert à toutes les écoles primaires des deux régions concernées par ce classement.

Sophie Robert, chargée de collections au service Presse de la BnF, et Morgane Avellaneda, chargée de recherche documentaire jusqu'en 2021, ont parlé du site « Les Feuilletons dans la presse » hébergé sur Gallica, projet pour lequel la première a accompagné la seconde. Cette dernière explique que « l'idée de fond est de décristalliser le roman du XIX^e siècle, de montrer ce qu'est le feuilleton ». L'angle pédagogique, visant particulièrement les lycéens, a été choisi car elle a considéré qu'un tel portail orienté vers les chercheurs n'aurait pas une réelle plus-value pour ces derniers. Ce site, agrémenté de portraits d'auteurs et d'illustrations, permet d'explorer la chronologie du roman-feuilleton du XIX^e siècle, mais également de d'explorer des thématiques à partir des extraits de ces œuvres. Il s'agit d'une sélection, sans l'ambition d'être exhaustive, mais qui permet de découvrir des œuvres moins connues d'auteurs célèbres ainsi que des écrivains beaucoup moins connus aujourd'hui. Le portail a pour but d'être un outil pratique pour accompagner les séquences pédagogiques des professeurs, « on étudie par exemple le roman du XIX^e siècle sous l'angle du divorce », en fournissant une sélection d'extraits avec un appareil pédagogique ; mais il est également conçu pour que les élèves – et le grand public – puissent y naviguer aisément pour mener leurs propres recherches.

¹⁰⁸ Le blog tenu par le service patrimoine et inventaire décrit le projet et les événements qui ont eu lieu autour de celui-ci : <https://lesmysterieuxmysteresinsolubles.wordpress.com/>

3.3 ATOUTS ET LIMITES DU NUMERIQUE

3.3.1 Favoriser la diffusion et le partage du patrimoine

Depuis la généralisation d'internet et la constitution de plus en plus de bibliothèques numériques, de nouveaux outils permettent de diffuser et de valoriser les fonds patrimoniaux auprès du public. Leur numérisation permet de rendre accessibles ces documents en haute définition et de permettre leur manipulation et leur reproduction sans que cela n'abîme les originaux.

Le foisonnement de l'information numériquement accessible donne paradoxalement aux collections patrimoniales une qualité d'exposition et de diffusion jamais atteinte jusqu'à là.¹⁰⁹

Les bibliothèques numériques peuvent être les supports de médiations destinées, ou du moins faites pour être accessibles, aux jeunes publics et à un usage en classe. Le moyen le plus courant est d'y créer des portails thématiques et des expositions virtuelles valorisant des documents et les entourant d'un appareil pédagogique assez court, définissant des notions, détaillant le contexte de l'ouvrage ou de l'image. Ceux-ci peuvent être créés en parallèle d'expositions montées dans les bâtiments de la bibliothèque, comme les expositions sur le site *Classes* de la BnF. Celui-ci contient également une section consacrée aux fiches pédagogiques à destination des enseignants sur l'histoire du livre, pensées pour être des supports de cours¹¹⁰.

Claire Haquet explique les liens qui peuvent être faits entre la médiation *in situ* et celle numérique : si on a une visite scolaire sur un sujet, on peut le valoriser aussi sur Limédia, la bibliothèque numérique du Sillon lorrain, et au contraire, une exposition virtuelle peut servir dans le cadre d'une séance de médiation avec une classe. Limédia permet également d'utiliser les fonds numérisés des bibliothèques partenaires et associées à ce projet. En revanche, des petits jeux numériques qui avaient été créés avant celui-ci (comme un memory avec des armoiries et des jeux des sept différences entre deux gravures) n'ont pas pu être migrés sur Limédia.

Les bibliothèques du MNHN proposent sur leur site un cahier d'activités pour les vacances d'été¹¹¹, c'est-à-dire une page web avec des jeux et des petites activités conçues à partir des collections à télécharger et imprimer. Au menu : des cocottes en papier, des éventails, des thaumatropes et des « cherche et trouve », jeu où il faut retrouver des éléments de détail sur des images en haute définition. La bibliothèque patrimoniale de Dijon a pris l'habitude de proposer des actions « #ColourOurCollections » : à l'inspiration de la New York Academy of Medicine Library¹¹², la bibliothèque partage sur son site et ses réseaux sociaux des images issues des fonds patrimoniaux à colorier, au moment des expositions mais aussi tous les lundis pendant le confinement du printemps 2020. À Brest, Carole Le Natur

¹⁰⁹ B. Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 114.

¹¹⁰ http://classes.bnf.fr/livre/ressources/fiches_pedago/01.htm

¹¹¹ https://bibliotheques.mnhn.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=portal_mod_el_instance_cahier_de_vacances_2021.xml

¹¹² « #ColourOurCollections », *library.nyam.org*.

déclare que l'objectif est que la nouvelle bibliothèque numérique Yroise puisse héberger d'ici deux ou trois ans une exposition virtuelle exploitable en classe, que le projet est que ce portail puisse donner aux enseignants et aux élèves accès aux collections patrimoniale des médiathèques de Brest.

3.3.2 Créer l'interaction

Alors que le patrimoine était considéré autrefois comme éloigné des préoccupations de son époque, il devient au XXI^e siècle le laboratoire des innovations créatives.¹¹³

Même si l'on perd le contact physique avec les documents dans des médiations reposant exclusivement sur des fonds numérisés, celles-ci permettent de créer de nouveaux modes d'interaction avec l'objet, d'exploration de son contenu – d'autant que les documents patrimoniaux anciens, rares ou fragiles sont rarement manipulables par les enfants lors des séances en bibliothèque.

Des sites interactifs créés par des musées peuvent être un moyen de voir ce qu'il est possible d'accomplir sur ce plan-là. Lors des Rencontres Henri-Jean Martin de 2015¹¹⁴, Philippe Rivière, alors chef du service numérique de Paris Musées, a présenté deux projets jeunes publics visant à « transporter le musée dans les classes » et « familiariser les enfants avec les musées et l'art » et ciblant les enfants d'école primaire. *Muséosphère*¹¹⁵ permet de visiter virtuellement les musées parisiens, d'explorer des thématiques et de découvrir des œuvres avec un « phrasé simple, synthétique : on s'adresse à l'élève, on a tout prévu pour qu'il puisse revenir en autonomie sur ces sites » après une découverte généralement dans le cadre scolaire. *Mission Zigomar*¹¹⁶ est un jeu éducatif dans lequel trois enfants doivent contrer les manigances du personnage éponyme en résolvant des énigmes, rangées par thématiques et explorant des notions d'histoire de l'art et des œuvres conservées dans les musées parisiens.

L'expérience interactive à laquelle invite le musée numérique (possibilité de s'attarder sur une œuvre, d'en approcher chaque détail, de jouer avec) offre au visiteur l'occasion de nouer un contact d'hyper-proximité avec les collections. Ce faisant, la Micro-Folie ne se contente pas de faire collection, mais engage le visiteur à se rendre à son tour acteur du dispositif.¹¹⁷

Victor Kherchaoui décrit l'implantation récente des Micro-folies dans certaines bibliothèques. Il les définit ainsi : « Le projet Micro-Folie répond à la volonté de l'État de rendre accessibles à tous les collections d'œuvres d'art des plus grands établissements culturels du pays. Constitué en modèle clé en main, prêt à être

¹¹³ B. Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 115.

¹¹⁴ <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/65234-rencontres-henri-jean-martin-2015-le-patrimoine-tropdelaballe>

¹¹⁵ <https://www.museosphere.paris.fr/>

¹¹⁶ <https://www.parismuseesjuniors.paris.fr/mission-zigomar>

¹¹⁷ V. Kherchaoui, « Micro-folies en bibliothèque. Enquête sur le dispositif », in J. Devriendt (dir.), *Valoriser et diffuser les arts numériques en bibliothèque. Pratiques et enjeux*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 49, 2021, p. 57.

déployé sur l'ensemble du territoire, ce projet prend la forme d'un équipement numérique hybride et modulaire, à mi-chemin entre lieu d'exposition et atelier de création. »¹¹⁸ Des Micro-folies intégrées à des réseaux de bibliothèques peuvent créer une synergie, permettant, « à condition [...] que le personnel de l'établissement soit effectivement impliqué dans la gestion du dispositif », que les bibliothécaires montent en compétence et enrichissent leur expérience en médiation numérique et en connaissances artistiques.

Sans accueillir ce dispositif, quelques bibliothèques ont déjà mis en place des ateliers permettant de mêler patrimoine et utilisation voire apprentissage des outils numériques¹¹⁹. À Brest, un atelier s'appuie sur des collections patrimoniales pour apprendre à des jeunes publics à programmer et à monter des vidéos. Célia Cabane, stagiaire en 2015 à la bibliothèque municipale de Versailles, a travaillé avec Clémence Desrues sur des questions de médiation numérique. Pour l'exposition « Louis de Versailles » qui s'y est tenue pour le tricentenaire de la mort du Roi Soleil, elles ont créé des dispositifs interactifs sur tablette en décrivant par exemple des estampes par le biais de petits pop-ups avec un discours simple expliquant les notions-clés. Cela permettait notamment de montrer des gravures inédites pour l'exposition, puisque les livres, y compris le Grand Carrousel qui était une des pièces maîtresses de celle-ci, ne pouvaient être ouverts que sur une double-page et restaient figés sous leur vitrine. Depuis 2012, le réseau des bibliothèques de Versailles comptait également l'Atelier numérique, une antenne spécialisée dans la médiation de l'informatique sans collections physiques si ce n'est la presse quotidienne. Pour celui-ci, et plus largement pour le site de la ville de Versailles – le réseau des bibliothèques n'a pas de site propre – Célia Cabane a créé deux jeux à partir de documents patrimoniaux sur Scratch : l'un était un *point and click* utilisant une estampe, et l'autre un jeu où, grâce à des personnages détournés et, en décor, une gravure de Versailles, les enfants peuvent coder leur propre scénette en apprenant à utiliser les commandes de Scratch. L'usage de tablettes a aussi été décrit par Marion Chaigne et Nadine Marchand pour des ateliers à Nantes : ces outils permettent d'ajouter de l'interactivité en proposant un parcours parmi les documents avec un quizz à remplir – depuis le début de la pandémie de covid-19, elles ne sont cependant plus utilisées.

3.3.3 Des limites de la médiation numérique

Si l'offre de valorisation numérique peut théoriquement atteindre chaque personne ayant accès à internet, elle fait partie d'un écosystème virtuel immense. Les portails documentaires et les outils numériques sont souvent découverts par les enfants lors d'ateliers en bibliothèque ou en classe, et il est rare que ceux-ci soient ensuite régulièrement visités par le jeune public de manière indépendante.

La présence numérique des bibliothèques cible donc souvent des adultes – soit uniquement, soit en tant que passeurs auprès de leurs élèves ou de leurs enfants. Émilie Gangnat explique ainsi que la médiation faite par le site patrimoine de la médiathèque de Bayonne, y compris les jeux publiés pendant le confinement du printemps 2020, est pensée pour les adultes, que rien n'a été développé à destination des jeunes publics.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 55.

¹¹⁹ Cf. *supra* BDnF et son usage par la médiathèque de Vienne, p. 38.

Les réseaux sociaux des bibliothèques, permettant d'échanger à distance avec des internautes et d'y partager des ressources numériques, ciblent également souvent uniquement les adultes. En effet, les bibliothèques sont surtout présentes sur Facebook et Twitter, réseaux qui sont de plus en plus délaissés par les mineurs – le second n'a jamais été tellement populaire parmi ce public ; elles le sont moins sur Instagram et très peu sur TikTok, réseau qui est très utilisé par les collégiens notamment¹²⁰. La bibliothèque multimédia intercommunale d'Épinal se distingue par sa présence suivie sur ce dernier réseau¹²¹, certaines de ses capsules présentent des livres patrimoniaux, les bons gestes à pratiquer avec de tels ouvrages ou encore les coulisses du travail du service patrimoine. En revanche, si la bibliothèque municipale de Mulhouse a une présence régulière sur sa chaîne YouTube créée pendant le premier confinement¹²², y compris pour y présenter des ouvrages patrimoniaux, ces vidéos « ne sont pas spécialement pour les enfants », selon Jehanne Ducros-Delaigue qui y participe. Les enfants et les adolescents ne sont simplement pas des internautes dont on s'attend à ce qu'ils s'intéressent, sauf exceptions, aux comptes des bibliothèques, et dont les usages des réseaux sociaux ne sont pas destinés à suivre icelles ; donc même lorsque celle-ci se trouve sur un réseau social prisé par les mineurs, leur présence parmi les abonnés reste très faible.

La création d'outils de médiation numérique est toujours un projet d'envergure, mobilisant personnels et ressources, nécessitant souvent une montée en compétences de ses acteurs dans ce domaine. Or, ceux qui sont créés ne rencontrent pas toujours le succès espéré. La Contemporaine avait ainsi créé le cartable numérique, un site proposant des dossiers documentaires sur de grandes thématiques de l'histoire du XX^e siècle, permettant de valoriser les fonds exceptionnels de l'établissement auprès des classes du secondaire¹²³. Le site n'est plus accessible aujourd'hui – non pas qu'il ait été retiré volontairement, mais le lien pour y entrer ne fonctionne plus. Frédérique Baron, chargée de formation et d'action culturelle, explique par courriel que « cet outil pédagogique à destination des enseignants et des élèves du secondaire est assez peu utilisé » et que le cartable numérique pourrait ne pas redevenir accessible rapidement.

Un autre danger guette : l'obsolescence ou l'évolution des outils utilisés pour des actions de médiation. La BnF avait ainsi créé des jeux Flash pour son site *Classes* qui ne fonctionnent plus aujourd'hui, moins de dix ans après. Hélène Valotteau raconte qu'une application de réalité augmentée, Aurasma, avait été utilisée pour une exposition sur le petit chaperon rouge afin de faire des chasses au trésor en faisant surgir une image ou un média quand on passe sa tablette sur une image pré-enregistrée. Cependant, l'application a été rachetée et est devenue payante, les parcours qui ont été préparés sur cette application ont été perdus à ce moment-là. Le

¹²⁰ M. Chartier, « Les jeunes Français très présents sur les réseaux sociaux, et ce bien avant 13 ans », *lesnumeriques.com*, 4 octobre 2021 : <https://www.lesnumeriques.com/vie-du-net/les-jeunes-francais-tres-presents-sur-les-reseaux-sociaux-et-ce-bien-avant-13-ans-n169429.html>

E. Raffin, « Étude sur les jeunes et les réseaux sociaux : 72 % des 16-18 ans n'utilisent pas Facebook » *blogdumoderateur.com*, 5 février 2021 : <https://www.lesnumeriques.com/vie-du-net/les-jeunes-francais-tres-presents-sur-les-reseaux-sociaux-et-ce-bien-avant-13-ans-n169429.html>

¹²¹ Le compte Tiktok de la Bmi Épinal : <https://www.tiktok.com/@bmiepinal?lang=fr>

¹²² Le compte YouTube des Bibliothèques de Mulhouse : <https://www.youtube.com/c/Biblioth%C3%A8quesMulhouse>

¹²³ F. Baron, « Le cartable numérique : une passerelle entre l'université et le public collégien », in C. Sidre (dir.), *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque : du tout-petit au jeune adulte*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 43, 2018, p. 126.

travail sur de nouvelles médiations, on l'a répété, nécessite beaucoup de temps et de moyens, encore plus quand il repose sur des outils numériques ; aussi ce questionnement concernant la pérennité des animations numériques peut refroidir les projets d'actions dans ce domaine.

Enfin, après toutes ces explications concernant le fonctionnement technique des médiations numériques, il faut rappeler que celles-ci ne permettent pas de découvrir l'objet patrimonial dans sa matérialité. Celui-ci apparaît par ce médium informatique comme une offre parmi tant d'autres, une forme de documentaire. Sans nier « la magie du numérique » dont elle énumère les possibilités qu'elle ouvre également, Sarah de Bogui décrit « la magie du toucher » et ce qu'elle a d'irremplaçable :

Dans le contexte de l'utilisation pédagogique des documents patrimoniaux, la matérialité des documents oblitère le débat de l'imprimé (ou du manuscrit) *versus* le numérique car cette matérialité même fait partie intégrante de l'histoire qui est présentée. Voir et manipuler un document original reste pour l'ensemble des élèves une expérience majeure car ils expérimentent par ce moyen le « frisson de l'histoire ». Ce qui était jusqu'alors un ensemble de faits rassemblés dans un manuel de cours se matérialise sous la forme d'un objet que des personnes ayant vécu il y a des centaines d'années ont touché. Il est fascinant d'observer les réactions des élèves au moment précis où le document leur est tendu et où ils doivent le prendre en main : crainte, curiosité, avidité, émerveillement, dégoût aussi parfois – rapidement tancé par l'entourage...¹²⁴

¹²⁴ S. de Bogui, « Abolir la distance entre documents patrimoniaux et publics scolaires : des pratiques à géométrie variable », in V. Castagnet-Lars (dir.), *L'éducation au patrimoine. De la recherche scientifique aux pratiques pédagogiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013, p. 171.

CONCLUSION

Contrairement à la plupart des musées, la bibliothèque n'est pas majoritairement un lieu de rencontre avec le patrimoine pour ses publics, y compris mineurs. Leur premier contact avec les bibliothèques et leur principal usage se fait par l'intermédiaire de la lecture publique, des animations jeunesse ou encore de la programmation culturelle.

De fait, les bibliothèques font une distinction qui n'existe pas dans les musées entre des collections courantes – lecture publique – et des collections patrimoniales. Ces fonds suivent des règles différentes de ceux en libre accès, qui répondent à d'autres logiques et peuvent être désherbés lorsqu'ils sont hors d'usage ou trop usés. Leur accès est plus protégé et privilégié afin d'assurer leur pérennité, car ils sont des témoignages du passé, ou des créations rares d'artistes, ou des exemplaires du dépôt légal, et que trop de sorties des magasins et de manipulations peuvent les abîmer. Tels des capsules temporelles d'époques passées et contemporaine, ces documents sont conservés pour que les époques futures puissent aussi profiter des enseignements qu'ils apportent sur leurs sociétés respectives.

Ce patrimoine est un commun, et il est pourtant difficile de le faire connaître auprès du grand public. Les lieux qui le conservent, les espaces où il peut être communiqué, ont l'image d'endroits de prestige, réservés aux savants, aux érudits, à des personnes qui auraient une plus grande légitimité que d'autres à y pénétrer et à consulter leurs fonds.

On ne va pas redévelopper ici cette tension insolvable qui irrigue le travail des bibliothécaires traitant des fonds patrimoniaux, entre leur conservation et leur valorisation, la sécurité en risquant la vitrification face à la médiation en exposant au vieillissement ces documents qu'on essaie de soustraire à l'action du temps. Mais c'est au regard de celle-ci que les réflexions du métier sur le travail de médiation sont si passionnantes, entre contraintes et créativité. Ce qui a été exprimé plus d'une fois pendant l'enquête, c'est que les bibliothécaires qui ont la charge de fonds patrimoniaux souhaitent pouvoir partager au public leur enthousiasme à propos de ceux-ci, leurs découvertes insolites, leurs coups de cœur.

Si l'un des aspects définissant le patrimoine est qu'on le conserve pour demain, les jeunes générations sont celles auxquelles tôt ou tard le flambeau sera transmis. Le valoriser auprès d'icelles, montrer aux enfants ce qu'est le patrimoine, ces témoins précieux du passé, des talents artistiques et littéraire, des accomplissements techniques et des recherches scientifiques, cela permet de les sensibiliser dès leur jeune âge à l'importance de cette mission de conservation et de transmission ; mais également au fait que même enfants, encore en cours d'apprentissage, ayant des notions plus ou moins limitées sur le contexte des documents présentés, ce patrimoine est autant à eux qu'aux adultes. La médiation du patrimoine mobilise par son action-même une certaine idée de la citoyenneté et de la communauté. Même si, on a pu le voir, on essaie de trouver la juste balance quant à la façon de valoriser ces collections, la manière dont on les fait découvrir au jeune public, par un usage parcimonieux et mesuré afin que le plus grand nombre puisse les exploiter le plus longtemps possible, rappelle d'autres enjeux du monde actuel et à venir.

Comme pour le patrimoine naturel, le patrimoine culturel nécessite d'être pensé dans le cadre d'un développement durable : « l'idée de préservation d'un patrimoine au bénéfice des générations présentes et à venir est en effet inhérente aux deux concepts »¹²⁵. Ce développement durable est d'ordre matériel et intellectuel : le patrimoine ne touchera pas grand monde s'il est cantonné à un saint des saints inaccessible au grand public, mais sa conservation attentive évite également qu'il ne s'épuise trop vite et ne puisse plus être transmis aux prochaines générations.

¹²⁵ V. Guèvremont, « Le développement durable au service du patrimoine culturel. À propos de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* », *Ethnologues*, vol. 36, n° 1-2, 2014, p. 161.

SOURCES

PROGRAMMES DE VISITES DE GROUPES CITES

BiblioPat, Valorisation, six ateliers jeunesse de Rémy Cordonnier en pied de page, authentification requise. [En ligne, consulté la dernière fois le 7 février 2022, site en cours de refonte : <http://www.bibliopat.fr/ressources/valorisation>]

Bibliothèque municipale de Nantes, « Visites de classes. Programme 2018-2019 ». [En ligne, consulté la dernière fois le 9 février 2022 : https://bm.nantes.fr/files/live/sites/bm/files/PDF/pdf_espace%20pedago/plaquette-web-1.pdf]

Bibliothèque patrimoniale Romain Gary, « À la découverte des trésors de la bibliothèque patrimoniale Romain Gary », 2020-2021. [En ligne, consulté la dernière fois le 31 janvier 2022 : <https://bmvr.nice.fr/offre-culturelle.aspx>]

COSTILLE Jean-Pierre, « Les Archives municipales de Belfort proposent une nouvelle offre pédagogique », Délégation régionale académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, 22 janvier 2018. [En ligne, consulté la dernière fois le 21 février 2022 : <http://daac-arts-culture.ac-besancon.fr/2018/01/22/les-archives-municipales-de-belfort-proposent-une-nouvelle-offre-pedagogique/>]

« L'offre éducative [des Archives diplomatiques] de La Courneuve », *diplomatie.gouv.fr*. [En ligne, consulté le 21 février 2022 : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/action-pedagogique/l-offre-educative-des-centres-de-la-courneuve-et-de-nantes/article/l-offre-educative-du-centre-de-la-courneuve>]

Médiathèque Michel-Crépeau, Communauté d'agglomération de La Rochelle, « À la découverte des trésors de la médiathèque », 2020-2021. [En ligne, consulté la dernière fois le 31 janvier 2022 : <https://fr.calameo.com/books/0012974243fcc0d36a3eb>]

« Monumérique – Archimérique. Un programme d'éducation au patrimoine par le numérique », 2012. [En ligne, consulté la dernière fois le 22 février 2022 : <https://fr.calameo.com/books/0012023372561fae7755a>]

RESSOURCES NUMERIQUES CITEES

BDnF, la fabrique à BD : <https://bdnf.bnf.fr/index.html>

Classes, le site pédagogique de la Bibliothèque nationale de France : <http://classes.bnf.fr/>

- ❖ *Fiches pédagogiques pour les enseignants* : http://classes.bnf.fr/livre/ressources/fiches_pedago/01.htm

« #ColourOurCollections », *library.nyam.org*. [Consulté la dernière fois le 25 février 2022 : <https://library.nyam.org/colorourcollections/>]

« Il était une fois, la reine des villes d'eaux », *ville-vichy.fr*. [Consulté la dernière fois le 19 février 2022 : <https://www.ville-vichy.fr/il-etait-une-fois-la-reine-des-villes-d-eaux>]

« Le cahier d'activités des bibliothèques du Muséum : saison 2 ! », *bibliotheques.mnhn.fr*. [Consulté la dernière fois le 24 février 2022 : https://bibliotheques.mnhn.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=portal_model_instance_cahier_de_vacances_2021.xml]

Le Royaume d'Istyald, BnF, 15 janvier 2020, jeu vidéo : <https://fantasy.bnf.fr/fr/jouer/>

Les feuillets dans la presse, Gallica. [Consulté la dernière fois le 16 février 2022 : <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-feuillets-dans-la-presse?mode=desktop>]. Voir également la journée d'études sur ce portail. [Consulté la dernière fois le 16 février 2022 : <https://www.bnf.fr/fr/agenda/les-feuillets-dans-la-presse>]

« Les mystérieux mystères insolubles », blog sur cette collection de bandes dessinées tenu par le service patrimoine et inventaire du Centre-Val de Loire : [Consulté la dernière fois le 23 février 2022 : <https://lesmysterieuxmysteresinsolubles.wordpress.com/>]

Paris Musées, *Muséosphère*. [Consulté la dernière fois le 25 février 2022 : <https://www.museosphere.paris.fr/>]

Parmi Musées Juniors, *Mission Zigomar*. [Consulté la dernière fois le 25 février 2022 : <https://www.parismuseesjuniors.paris.fr/mission-zigomar>]

« Rire, réagir, réfléchir. Caricatures et dessins satiriques à Nancy de 1830 à 1930 », kiosque.limedia.fr. [Consulté le 3 février 2022 : <https://kiosque.limedia.fr/expositions/rire-reagir-reflechir/>]

COMPTES DE BIBLIOTHEQUES SUR LES RESEAUX SOCIAUX CITES

Bibliothèques Mulhouse sur YouTube. [Consulté la dernière fois le 25 février 2022 : <https://www.youtube.com/c/Biblioth%C3%A8quesMulhouse>]

@Bmiepinal sur Tiktok. [Consulté la dernière fois le 25 février 2022 : <https://www.tiktok.com/@bmiepinal?lang=fr>]

BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE

LE PATRIMOINE EN BIBLIOTHEQUE

BOULAIRE Cécile, « Chapitre 5. Patrimonialiser le livre pour enfants. Un défi ? » in HENRYOT Fabienne (dir.), *La fabrique du patrimoine écrit. Objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, p. 104-114.

Code du patrimoine, Article R311-1, version en vigueur depuis le 6 mars 2020. [En ligne, consulté la dernière fois le 31 janvier 2022 : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041687790]

COQ Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèques*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 26, 2012, 179 p.

- ❖ BALLEY Noëlle, « Réveiller un fonds patrimonial », p. 142-151.
- ❖ DESCHAUX Jocelyne, « Comment (bien) conserver les collections patrimoniales », p. 46-67.

DARLEGUY Pauline, *Entre césure et bloc. La valorisation architecturale des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques de lecture publique*, Enssib, mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, 2014, 113 p.

DELMAS Jean-François, « Le projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine. Un exemple d'approche muséale au service des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 4, p. 26-31. [En ligne, consulté la dernière fois le 19 février 2022 : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0026-005>]

ÉBOLI Gilles, « Pour une théorie du bloc : patrimoine et lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2004, n° 5, p. 24-28. [En ligne, consulté la dernière fois le 23 février 2022 : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0024-004>]

GUEVREMONT Véronique, « Le développement durable au service du patrimoine culturel. À propos de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* », *Ethnologues*, vol. 36, n° 1-2, 2014, p. 161-176. [En ligne, consulté la dernière fois le 27 février 2022 : <https://www.erudit.org/fr/revues/ethno/2014-v36-n1-2-ethno02680/1037605ar/>]

HAQUET Claire, « Gérer et valoriser les collections patrimoniales », in Association des bibliothécaires de France, HENARD Charlotte (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, Paris, Éditions du Cercle de la Libraire, 2019, p. 419-435.

HENRYOT Fabienne, « Les collections, nouvel atout des bibliothèques », *Culture & Musées*, n° 37, 2021, p. 135-162. [En ligne, consulté la dernière fois le 16 février 2022 : <https://journals.openedition.org/culturemusees/6343>]

« Le nouveau musée de la BnF », *bnf.fr*. [En ligne, consulté la dernière fois le 1^{er} février 2022 : <https://www.bnf.fr/fr/le-nouveau-musee-de-la-bnf>]

Ministère de la Culture, Direction générale des médias et des industries culturelles, *Guide de gestion des documents patrimoniaux à l'attention des bibliothèques territoriales*, octobre 2021, 104 p.

[En ligne, consulté la dernière fois le 23 janvier 2022 :

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Patrimoine-des-bibliotheques/Gerer-le-patrimoine-en-bibliotheque/Guide-de-gestion-des-documents-patrimoniaux-en-bibliotheques-territoriales>]

Ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *Charte de la conservation dans les bibliothèques*, 2011, 23 p.

[En ligne, consulté la dernière fois le 31 janvier 2022 :

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Patrimoine-des-bibliotheques/Gerer-le-patrimoine-en-bibliotheque/La-charte-de-la-conservation-dans-les-bibliotheques>]

MOUREN Raphaële (dir.), *Manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2017, 416 p.

RICHARD Hélène, « Anciens et nouveaux enjeux du patrimoine », in Y. Alix (dir.), *Bibliothèques en France, 1998-2013*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 173-182. [En ligne, consulté la dernière fois le 21 février 2022 : <https://www.cairn.info/bibliothèques-en-france-1998-2013--9782765414094-page-173.htm>]

RICHARD Hélène, *La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques*, Inspection générale des bibliothèques, septembre 2010, 79 p. [En ligne, consulté la dernière fois le 28 février 2022 :

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/52/1/Formation_aux_questions_patrim_def_166521.pdf]

MEDIATION ET ANIMATIONS PATRIMONIALES EN BIBLIOTHEQUE

ALAMICHEL Dominique, *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle. 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2011, 283 p.

Association des bibliothécaires de France, « La bibliothèque est une affaire publique : manifeste du 2 mars 2012 ». [En ligne, consulté la dernière fois le 14 février 2022 : https://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/manifeste_ABf_2012.pdf]

ARENES Cécile, « Quelques notes sur la médiation », *Liber, libri, m. : livre* (blog), 25 avril 2014. [En ligne, consulté la dernière fois le 11 février 2022 : <https://www.cecilearen.es/2014/04/quelques-notes-sur-la-mediation/>]

BOUFFIL Meryl, CESBRON-BAZIN Charline, DUBOS Jean-François, LAPOUGE Cécile, MENAD Morgane, « Quelle médiation en bibliothèques patrimoniales à destination des enfants ? L'exemple de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris », in CAMART Cécile, MAIRESSE François, PREVOST-THOMAS Cécile, VESSELY Pauline (dir.), *Les mondes de la médiation culturelle. Volume 2 : Médiations et cultures*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 277-288.

- BnF, *Contrat d'objectifs et de performance 2017-2021*, 2017, 72 p.
[En ligne, consulté la dernière fois le 16 février 2022 :
https://www.bnf.fr/sites/default/files/2019-08/BNF_CONTRAT%20PERF_P1_72_BAT.pdf]
- CALENGE Bertrand, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, 156 p.
- CHAUMIER Serge, MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2013, 2^e éd., 2017, 301 p.
- CONTENOT Félicie, « La médiation au service de la confluence du musée et de la bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n° 4, p. 11-15.
[En ligne, consulté la dernière fois le 11 février 2022 :
<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0011-002>]
- COURBIN Elsa, *Exposer le patrimoine jeunesse*, mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Enssib, 2011, 85 p.
[En ligne, consulté la dernière fois le 1^{er} février 2022 :
<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/49535-exposer-le-patrimoine-jeunesse>]
- DE BOGUI Sarah, « Abolir la distance entre documents patrimoniaux et publics scolaires : des pratiques à géométrie variable », in CASTAGNET-LARS Véronique (dir.), *L'éducation au patrimoine. De la recherche scientifique aux pratiques pédagogiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013, 402 p.
- DE BOGUI Sarah, « Le rôle de médiation des bibliothèques patrimoniales en milieu universitaire », *Documentation et bibliothèques*, vol. 4, n° 4, 2008, p. 257-264. [En ligne, consulté la dernière fois le 27 février 2022 :
https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/2864/mediation_patrimoniales.pdf?sequence=1&isAllowed=y]
- « Des ateliers créatifs autour de la Mappa mundi », *ladepeche.fr*, 8 janvier 2022. [En ligne, consulté la dernière fois le 9 février 2022 :
<https://www.ladepeche.fr/2022/01/08/des-ateliers-creatifs-autour-de-la-mappa-mundi-10033653.php>]
- DESGRANGES Olivier, « Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes : journée d'étude du centre du livre et de la lecture de Poitou-Charentes », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010, n° 5, p. 81-82.
- DUFRENE Bernadette, IHADJADENE Madjid, « La médiation documentaire dans les institutions patrimoniales », *Culture & Musées*, n° 21, 2013, p. 111-130. [En ligne, consulté la dernière fois le 22 février 2022 :
https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2013_num_21_1_1734]
- Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle, *Charte pour l'éducation artistique et culturelle*, 2016. [En ligne, consulté la dernière fois le 9 février 2022 :
<https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>]
- KHERCHAOUI Victor, « Micro-folies en bibliothèque. Enquête sur le dispositif », in DEVRIENDT Julien (dir.), *Valoriser et diffuser les arts numériques en bibliothèque. Pratiques et enjeux*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 49, 2021, p. 55-62.

LAFORGE Fabien, « Public scolaire et patrimoine : désacraliser sans banaliser », *Bibliothèque(s)*, n° 94-95, décembre 2018, p. 43-45. [En ligne, consulté la dernière fois le 27 février 2022 : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69311-94-95-bibliotheque-et-ecole.pdf#page=45>]

LONGEQUEUE Hortense, *Avant la lettre. La médiation du patrimoine visuel en bibliothèque*, mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Enssib, 2018, 122 p.

Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la Bibliothèque Publique, 1994.
[En ligne, consulté la dernière fois le 14 février 2022 : <https://www.ifla.org/fr/publications/manifeste-de-lifla-unesco-sur-la-bibliotheque-publique-1994/>]

MENEGHIN Céline, « Le jeu comme bien culturel et commun », in DEVRIENDT Julien (dir.), *Jouer en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 34, 2015, p. 16-24.

PATTE Geneviève, *Laissez-les lire ! Mission lecture*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2012, 347 p.

PAYEN Emmanuèle (dir.), *Exposer en bibliothèque. Enjeux, méthodes, diffusion*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 51, 2022, 224 p.

PEOTTA Marine, *Action culturelle en bibliothèque et participation des populations*, mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Enssib, 2014, 93 p.

PILAIRE Sophie, *La valorisation du patrimoine écrit et graphique des bibliothèques auprès des enfants*, mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Enssib, 2016, 103 p.

QUINCY Laureen, *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*, mémoire de master Enssib, 2013, 79 p.

« Rencontres Henri-Jean Martin 2015 : le patrimoine #tropdelaballe », *enssib.fr*. [En ligne, consulté la dernière fois le 7 février 2022 : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/65234-rencontres-henri-jean-martin-2015-le-patrimoine-tropdelaballe>]

RICHARD Hélène, « La formation aux questions patrimoniales dans les bibliothèques : quels nouveaux besoins ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2013, n° 5, p. 39-42. [En ligne, consulté la dernière fois le 14 février 2022 : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0039-009>]

SIDRE Colin *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque : du tout-petit au jeune adulte*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, La Boîte à outils n° 43, 2018, 176 p.

- ❖ TRAINAU-DUROZOY Anne-Sophie, « Construire une programmation culturelle autour des collections patrimoniales. L'exemple du fonds ancien du SCD de l'université de Poitiers », p. 85-94.
- ❖ BARON Frédérique, « Le cartable numérique : une passerelle entre l'université et le public collégien », p. 126-131.

« Voyage au Moyen Âge », *parcoursculturels.besancon.fr*, 2021-2022.
[En ligne, consulté la dernière fois le 25 janvier 2022 :
<https://parcoursculturels.besancon.fr/fiche-parcours/voyage-au-moyen-age-3/>]

« Voyage au Moyen Âge : le Bestiaire fabuleux », *memoirevive.besancon.fr*, 2021. [En ligne, consulté la dernière fois le 25 janvier 2022 :
<https://memoirevive.besancon.fr/editorial/page/7168254c-fc38-4585-ae0b-8d3367e7c41d>]

... ET EN MUSEE

FLON Émilie, *Les mises en scène du patrimoine : savoir, fiction et médiation*, Paris, Lavoisier, 2012, 223 p.

MERLEAU-PONTY Claire, *Le jeune public au musée*, Paris, L'Harmattan, 2019, 263 p.

« Musées et bibliothèques font-ils cause commune ? », *culture.gouv.fr*, 2017.
[Consulté la dernière fois le 21 février 2022 :
<https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Musees-et-bibliotheques-font-ils-cause-commune>]

TIMBART Noëlle, « Les adolescents et les musées », in DAHAN Chantal, *Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales*, Paris, INJEP Éditions, 2013, 79 p.

L'ECOLE ET L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Association des bibliothécaires de France, « Vadémécum sur la place des bibliothèques dans la réforme des rythmes scolaires », 2014.
[En ligne, consulté la dernière fois le 17 janvier 2022 :
<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Patrimoine-des-bibliotheques/Gerer-le-patrimoine-en-bibliotheque/Guide-de-gestion-des-documents-patrimoniaux-en-bibliotheques-territoriales>]

« "Levez les yeux ! Le patrimoine en met plein la vue" : des nouveaux rendez-vous pour l'éducation artistique et culturelle ! », *education.gouv.fr*.
[En ligne, consulté la dernière fois le 24 janvier 2022 :
<https://www.education.gouv.fr/levez-les-yeux-le-patrimoine-en-met-plein-la-vue-des-nouveaux-rendez-vous-pour-l-education-7313>]

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, « Développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents », Circulaire n° 2017-003 du 10-5-2017.
[En ligne, consulté la dernière fois le 14 février 2022 :
<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo24/MCCB1712769C.htm>]

LES RESEAUX SOCIAUX ET LES JEUNES

CHARTIER Mathieu, « Les jeunes Français très présents sur les réseaux sociaux, et ce bien avant 13 ans », *lesnumeriques.com*, 4 octobre 2021. [Consulté la dernière fois le 25 février 2022 : <https://www.lesnumeriques.com/vie-du-net/les-jeunes-francais-tres-presents-sur-les-reseaux-sociaux-et-ce-bien-avant-13-ans-n169429.html>]

RAFFIN Estelle, « Étude sur les jeunes et les réseaux sociaux : 72 % des 16-18 ans n'utilisent pas Facebook » *blogdumoderateur.com*, 5 février 2021. [Consulté la dernière fois le 25 février 2022 : <https://www.lesnumeriques.com/vie-du-net/les-jeunes-francais-tres-presents-sur-les-reseaux-sociaux-et-ce-bien-avant-13-ans-n169429.html>]

ANNEXES

LISTE DES ENTRETIENS

Les anciens postes sont cités quand des actions entreprises pendant ceux-ci ont été abordées au cours de l'entretien. Dans quelques cas (qui sont précisés), les postes actuels ne sont pas cités parce qu'ils ne sont plus en lien avec le sujet de ce mémoire et n'ont pas été traités pendant l'entretien. L'intitulé des postes correspond alors à celui que ces personnes occupaient à l'époque.

Bibliothèques municipales

Établissement	Personne contactée	Modalité
Réseau des médiathèques du Grand Albigeois	Jocelyne Deschaux , directrice [ancienne responsable du patrimoine écrit à la bibliothèque municipale de Toulouse]	Téléphone
Médiathèque de Bayonne	Émilie Gangnat , responsable du patrimoine numérisé	Téléphone
Bibliothèque municipale Gaspard Monge de Beaune	Clarisse Meunier , responsable vie littéraire et fonds patrimoniaux	Téléphone
Bibliothèque municipale de Besançon et médiathèque Voyelles de Charleville-Mézières [les deux anciennement]	Bérénice Hartwig Rigaud , chargée du patrimoine [Charleville-Mézières], chargée de médiation du patrimoine [Besançon]	Téléphone
Médiathèque André Malraux de Béziers	Gilles Moraton , responsable patrimoine / recherche	Téléphone
Médiathèques de Brest : médiathèque François Mitterrand – Les Capucins	Carole Le Natur , chargée des collections patrimoniales	Visioconférence
Bibliothèques de la Ville Colmar : Bibliothèque des Dominicains	Christelle Barb , chargée de médiation en direction des jeunes publics	Téléphone
Bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon	Mathilde Siméant , chargée des fonds anciens	Visioconférence
Médiathèque de Gap	Nathalie Dugué , responsable des fonds patrimoniaux	Visioconférence
Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Grenoble	Céline Magron , coordinatrice du service pédagogique	Questionnaire

Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle	Muriel Hoareau , conservatrice responsable des collections patrimoniales	Visioconférence
Archipel Butor, bibliothèque patrimoniale de Lucinges	Joseph Favre , chargé des publics et de la communication	Visioconférence
Bibliothèque municipale de Mulhouse	Jehanne Ducros-Delaigue , responsable du service patrimoine	Visioconférence
Bibliothèque Stanislas de Nancy	Claire Haquet , responsable de la bibliothèque Stanislas et du Patrimoine	Téléphone
Médiathèque Jacques Demy de Nantes	Marion Chaigne , responsable du service patrimoine, & Nadine Marchand , responsable de l'action culturelle du service patrimoine	Visioconférence
Bibliothèque patrimoniale Romain Gary, Nice	Myriam Cauvin , responsable de la bibliothèque patrimoniale	Téléphone
Médiathèque Françoise Sagan de Paris	Hélène Valotteau , responsable du pôle jeunesse et patrimoine [et la participation à un moment de Viviane Ezratty , ancienne directrice de l'établissement]	Visite
Médiathèque musicale de Paris	Dora Balagny , médiatrice culturelle	Visioconférence
Bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer	Rémy Cordonnier , responsable des fonds anciens	Visioconférence, puis visite
Médiathèque Centre-ville de Saint-Denis – Plaine Commune [au moment de l'entretien]	Julien Donadille , conservateur des collections patrimoniales	Visite
Médiathèque Simone Veil de Valenciennes	Jean-François Hannecart , directeur adjoint et responsable du pôle patrimoine	Visite
Médiathèque du Palais des arts de Vannes	Sophie Lemaur-Pautremat , responsable du pôle Bretagne-patrimoine	Téléphone
Bibliothèque municipale de Versailles [anciennement]	Célia Cabane , stagiaire en médiation du patrimoine	Entretien
Bibliothèque municipale de Versailles [anciennement]	Clémence Desrues , chargée de projets de numération et d'action culturelle	Visioconférence

Bibliothèque municipale de Versailles [anciennement]	Anne Guichard-Cazenave , chargée d'animation et de médiation culturelle	Visioconférence
Médiathèque Valery-Larbaud de Vichy	Fabienne Gelin , responsable des fonds patrimoniaux	Visioconférence
Médiathèque Le Trente de Vienne	Bruno Mayorgas , responsable du fonds patrimonial	Visite

Autres bibliothèques

Établissement	Personne contactée	Modalités
Bibliothèque nationale de France – BnF [anciennement]	Morgane Avellaneda , chargée de recherche documentaire	Entretien
Bibliothèque nationale de France – BnF	Charlotte Brès , adjointe à la cheffe du service de l'Éducation artistique et culturelle	Visite
Bibliothèque nationale de France – BnF	Clarisse Gadala , chargée des fonds patrimoniaux jeunesse, Département Littérature et art, Centre national de la littérature pour la jeunesse	Visioconférence
Bibliothèque nationale de France – BnF [anciennement]	Anne-Sophie Lambert , chargée d'action pédagogique, service d'Action pédagogique [désormais service de l'EAC]	Visioconférence
Bibliothèque nationale de France – BnF	Sophie Robert , chargée de collections, service Presse [Ont également participé Aline Théret & Aurélien Brossé , chargés de collections et de valorisation du même service]	Visite
École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - Enssib	André-Pierre Syren , directeur de la valorisation [ancien directeur des bibliothèques municipales de Châlons-en-Champagne , de Dijon et de Metz]	Entretien
SCD de l'université de Lille , bibliothèque universitaire SHS	Laetitia Bossart , gestionnaire de la réserve patrimoniale du SCD	Assistance à un atelier
Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle	Lucille Bourgeois , chargée de médiation	Visioconférence

Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg	Marjorie Béa , chargée d'animation, & Anastasia Prioux , chargée du projet Éducation artistique et culturelle	Entretien
---	---	-----------

Autres institutions patrimoniales

Établissement	Personne contactée	Modalités
Centre des archives diplomatiques de La Courneuve	Sylvie Yeomans , chef du pôle communication, département des publics, Direction des archives	Visioconférence
Archives municipales de Belfort	Jessica Maisonneuve , chargée de l'action pédagogique	Téléphone
Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté	Pascale Milly , chargée de mission patrimoine écrit	Visioconférence
Service patrimoine et inventaire, Région Centre-Val de Loire	Marie-Amélie Guichard , coordination éditoriale et administration des bases de données, Direction Générale Education Egalité des Chances, Vie Citoyenne	Visioconférence
Musée d'art contemporain du Val-de-Marne	Céline Latil , responsable du centre de documentation	Visioconférence

TRAME D'ENTRETIEN

Avant-propos

Cette trame a un peu évolué entre les premiers entretiens et les suivants. Toutes les questions n'ont pas été posées de la même manière, leur formulation a évolué et leur insertion dans la discussion a pu être faite de manière différente. Il arrivait notamment que des répondants aient déjà préparé en grande partie ce qu'ils souhaitaient exposer et qu'ils répondent avant qu'elles soient posées à la plupart des questions prévues. Des questions n'avaient également pas de sens dans certains entretiens, selon l'établissement et les missions de la personne interrogée. Enfin, hormis pour une personne qui a souhaité répondre au questionnaire sur papier et une ou deux autres qui l'ont consultée à l'avance, cette trame était prévue pour un usage oral : cela apparaît dans la reproduction qui en est faite ci-après, où les éléments entre parenthèses servaient notamment de supports pour prolonger la discussion sur un thème et pour me rappeler d'évoquer un élément s'il n'a pas été abordé. Selon le déroulement de la discussion, il arrivait souvent, bien sûr, que des questions hors trames soient posées.

I. Vous

- Quel est votre poste actuel / Quel était le poste au cours duquel vous avez travaillé dans la médiation du patrimoine (auprès des jeunes publics) ? Quelles missions y sont-elles rattachées ?
- Quel a été votre parcours et quels ont été vos intérêts pour vous amener à travailler dans ce domaine ?
- Avez-vous reçu ou dispensé des formations dans ce cadre ? Sur quelles compétences celles-ci mettaient-elles l'accent ?

II. Votre établissement

- Quels types de fonds patrimoniaux conserve votre établissement ? Quel est leur degré de signalement ? Comment sont-ils valorisés ? (tous publics)
- Combien y a-t-il d'agents dans votre établissement ? Combien dans le service patrimoine et dans le service jeunesse ? (ou travaillant dans ces domaines, s'il n'y a pas de services à proprement parler)
- Dans quels cadres votre établissement fait-il de la médiation auprès des jeunes publics ?
- Quels espaces avez-vous dans votre bâtiment pour faire de la médiation ? (Salle pour atelier, pour expositions, vitrines à l'entrée...)

III. La médiation auprès des jeunes publics

- Quelles actions menez-vous auprès des jeunes publics ? Quelles sont plus précisément leurs cibles (maternelle, primaire, collège, lycée, familles), ou de quelles manières s'adaptent-elles aux différents âges, bagages culturels, etc. (Ateliers, expositions, livrets pédagogiques, dossiers numériques)
- Concernant les expositions, notamment celles tous publics, travaillez-vous à l'adaptation de celles-ci pour les jeunes, et si oui comment ? (Dialogue avec le

commissaire, baisser les objets, travail sur les textes, création d'espaces dédiés, de carnet, jeu, ateliers...)

- (Si vous en avez fait,) Comment préparez-vous une exposition patrimoniale à destination de jeunes publics ? Même question pour un atelier patrimonial, ou encore un livret ou un dossier numérique.
- Faites-vous des visites de vos magasins, de la réserve, destinées aux classes ou aux familles ?
- Utilisez-vous une mise en scène, un rituel ? (La porte fermée à clé, les gants blancs...)
- Au fond, quel but donnez-vous aux actions de médiation auprès des jeunes publics ? (particulièrement quand elles concernent des fonds patrimoniaux)
- Quels buts vous demande-t-on pour les actions de médiation (professeur, politique d'établissement, tutelle, enfants...) ? (Par exemple l'importance actuellement des notions d'EAC, d'EMI.)
- Comment mesurez-vous la réception du jeune public ?
- Qui fait la médiation ? (Agents spécialisés dont il s'agit de la majorité des missions ? Peuvent être confiées à des agents dont le poste est principalement tourné vers autre chose ? Formation des autres agents, par exemple pour pouvoir faire des visites d'exposition, ou pour répondre à l'accueil sur des questions concernant les fonds patrimoniaux ?)
- Quelle est l'importance de la médiation courante, à l'accueil, dans le quotidien ? Dans mon sujet, est-ce qu'il arrive que des jeunes publics posent des questions sur des fonds patrimoniaux (y compris la bibliothèque numérique), par exemple pour des exposés ou juste par intérêt ?
- Comment se passe la médiation auprès des jeunes dans un cadre familial, quand ils viennent avec leurs parents à la bibliothèque, à un atelier, visiter une expo ?
- Comment gérez-vous la manipulation de l'objet patrimonial au cours d'un atelier ?
- Comment se passe la reprise de la médiation auprès des jeunes publics pendant la crise de la covid-19 ?
- Si vous avez une bibliothèque numérique, quelles actions de médiation menez-vous par ce biais auprès des jeunes publics ? (Dossiers qui leurs sont destinés, présentation des ressources en atelier voire en classe, portail découverte, etc.)
- Utilisez-vous les réseaux sociaux pour valoriser le patrimoine auprès, notamment, d'un public-cible jeune ? Lesquels et de quelle manière ? Des formats vidéo ?

IV. Partenariats

- Avez-vous un protocole ou une convention avec l'Éducation nationale pour encadrer, donner un objectif, motiver des actions de médiation auprès des jeunes publics ? Quels en sont les ressorts ?
- Avez-vous des contacts réguliers avec les écoles, collèges, lycées, ou certains professeurs et instituteurs ?
- Travaillez-vous avec des associations ?

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
Méthodologie	13
PREMIERE PARTIE LA DECOUVERTE DES FONDS PATRIMONIAUX DES BIBLIOTHEQUES PAR LES JEUNES PUBLICS	15
1.1 Des dispositifs divers	15
1.1.1 <i>Les occasions de la médiation des fonds patrimoniaux auprès des jeunes</i>	15
1.1.2 <i>Les formes et les acteurs de cette médiation : un premier panorama</i>	17
1.1.3 <i>Les lieux de l'animation</i>	18
1.2 Le choix des fonds patrimoniaux valorisés auprès des jeunes publics	21
1.2.1 <i>Les fonds patrimoniaux des bibliothèques</i>	21
1.2.2 <i>Les différents âges et les programmes scolaires : des usages variés des fonds patrimoniaux</i>	22
1.2.3 <i>L'ancrage local</i>	25
1.2.4 <i>De la presse à l'EMI</i>	27
1.2.5 <i>La valorisation de fonds spécialisés modernes</i>	27
1.3 Anatomie de l'atelier patrimonial en bibliothèque.....	29
1.3.1 <i>Constantes et variations des ateliers patrimoniaux</i>	29
La création et la préparation de l'atelier	29
Un, deux, trois groupes.....	30
Les structures des séances	30
1.3.2 <i>Mises en scène du patrimoine</i>	31
Les gants blancs	32
« L'effet waouh »	33
Mobiliser des références culturelles communes	33
1.3.3 <i>Valoriser la mission de conservation du patrimoine</i>	34
La manipulation du document	35
1.3.4 <i>Créer, fabriquer, jouer</i>	37
Les ateliers créatifs	37
Les activités ludiques	39
1.3.5 <i>Des médiations par étapes</i>	40

DEUXIEME PARTIE LA MISSION DE MEDIATION PATRIMONIALE AUPRES DES MINEURS.....	41
2.1. Les objectifs de la médiation des fonds patrimoniaux auprès des enfants et des adolescents.....	41
2.1.1 <i>La médiation auprès des jeunes</i>	41
2.1.2 <i>Le but de la médiation selon celles et ceux qui la pratiquent</i>	42
2.1.3 <i>À partir des enfants, toucher de nouveaux publics adultes</i>	44
2.2 Rendre accessibles le patrimoine et les bibliothèques qui le conservent	46
2.2.1 <i>Ouvrir et légitimer l'accès aux bibliothèques patrimoniales et à leurs fonds</i>	46
2.2.2 <i>Les expositions patrimoniales en bibliothèque : une valorisation encore peu adaptée aux jeunes publics.....</i>	48
2.3 La place de la valorisation	51
2.3.1 <i>Des services patrimoine à géométrie variable</i>	51
2.3.2 <i>Être formé et se former à la médiation patrimoniale</i>	53
2.3.3 <i>Une mission parmi d'autres</i>	54
TROISIEME PARTIE BESOINS ET OPPORTUNITES POUR CONDUIRE DES MEDIATION PATRIMONIALES DANS DE BONNES CONDITIONS	57
3.1 Les atouts de la communication.....	57
3.1.1 <i>La tutelle et les autres institutions culturelles locales</i>	57
3.1.2 <i>Le dialogue avec les enseignants</i>	58
3.1.3 <i>Faire réseau entre bibliothécaires médiateurs</i>	60
3.2 Permettre l'appropriation du patrimoine par le jeune public	62
3.2.1 <i>Usagers du patrimoine</i>	62
3.2.2 <i>Des expositions patrimoniales pour les jeunes</i>	64
3.2.3 <i>Mieux intégrer le patrimoine dans les activités de la bibliothèque </i>	66
3.2.4 <i>Des expériences éditoriales</i>	68
3.3 Atouts et limites du numérique.....	69
3.3.1 <i>Favoriser la diffusion et le partage du patrimoine</i>	69
3.3.2 <i>Créer l'interaction</i>	70
3.3.3 <i>Des limites de la médiation numérique.....</i>	71
CONCLUSION	75
SOURCES.....	77
Programmes de visites de groupes cités.....	77
Ressources numériques citées	77
Comptes de bibliothèques sur les réseaux sociaux cités	78

BIBLIOGRAPHIE & WEBOGRAPHIE	79
Le patrimoine en bibliothèque	79
Médiation et animations patrimoniales en bibliothèque	80
... et en musée.....	83
L'école et l'éducation artistique et culturelle.....	83
Les réseaux sociaux et les jeunes	84
ANNEXES.....	85
Liste des entretiens	85
Trame d'entretien	89
TABLE DES MATIERES.....	91